



HAL
open science

Thanatomanies

Amandine Malivin

► **To cite this version:**

Amandine Malivin. Thanatomanies. Édition Le Manuscrit, 2024, Myriam Tsikounas, 9782304055856. <hal-04717290>

HAL Id: hal-04717290

<https://hal.science/hal-04717290v1>

Submitted on 1 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Copyright - All rights reserved

THANATOMANIES

ISBN 978-2-304-05585-6
© Éditions Le Manuscrit, juin 2024

AMANDINE MALIVIN

Thanatomanies

La mort, de la répulsion à l'addiction

*Addictions :
Plaisir, Passion, Possession*

Éditions Le Manuscrit
Paris

Dans la même collection

Marc Loriol, *L'Addiction au travail*, 2023.

Thierry Lefebvre, *Dans la pharmacopée d'Antonin Artaud*, 2022.

Frédéric Chauvaud, *Les Tueurs de femmes et l'addiction introuvable*, 2022.

Jean-Jacques Boutaud, Kilien Stengel, *Passions dévorantes. De la gastronomie à l'excès*, 2022.

Erwan Pointeau-Lagadec, *Le Club des bachichins. Du mythe à la réalité*, 2020.

Frédéric Chauvaud, *Une si douce accoutumance, La dépendance aux bulles, cases, et bandes dessinées*, 2020.

Anna Trespeuch-Berthelot, *Guy Debord ou l'ivresse mélancolique*, 2017.

Patrick Baudry, *L'Addiction à l'image pornographique*, 2016.

Pascal Lardellier et Daniel Moatti, *Les Ados pris dans la Toile*, 2014.

Thierry Fillaut, *Le Pinard des poilus*, 2014.

Olivier Christin et Marion Richard, *Soumission et dévotion féminines dans le catholicisme*, 2012.

Nicolas Pitsos, *Les Sirènes de la Belle Époque*, 2012.

Comité scientifique

Alain Corbin,

Julia Csergo,

Sébastien Le Pajolec,

Didier Nourrisson,

Pascal Ory

Présentation de la collection

Abus d'alcool, troubles du comportement alimentaire, dilapidations de fortunes au jeu, sports à risque ou encore usage immodéré d'Internet, la dépendance se caractérise toujours par une pratique compulsive, la nécessité d'augmenter graduellement les doses, l'apparition d'un ensemble de troubles et de symptômes à l'arrêt de la consommation ou à la cessation de l'activité, la perte de contrôle de soi.

C'est ce moment du basculement, de l'agir à l'être agi, de la quête de sensations et d'expériences hors du commun d'un sujet libre à la résignation à la dépendance d'un malade réifié que nous voudrions saisir ici.

En faisant découvrir ou redécouvrir des textes variés, écrits à des périodes différentes, par des auteurs tout autres qui n'étaient pas dépendants aux mêmes substances, l'objectif est également de montrer que si l'addiction est le propre de l'homme, en revanche, les formes qu'elle prend, le regard qu'on porte sur elle et sur ses usagers varie dans le temps comme dans l'espace et, de fait, nous renseigne en creux sur

les normes d'une société, ses peurs, ses espérances et ses désenchantements.

Dans le droit romain, l'*addictus* était un débiteur, obligé de payer avec son corps la dette qu'il était incapable de rembourser. Au Moyen âge, le terme désignait la servitude dans laquelle tombe un vassal incapable d'honorer ses dettes envers son suzerain... On pourrait multiplier à l'envi les exemples pour prouver qu'à chaque époque l'addiction s'apparente à l'ordalie et se traduit par une prise de risques conduisant celui qui rêvait de « monter à l'assaut du ciel » à la déchéance et l'esclavage.

Mais la frontière entre témérité et conduite à risque est poreuse, et l'addiction est aussi un *pharmacon*. Considérée comme un remède quand elle atténue les souffrances physiques ou psychiques et élève l'âme, elle devient un poison dès qu'elle précipite la chute, se transforme en réponse inappropriée au « culte de la performance », et, de fait, en question de santé publique. Ainsi l'addiction vise-t-elle à réconcilier les contraires, à éprouver le paradoxe de se sentir vivre par l'assujettissement à la mort et c'est ce comportement funambule que nous voudrions examiner.

Tournée vers une question de société, pluridisciplinaire par ses contributions et le souci d'associer aux sciences humaines l'apport de la médecine, cette collection fait le pari d'un sérieux sans académisme.

Myriam Tsikounas,
directrice de la collection

Introduction

Je peux rester assis devant le feu dans la pièce la moins exposée de toutes au danger et sentir soudain la mort me cerner. Elle se trouve dans le feu, dans tous les objets pointus qui m'entourent, dans le poids du toit et dans la masse des murs, elle se trouve dans l'eau, dans la neige, dans la chaleur et dans mon sang¹.

La mort est partout, c'est l'idée exposée par Stig Dagerman dans ces quelques mots. Le fait que certains préfèrent feindre de l'ignorer ou de ne pas la voir n'enlève rien : la mort rôde autour du vivant, l'accompagne intimement durant toute son existence. Elle revêt cependant des formes et des significations multiples. La *mort* prise comme adjectif et substantif désigne, dans le *Dictionnaire de l'Académie française*, tout à la fois « l'arrêt de la vie [...] pris comme le terme fixé à l'existence de toute créature humaine ou animale » et la personne « qui a cessé de vivre » ou « qui a cessé d'être ». Au figuré, elle est aussi

1 DAGERMAN Stig, 1993, *Notre besoin de consolation est impossible à rassasier*, traduit par BOUQUET Philippe, Arles, Actes Sud, p. 14.

« grande douleur, grand chagrin » ou « ruine, destruction, extinction ». Cette dernière définition ne fait qu'entrouvrir une porte sur l'abîme protéiforme que constitue la mort pour les sociétés. Fait biologique autant que culturel et social, elle soulève des questionnements collectifs et individuels d'ordre moral, philosophique, artistique ou juridique. À travers le cadavre ou le cimetière, le deuil ou la maladie, la mort est autant une réalité matérielle qu'une expérience intime et collective. Elle est aussi une idée, un concept abstrait qui vient s'opposer à celui de la vie.

Perçue le plus souvent comme une inéluctable source de malheur et de tristesse, causant l'inquiétude et le malaise, la mort, à défaut d'être un tabou absolu, reste un objet repoussant auquel on ne se confronte, généralement, que par la force des choses. Dans les cas les plus extrêmes, elle semble même si terrible qu'elle engendre une peur pathologique pouvant entraver l'existence de ceux qui en sont victimes : la *thanatophobie*. Mais dans le même temps, par le mystère insondable qui l'entoure, le trouble qu'elle produit, et sa puissance symbolique, la mort suscite une grande curiosité, pouvant parfois aller jusqu'à une certaine fascination. On rencontre ainsi, à l'opposé des thanatophobes, des *thanatophiles* pour qui la mort constitue un sujet d'intérêt pouvant en certains cas aller jusqu'à l'obsession.

Mais serait-il alors possible que cette thanatophilie se change en *thanatomanie*², comme on a pu parler de toxicomanie³

2 Entendu ici, non pas dans le sens décrit par Marcel Mauss pour qualifier les individus qui, parce qu'ils auraient enfreint certaines règles sociales, sont persuadés de mériter la mort et finissent par se laisser mourir (MAUSS Marcel, 1926, « Effets physiques chez l'individu de l'idée de mort suggérée par la collectivité (Australie, Nouvelle-Zélande) », *Journal de psychologie normale et pathologique*, p. 653-669), mais bien dans celui de sa stricte étymologie indiquant une passion excessive, tendant vers la folie, pour la mort.

3 « Manie de l'intoxication », terme apparu en 1905 et dont la conception, trop restreinte, a conduit à son abandon au milieu du xx^e siècle, au profit de la notion de dépendance.

pour désigner la dépendance à certaines substances ? Puisque la mort est omniprésente, et donc accessible à qui sait y prêter attention, un thanatophile pourrait-il tomber dans une forme d'excès d'exposition à la mort, au point d'en développer des symptômes comparables à ceux observés dans le cadre d'addictions liées à l'usage de substances ou à des conduites addictives, et notamment : l'incapacité à résister à la pulsion l'incitant à se mettre en contact avec la mort ou ses représentations en dépit de risques possiblement encourus ; le développement d'une forme d'accoutumance incitant à augmenter la fréquence et l'intensité de ces expositions ; une perte de contrôle de ses pensées et de ses actions allant jusqu'à impacter la vie relationnelle, professionnelle ou financière ; des tentatives de réduction ou d'arrêt d'exposition à la mort suivies d'échecs ; ou encore l'apparition d'une sensation de manque ?

Les principaux outils de classification et de qualification des conduites addictives – DSM-5 et CIM-11⁴ – ne font pas mention d'un quelconque trouble assimilable à une dépendance de ce genre. Mais pour autant, ne peut-on pas imaginer et s'interroger sur l'existence d'un hypothétique *addict* à la mort ? Qui serait-il ? Comment l'addiction se manifesterait-elle chez lui ? Sous quelles formes pourrait-il s'adonner à la mort ? Et donnerait-il naissance, à l'instar de ce qu'on peut voir avec l'alcoolique⁵, l'héroïnomane⁶ ou

4 Le DSM-5 est la cinquième édition, datée de 2015, du *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux et des troubles psychiatriques*, édité par l'Association américaine de psychiatrie. La CIM-11, révisée en 2019, est la *Classification internationale des maladies* publiée par l'Organisation mondiale de la santé. En dépit des critiques qui leur sont adressées, ces deux systèmes de classification font office de référence.

5 TSIKOUNAS Myriam, 2015, « Les représentations de l'alcoolique, des clichés du XIX^e siècle aux médias actuels », dans GOMEZ Henri (dir.), *Les Représentations de l'alcoolique*, Toulouse, ERES, p. 17-45.

6 OBSERVATOIRE FRANÇAIS DES DROGUES ET DES TENDANCES ADDICTIVES, 2003, *Penser les drogues : perception des*

encore le cracker⁷, au stéréotype fantasmé d'un être marginal et inquiétant ayant sombré dans la noirceur à force de trop côtoyer le macabre ?

S'interroger sur l'existence hypothétique de ces thanatomanes conduit nécessairement à questionner la notion d'abus. Et rechercher l'existence d'usages excessifs, pathologiques, sous-entend qu'il existerait une normalité dans les relations à la mort, à laquelle l'accro au macabre dérogerait. En regard de ces excès et de ces normes, la mort pourrait-elle alors se consommer « avec modération » ? Où tracer, dans ce cas, « la frontière entre ce qui relève des “mauvaises habitudes”⁸ », et la dépendance pathologique ? Enfin, quels seraient les risques qu'encourrait, par sa transgression, le thanatomane, et en quoi son existence constituerait-elle une potentielle menace pour la société ?

À l'aide de sources variées s'étirant du XIX^e au XXI^e siècle – période marquée par un mouvement de réformes et de modifications du rapport à la mort –, ce sont ces limites et les contours de cette hypothétique addiction qu'on va tenter de dessiner, en s'interrogeant sur les raisons pouvant expliquer le développement d'une thanatophilie, puis son basculement vers la thanatomanie, ainsi que sur les conséquences et les enjeux que soulèverait un tel glissement vers le pathologique.

Dans un premier temps, on définira rapidement les formes pouvant être prises par l'idée ou la substance addictive – la mort – et les moyens par lesquels l'utilisateur peut y accéder. On verra que la mort, étant en même temps une réalité matérielle tangible, une idée abstraite, et une expérience ressentie, se

produits et des politiques publiques. Enquête sur les représentations, opinions et perceptions sur les psychotropes (EROPP) 2002, Paris, OFDT, p. 132.

7 OBSERVATOIRE FRANÇAIS DES DROGUES ET DES TENDANCES ADDICTIVES, 2021, Études crack en Île-de-France, Paris, OFDT-INSERM, p. 51.

8 SAÏET Mathilde, 2011, *Les Addictions*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que-sais-je ? », p. 5.

caractérise à la fois par une forme d'inviolabilité et de toxicité induisant des normes plus ou moins explicites pour en réguler l'accès.

On se penchera ensuite plus en détail sur les effets produits, sur le vivant, par la mort. On montrera que s'ils peuvent s'avérer négatifs, voire traumatisants, ce qui contribue à la rendre peu désirable et devrait théoriquement en limiter le potentiel addictif, ils peuvent aussi se faire plus positifs dans certains contextes. La mort peut ainsi avoir des effets consolateurs, cathartiques ou purement récréatifs qui permettent alors d'envisager, comme pour d'autres substances ou comportements, le développement d'usages de type hédoniques, thérapeutiques ou sociaux pouvant finalement mener à la dépendance.

Enfin, on questionnera les modalités de ce basculement vers certaines formes de thanatophilie puis vers des habitudes de consommation ou d'exposition pouvant être qualifiées de problématiques, du fait de la perte de contrôle et de repères ainsi que des risques qu'elles engendrent pour l'utilisateur et la société, et pouvant mener à des déviances, réelles ou fantasmées, parfois extrêmes.

Et parce que l'auteure n'est ici ni juge ni médecin, il ne s'agira en aucun cas de se prononcer sur la réalité des comportements ou des tendances thanatophiles qui seront déclinés au fil du texte, pas plus que d'estimer leur gravité sur le plan moral. Il s'agira plutôt de s'interroger, à travers les regards portés sur ces passions quelque peu excentriques, sur les limites que se fixe la société dans ses rapports à la mort, et sur ceux qu'elle entretient avec ses propres craintes, celle de la mort comme celle de « l'anormal ».

De la mort et de ses modes de
consommation

Chapitre I

La mort et ses avatars

Mort-substance

« La mort elle-même n'est rien », écrivait Sénèque dans *Les Troyennes* (acte 2, v. 398). Pourtant, celle qui a contribué à l'apparition et à la diffusion de nombreuses croyances en une forme d'existence dans l'au-delà, de résurrection ou de survivance d'une âme séparée du corps, n'a cessé de préoccuper les philosophes, et avec eux l'humanité tout entière. Car la mort est une idée, une abstraction insaisissable pour l'homme, pourtant bien conscient de l'inexorabilité de son sort. « Où je suis, la mort n'est pas ; et quand la mort est là, c'est moi qui n'y suis plus¹ » : c'est donc là une rencontre paradoxale qui se joue, celle de la pensée, de la conscience, et du néant. Penser sa propre non-existence, « être vivant et penser qu'on est mort, c'est mieux qu'insupportable, c'est

1 JANKÉLÉVITCH Vladimir, 2017, *La Mort*, Paris, Flammarion, p. 57.

impossible² ». Le néant infini, le rien ne peut effectivement être pensé, car il ne peut être visualisé mentalement, et en ce sens, le mystère que constitue la mort reste largement insondable. Pour se représenter cette inconnue, pour mieux l'appréhender et ainsi tenter d'en contrer en partie les effets anxiogènes, l'être humain a œuvré à lui donner forme, à la modeler, de sorte qu'on vit apparaître diverses figures anthropomorphiques la personnifiant (Thanatos, Camarde, Grande Faucheuse ou figure féminine séductrice sensuelle) aussi bien que ses messagers ou ses serviteurs (Charon, Ankou, Banshee, Helhest, lavandières de nuit et autres Dames blanches). Souvent repoussantes, parfois séduisantes³, ces représentations sont toujours des apparitions funestes et redoutées, aussi inquiétantes et sinistres que l'idée qu'elles incarnent. Mises en garde ou *Memento Mori*, elles invitent à regarder plus franchement l'angoissante mort en « je » décrite par Jankélévitch.

Mais en dépit de son caractère abstrait, nul ne peut nier la réalité de la mort et des effets qu'elle produit sur les vivants, et c'est alors surtout dans la mort en « il » (celle des inconnus, des statistiques et des faits divers), et dans la mort en « tu » (celle des proches), qu'elle trouve ses formes matérielles les plus immédiatement identifiables. Le mort, le cadavre, est sans doute la manifestation la plus évidente de cette matérialité. Il incarne l'idée dans la matière, et constitue la preuve empirique démontrant la finitude, a minima biologique et corporelle, de tout être vivant. Il se présente sous une grande diversité d'aspects, comme en témoigne la richesse du vocabulaire utilisé pour le désigner⁴, qui illustre les différents stades de cette

2 ALAIN, 1970, *Propos*, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. II, p. 124.

3 GÜTHKE Karl S., 2009, *The gender of death. A cultural history in Art and literature*, Cambridge, Cambridge University Press.

4 COURTOIS Martine, 1991, *Les Mots de la mort*, Paris, Belin, coll. « Le Français retrouvé ».

mort-processus – la thanatomorphose⁵ – menant le corps de l'arrêt complet et irréversible des systèmes cardiovasculaire, respiratoire et cérébral, jusqu'à sa décomposition et sa disparition. La mort qui s'incarne dans le cadavre est en mutation constante, et prend tour à tour l'apparence de la plus parfaite rigidité ou celle d'une mollesse tendant parfois jusqu'à l'informe, l'aspect de « ce je ne sais quoi qui n'a point de nom en aucune langue », comme l'écrivait Bossuet dans sa célèbre oraison funèbre d'Henriette-Anne d'Angleterre⁶. Intègre ou morcelée, elle peut être de chair, de sang, d'os ou de cendres. Saisie sur le vif, sous ses aspects les plus bruts et naturalistes, elle peut aussi paraître après avoir été mise en scène, embellie ou partiellement préservée par l'usage de techniques anciennes ou modernes : baumes et bandelettes des embaumements antiques, ou canule, solution conservatrice et fond de teint de la thanatopraxie⁷ contemporaine.

Cette mort cadavérique se rencontre dans les hôpitaux, les EHPAD, les maisons funéraires, ou encore dans l'espace intime et privé d'un sujet décédé à son domicile. Mais elle peut aussi surgir là où on ne l'attend pas, sous les traits d'un accidenté de la route désincarcéré de son véhicule, d'un suicidé ayant décidé de mettre fin à ses jours sous les rails d'un métro, d'une victime de crime découverte au hasard d'une balade en forêt, ou d'un sans domicile fixe retrouvé mort au pied d'un immeuble. La mort-cadavre s'expose également dans les musées et autres espaces patrimoniaux, que ce soit sous la forme d'une momie pharaonique, des pensionnaires des catacombes de Palerme, des corps pétrifiés de Pompéi, des amoncellements ordonnés de crânes ou de tibias des

5 Ensemble des altérations morphologiques engendrées par la mort.

6 BOSSUET Jacques, 1860 [1670], *Oraison funèbre d'Henriette-Anne d'Angleterre, duchesse d'Orléans*, Paris, Delalain.

7 Ensemble des techniques et soins de restauration, préparation et préservation des cadavres humains avant les funérailles (embaumement, maquillage...)

catacombes de Paris, ou encore d'une main ou d'un fœtus flottant dans un bocal de solution chimique et exposé sur l'étagère d'un musée d'histoire de la médecine.

La mort n'a même pas besoin de prendre forme humaine pour rappeler sa présence aux vivants : l'oiseau fraîchement écrasé sur le bord d'une route, le poisson flottant à la surface d'un étang pollué, le bœuf morcelé exposé sur l'étal d'un marché, ou le trophée cynégétique trônant au mur d'un amateur de chasse, quoi qu'instaurant une forme de distance liée à la différence des espèces, assument aussi ce rôle de matérialisation et de distillation de la mort dans l'environnement ordinaire des vivants, libres pour leur part d'y prêter plus ou moins d'attention.

La confrontation directe n'est pas non plus nécessaire pour se trouver exposé à la mort : la photographie, l'écrit ou la vidéo jouent ici un rôle de médium et la montrent par récits ou images interposés : celles de sacs mortuaires, des mares de sang ou des corps mutilés de victimes d'attentats, de conflits armés, de catastrophes naturelles ou industrielles, images parfois pudiquement floutées ou opportunément recadrées pour tenter d'en limiter l'impact violent auprès du public tout en affirmant la dimension dramatique. Le cadavre n'est de toute façon pas indispensable à cette incursion de la mort dans le monde des vivants, puisqu'elle se manifeste aussi, indirectement, au travers de simples objets, parfois si discrets qu'il serait facile de ne pas les remarquer. Plaques commémoratives en façades d'immeubles, monuments des cimetières, corbillards circulant dans l'espace public, ornements funéraires en vitrines des marbriers, ou même avis de décès publiés dans la presse suffisent déjà, en dépit de leur froide apparence et de l'inertie de leur composition, à rappeler aux vivants que la mort rôde à chaque instant, autant de signes que les plus concernés ou les plus angoissés sauront sans peine déchiffrer. Pour les proches d'un défunt, l'objet en apparence le plus insignifiant ayant occupé une place

dans sa vie (du vêtement au stylo en passant par la bouteille de parfum ou le banc qu'il occupait régulièrement dans un parc) suffit également, non pas tant par sa présence que par l'absence qu'il révèle et concrétise dans l'espace matériel des choses, à mettre en lumière cette réalité tangible de la mort.

Aussi, si l'idée de développer une addiction à la mort, c'est-à-dire au rien ou au néant, peut paraître improbable au premier abord, il est en revanche envisageable que ses avatars matériels puissent eux, au même titre que l'alcool, le tabac et toutes autres substances addictives, être perçus comme des produits consommables, échangeables, et à l'exposition desquels l'individu pourrait, sous conditions, tirer des effets suffisamment marqués pour le conduire vers une consommation ou une exposition régulière et même, dans certains cas, problématique et dépendante.

Mort-expérience

Au-delà de l'abstraction pure et de la matérialité, la mort est également un processus anthropologique au cours duquel l'individu passe du statut de sujet vivant à celui de défunt. Ce processus, variable dans sa durée et ses conditions, donne lieu à l'accomplissement de rites funéraires plus ou moins poussés et produit, chez celui qui meurt comme chez ceux qui l'entourent, une grande variété de ressentis et d'émotions. La mort est alors, pour ceux qui y sont confrontés, une appréhension directe du « mourir », recouvrant à la fois le fait de vivre et penser la mort (la sienne et celle des autres), mais aussi celui de continuer à vivre malgré la mort, c'est-à-dire de faire, en survivant, l'expérience du deuil. Vécue à la fois individuellement et collectivement, cette mort-expérience s'éprouve et produit des effets tant physiques que psychologiques. Elle ébranle l'individu qui y fait face et, par cette nature expérimentable et pourvoyeuse de sensations ou de réflexions intimes, pourrait être rapprochée

de certaines substances ou conduites potentiellement addictives produisant, chez ceux qui s’y adonnent, des effets corporels et psychiques parfois intenses, mais aussi une forme de révélation et de reconsidération de soi et de son environnement⁸.

C’est cette expérience évolutive, complexe et forcément unique que Nicolas Menet, 43 ans, fait le choix de relater entre les mois de septembre 2022 et janvier 2023, lorsqu’il se sait atteint d’un glioblastome, tumeur incurable du cerveau. Publié quelques semaines seulement après le décès de son auteur, le livre n’a pas le caractère voyeuriste d’un journal intime qui serait dévoilé *a posteriori* à la curiosité du public. C’est, au contraire, le récit d’une expérience personnelle et pourtant universelle de la mort pleinement embrassée, pensée et vécue par l’auteur comme un « parcours initiatique ardu pour aborder la fin de [sa] vie de façon sereine, en accord avec [soi-même]⁹ », comme un ultime projet. Nicolas Menet y décrit l’état nouveau et évolutif dans lequel le plonge cette expérience du mourir. L’annonce de la mort inéluctable – « grand nettoyage de l’esprit » produisant un « éclaircissement des horizons » – et son acceptation lui apparaissent alors comme le synonyme d’une liberté nouvelle dont il faut apprendre à jouir :

Quand les notions de risque et de danger se sont envolées parce que nous connaissons l’issue [...] pourquoi ne pas alors chercher de nouvelles ressources dans ses désirs, ses fantasmes et ses rêves les plus fous? Sans aucune censure, en homme libre, affranchi de toute entrave? Et d’ailleurs, qui? Quoi? Comment pourrait-on m’empêcher, même neurologiquement dégradé, de penser, d’imaginer, de jouir mentalement, de me droguer dans un délire

8 DOLARD-ROCHE Élisabeth, 2002, *Drogue : pourquoi a-t-on interdit l’usage des stupéfiants ?*, Paris, ESKA, p. 177-178.

9 MENET Nicolas, 2023, « Avant-Propos », dans *Faire le deuil de soi*, Paris, Recherche Midi, p. 17.

imaginatif total, hors norme, qui n'appartient qu'à moi, à moi seul? Même au milieu d'un système de contrôle médical ou carcéral, avec la maladie prête à attaquer à la moindre faiblesse, la mort qui rôde, je voyage dans mes souvenirs et mes émotions, je recrée des sensations, j'explore mes aspects les plus sombres ou les plus lumineux. Malgré mon corps diminué, j'enchaîne les chorégraphies mentales, je peins, je sculpte, je baise, j'imagine d'autres vies, j'écris des livres.

J'imagine ma vie dans l'au-delà, faite de téléportation et de signes laissés aux vivants, de mon nouveau métier d'ange gardien, de thés chics pris avec mes prestigieux ancêtres pour faire leur connaissance, de réunions avec le comité exécutif de Dieu en personne – parce qu'évidemment je ne m'imagine pas ailleurs que dans les hautes sphères de la décision – afin de décider de l'avenir du monde, de voyages dans l'histoire...

Je prends mes regrets à bras-le-corps, les jette à la poubelle, dans mon égout personnel si besoin. Après tous ces deuils successifs et les efforts perçus comme inhumains que j'ai eu à déployer, je jouis d'une liberté retrouvée. Mais est-ce que cette liberté émotionnelle, sensorielle, créative et mentale est suffisante? Non. Parce que, grisé par ce souffle nouveau, je veux plus, toujours plus.

Je veux maintenant la liberté de mourir quand je le décide¹⁰.

L'expérience de la mort à venir permet alors, par son dénouement assuré, de se débarrasser des contraintes ordinaires, de se « détacher de son individu et de sa subjectivité, de sa vanité¹¹ » pour « partir en vacances de [soi-même] », alors que tout est « si soudainement ramené à son essence que cela en devient même agréable ». C'est même au champagne

10 *Id.*, « Se délester jusqu'à l'épure », p. 63.

11 *Id.*, « Épilogue », p. 180.

et entouré d'amis que Nicolas Menet fête la « libération » marquée par l'arrêt des traitements invasifs, et la perspective de vivre désormais « [sa] meilleure vie [...] sans le poids de lendemains à construire, d'un avenir à décider¹² ». Mourir est ici une expérience totale, qui implique une nouvelle relation à soi et au temps, où le futur devient une « notion futile » et ne se conçoit plus que dans la projection de soi en tant que futur défunt. Elle impose de « vivre dans un présent absolu, fait de plaisirs, de jouissances, de moments intenses » et qui, lui-même, se voit influencé par la progression du mal mortel qui « n'a de cesse de dissoudre [l'individu tel qu'il fut] comme le ferait de l'acide¹³ », donnant au malade l'impression d'être « déjà dans un autre monde, un monde d'après, à distance du présent actuel ». Dans cette expérience particulière de la mort en cours, un processus de « deuil de soi » s'accomplit chaque jour, nécessitant dans le même temps l'acceptation de la disparition de certaines facultés et de certains souvenirs autant que la réinvention de soi. Il s'agit alors pour l'auteur de s'approprier cette parenthèse pour qu'elle ne devienne pas une impasse. Pour celui qui décide de « [se] conserver le plus autonome possible, de préparer un grand projet, celui de [sa] fin de vie, des derniers instants beaux et non douloureux, consentis, sans drames [...]¹⁴ », de ne pas se laisser être « dépossédé de [son] libre arbitre », le cheminement intime revêt aussi une portée collective à travers ses réflexions sur la reconnaissance pour tous d'un « projet de fin de vie » impliquant le mourant et son entourage et permettant au futur défunt de « conserver sa place et sa fonction¹⁵ » dans le groupe social en accompagnant son entourage vers l'acceptation de sa disparition prochaine.

12 *Id.*, « Construire son propre chemin », p. 81.

13 *Id.*, « Lâcher prise », p. 121.

14 *Id.*, « Construire son propre chemin », p.73.

15 *Id.*, « Réinvestir un futur tronqué », p. 92.

Si l'expérience de Nicolas Menet lui est propre, elle traduit cependant toute la complexité des parcours vécus par les futurs-morts et leur entourage. Seuls les décès les plus soudains, notamment ceux qui ont lieu pendant le sommeil, ou sous sédation, semblent exempter les défunts des fluctuations émotionnelles ou des questionnements philosophiques auxquels font face ceux qui ont conscience d'être entrés dans la phase finale de leur existence. Dans les autres cas, celui qui fait l'expérience de la mort la vivra et la ressentira dans sa chair. Il se verra ainsi physiquement transformé, dans un processus de dégradation et d'affaiblissement plus ou moins drastique ou progressif, avec parfois même l'illusion, dans les tout derniers temps de l'expérience, d'un rétablissement soudain¹⁶. Il expérimentera aussi souvent la douleur, dans une intensité variable dans le temps et suivant les cas, depuis une absence quasi complète jusqu'à une omniprésence si intolérable qu'elle pousse à souhaiter que l'expérience atteigne au plus vite son terme.

Ces inégalités devant les effets physiques de la mort-expérience influent évidemment sur ses aspects psychologiques et émotionnels, bien qu'elles ne soient pas le seul agent opérant en la matière. L'état de lucidité, de conscience ou encore d'acceptation du décès qui s'annonce, la personnalité du mourant, ainsi que le contexte du décès jouent ici un rôle évident, et la mort ne sera pas vécue de la même façon selon qu'elle se déroule dans l'espace intime et rassurant du domicile, en milieu hospitalier, ou dans l'espace public; selon que le défunt soit seul ou accompagné de proches, qu'il croie ou non en une forme de vie après la mort ou de survivance de l'âme, que la mort ait été anticipée et acceptée de longue date ou que l'annonce de son imminence soit tardive, qu'elle soit la finalité longtemps repoussée d'une

16 MUTIS Marine, ÉVRARD Renaud, BACQUÉ Marie-Frédérique, 2020, « La lucidité terminale : facteur de facilitation du deuil ou de complication traumatique ? », *Études sur la mort*, 2, n° 154, p. 121-135.

pathologie initialement combattue, le résultat d'un accident ou d'un crime, ou encore le choix déterminé d'un suicidaire.

Pour certains, faire l'expérience de la mort induit, dans un souci de partir la conscience tranquille, de se réconcilier avec certaines personnes, d'obtenir ou d'accorder le pardon, d'avouer un secret trop longtemps gardé, ou tout simplement, de faire part de son attachement à ses proches¹⁷. À l'inverse, d'autres refusent le caractère inéluctable de leur situation, et se réfugient dans l'espoir de traitements ou de technologies devant les autoriser à mettre la mort sur pause¹⁸. D'autres encore, bousculés par la prise de conscience de leur fin approchante, sont sujets, comme nombre d'individus ayant frôlé la mort de près, à un regain de désir de vivre, nourri par la peur de regretter une existence qui n'aurait pas été pleinement vécue. Ils se lancent alors dans la réalisation urgente et accélérée de rêves ou de projets jusque-là endormis ou ignorés, comme pour récupérer, par anticipation, le temps qu'ils considèrent leur être volé. Certains, enfin, décident de s'emparer jusqu'au bout de cette expérience ultime en contrôlant, autant qu'ils le peuvent, le moment et les circonstances de leur mort, et en revendiquant ce droit à décider du terme au-delà duquel la mort semble une meilleure perspective que celle de la poursuite de la vie.

Expérimenter la mort n'a rien de linéaire. Le déni, l'angoisse, l'apparition ou le regain du sentiment religieux, l'espoir et le désespoir, la résignation, le soulagement, les regrets, la colère ou même l'impatience peuvent ainsi se manifester conjointement ou successivement chez un même mourant. Mourir n'est alors une expérience ni exclusivement négative, ni parfaitement positive. Dans son récit, Nicolas

17 *Id.*, p. 125.

18 MICHEL Jérôme, 2015, *L'Affaire Martinot ou Prométhée congelé : le juge, la mort et le rêve d'immortalité*, Issy-les-Moulineaux, LGDJ-Lextenso ; JANDROK Thierry, 2020, « Le transhumanisme ou la double négation de la mort », *Études sur la mort*, 2, n° 154, p. 153-165.

Menet témoigne avoir pris le temps de dire adieu à ceux qui l'ont accompagné dans l'existence et de recontacter certains de ceux dont il s'était trouvé éloigné, démarches lui permettant de se sentir « plus puissant » dans son parcours¹⁹. Mais en dépit de l'acceptation et de la positivité dont il fait preuve durant ce cheminement, il avoue également s'être parfois senti faible et vulnérable, avoir pleuré, et avoir fui la réalité de la mort à venir dans l'espoir de la guérison. Son expérience s'accompagne ainsi de sentiments de tristesse, d'amertume ou de regrets à l'égard d'une vie et d'un passé jugés sur la base de leurs imperfections, et d'un futur hypothétique qui n'arrivera jamais. Mais la peur, surtout, est, comme la douleur, presque toujours présente dans la mort-expérience. Peur de souffrir, peur d'une fin de vie « chaotique, misérable, glauque », mais aussi, tout simplement, peur d'un « ordre viscéral et animal²⁰ » de mourir :

Elle crée en moi un effroi abyssal et spectaculaire, me reliant aux cosmogonies les plus anciennes. Je touche du doigt la peur génétique que n'importe quel vivant a dans son patrimoine, un mélange de peur panique et d'attente, de subjugation et de terreur, de fuite et de désarroi. Je suis comme une mouche qui se cogne désespérément contre les vitres d'une fenêtre parce qu'elle panique de voir arriver sa mort prochaine, et qui croit en même temps que cette lumière sera son salut pour vivre encore. Elle ignore que c'est faux, elle y croit comme à une vérité absolue, comme on pourrait croire en Dieu. [...] J'en suis exactement au même point que cette mouche. La seule certitude que j'ai à ce moment précis, c'est que mon destin est inexorablement orienté vers la mort²¹.

19 MENET Nicolas, 2023, « Construire son propre chemin », dans *Faire le deuil de soi*, *op. cit.*, p. 84.

20 *Id.*, « Lâcher prise », p. 120.

21 *Ibid.*

La peur ne se contente pas d'accompagner l'expérience, elle la précède souvent. Puisque l'incertitude génère la crainte, et que la mort est un abîme d'incertitudes, alors le simple fait d'anticiper et d'imaginer sa propre fin constitue une expérience en soi et revient à se créer d'interminables et inextinguibles angoisses, décrites notamment en 1888 par Henri Lavedan :

« Il faut que je révèle à quelqu'un le secret de ma tristesse. Depuis des années et des années, ma vie n'est qu'une angoisse perpétuelle. Vous ne devinez pas pourquoi ? Je vais vous le dire... »

C'est une idée qui est plantée là – il se toucha le front de l'index – et qui n'en bouge jamais. Elle est installée. »

Se penchant, il me prit par les épaules et me chuchota, tout près, comme s'il avait honte de cette confidence : « J'ai peur de la mort ».

Je frissonnai.

Il reprit en scandant chaque monosyllabe, pour mieux m'en faire approfondir la terrifiante signification « J'ai... peur... de... la... mort... Vous sentez si je suis malheureux ? »

Il disait cet aveu de l'air pénétré d'un enfant malade qui désire qu'on le plaigne.

Je l'interrompis : « Vous n'êtes pas le seul, tout le monde préfère vivre... et longtemps ! »

Il répliqua en hochant la tête : « Non, vous n'y êtes pas ! ce n'est pas l'amour de la vie, que j'ai, c'est la peur de la mort... Tout ce qu'on voudra qui ne soit pas vivre, j'y consens ! Mais, pas mourir... pas mourir... jamais je ne me déciderai... Comment m'est venue cette terreur ? ... Je ne sais. Dès le premier âge de ma raison, je me souviens de l'avoir éprouvée. Tout petit... jeune homme plus tard... ma vie entière, j'ai enduré ce martyre. Cette pensée persistante ne m'accorde pas une minute de répit. Je songe à la mort en me levant, en m'habillant, dans la rue, quand je mange,

toujours, partout, jusqu'à l'heure où je me couche. La nuit, elle dispose de mon sommeil, et quand elle condescend à me laisser dormir, épuisé, c'est pour accourir en rêve... Oh! C'est d'un pénible... mettez-vous à ma place! J'ai deux ou trois cent mille livres de rente, une fortune considérable. Elle n'a jamais pu seulement, pendant un quart d'heure, me faire oublier... J'ai essayé de toutes les distractions et des plus extravagantes folies. Avant même de mettre à exécution les projets sur lesquels je comptais le plus, j'avais reconnu déjà l'inutilité de mes tentatives. Cela en est ainsi parce que cela doit être. Est-ce une maladie ou une punition? Dites-moi votre avis franchement... Mais je suis insensé, vous ne pouvez pas le savoir plus que moi. [...] Il faudra que je meure, il le faudra... tout le monde y passe. Ce sera mon tour dans dix ans, vingt ans! Peut-être demain? Dans dix minutes, est-ce qu'on sait? Et, monsieur, voyez-vous dans ces moments-là ma cervelle travaille, travaille, je vois mille choses, mille détails à la fois, avec une netteté, une précision photographique : moi, au lit, sur le dos, on me veille... je sens ma barbe raide qui pousse... le cercueil posé tout debout dans un coin de la chambre, il m'a l'air un peu petit... Des gens noirs en pèlerine, le chapeau sur la tête, qui m'emportent et me chargent sur la voiture sabrée de courants d'air. Tout cela me cause une peur... Mais je n'insiste pas... je vois que mes paroles vous font de l'impression, je ne veux pas que vous deveniez comme moi, je sais trop combien on souffre. Je vous disais tout à l'heure que j'ai été marié; ma femme n'est plus. J'avais deux enfants, Paul et Geneviève; ils sont morts aussi. C'est comme un fait exprès. Quant à mes parents, il y a déjà longtemps qu'ils sont partis... De sorte que je suis tout seul. Voilà ma vie. Le luxe de mon hôtel m'est devenu insupportable. Je n'ai pas une amitié, plus de famille. Alors, je vais au hasard prendre mes repas, n'importe où, et je rentre ici le plus tard possible dans la nuit, avec mon cauchemar qui ne me quitte pas. Tenez, en ce

moment où je vous parle, j'ai la Mort à mes côtés, elle est là, dans ma chambre... Je la sens. Cela dure depuis cinquante ans. Adieu... jeune homme, je vous attriste inutilement, rentrez chez vous, allez.... Laissez-moi... Allez... »

Il se leva et m'accompagna jusqu'à la porte, où il me laissa, terrifié.

Il ne revint pas au café où je l'avais rencontré, et je l'oubliai avec le temps. Je voyageai. Deux ans après, me promenant dans les Champs-Élysées, je tressaillis en reconnaissant l'hôtel où il m'avait fait, une nuit, la singulière confidence de son effroi.

Une curiosité m'empoigna de savoir ce qu'était devenu mon maniaque. Je sonnai. Un vieux serviteur se présenta.

« M. Michaud ? lui demandai-je.

Il est mort, l'an dernier, monsieur. »

Je fus péniblement surpris.

« Ici, dans cette maison ?

Oui monsieur, j'étais là avec M. le docteur... Ah ! dame, ça n'a pas été tout seul... Il ne pouvait pas se faire à cette idée-là... "Vincent, qu'il me répétait tout le temps dans son agonie, Vincent, j'ai peur." Et puis, d'un coup, il s'est échappé de mes bras, ses yeux ont viré sens dessus dessous... il a dit "Ce n'est que cela !" Et il a passé ».

Henri Lavedan, « Un homme peureux »,
Revue des journaux et des livres, 11 novembre 1888

Le mort-expérience, intime, se vit également sur le plan collectif. Ainsi, ceux qui parviennent à s'appropriier leur fin de vie en organisant leur mort comme s'ils déposaient le bilan, ne le font rarement que pour eux-mêmes. Si trier ses affaires, préparer ses obsèques, léguer ses biens, ou encore s'assurer de la prise en charge de ses enfants, de ses animaux,

voire de ses réseaux sociaux²², offre au mort en devenir le sentiment d'une capacité de contrôle et de mise en ordre du monde qui lui survivra, c'est aussi un moyen de ne pas se voir comme une charge mentale ou financière pour les futurs survivants et de la sorte, imagine-t-on, d'alléger un peu la dureté de leur deuil. Avec la mort, futurs défunts et futurs endeuillés prennent ainsi mutuellement soin les uns des autres, et ces derniers font, comme les mourants, leur propre expérience de la mort, tant sur le plan physique qu'émotionnel. Ils peuvent ainsi connaître, avant ou après le décès, des phases de prise ou de perte de poids conséquentes, ainsi qu'un vieillissement cognitif ou physique prématuré. Comme les mourants, ils connaissent les affres et les soulagements entremêlés ou successifs du chagrin, de la peur, de la colère, du désespoir, du déni ou de l'acceptation voire de la réjouissance, notamment lorsque le défunt est exécré. Ils peuvent traverser des périodes d'insomnies, de stress, de fatigue intense, d'hypervigilance ou d'apathie, de mutisme, de réclusion, des difficultés de concentration, des hallucinations²³, ou, au contraire, des phases intenses d'hyperactivité compensatoire. Ces ressentis ou ces réactions ne semblent pas toujours en adéquation avec ce qui pourrait être attendu, et peuvent même sembler irrationnelles ou surprendre par leur caractère excessif au regard du contexte, ou à l'inverse par leur apparente légèreté. Et si, dans la majorité des cas, l'expérience de la mort s'efface chez le survivant, une fois le

22 HALIN Pierre-Yves, 2016, « Les morts-vivants numériques », *Effenillage*, n° 5, p. 51-53 ; GEORGES Fanny, « Éternités numériques », dans ROBIN AZEVEDO Valérie (dir.), *[Im]matérialités de la mort*, Paris, CNRS Éditions, coll. « Les essentiels d'Hermès », p. 67-87 ; GRAHAM Connor, GIBBS Martin, ACETI Lanfranco (dirs.), 2013, « Death, Afterlife and Immortality of Bodies and Data », numéro spécial de *The Information Society*, 29, n° 3, p. 133-141.

23 BENNETT Gillian, BENNETT Kate-Mary, 2000, « The presence of the dead : an empirical study », *Mortality*, n° 5/2, p. 139-157.

décès passé, au profit de l'expérience de l'absence, il arrive qu'elle ne puisse se clôturer et se transforme alors en deuil pathologique²⁴, marqué par la difficulté d'un retour à une vie normale et par l'apparition durable de symptômes tels que le développement d'idées ou de troubles obsessionnels, un isolement social prolongé, des formes dépressives sévères, l'accroissement ou le développement de la consommation de substances ou encore l'apparition de pensées suicidaires au travers desquelles la mort d'autrui pourra produire le risque de conduire à l'expérience de la mort de soi.

De même que l'attention accordée aux manifestations concrètes de la mort varie fortement d'un individu à un autre, les ressentis et les réactions générés par l'expérience de la mort sont très hétérogènes. Il n'en demeure pas moins qu'elle est susceptible de produire, chez ceux qui s'y trouvent confrontés, des effets intenses capables de les ébranler jusqu'au plus profond de leur être. En ce sens, elle peut être comparée à divers comportements ou substances addictifs. Néanmoins, les notions de plaisir et de récompense, omniprésentes lorsqu'on aborde la question des mécanismes de la dépendance, semblent ici bien lointaines, ce qui pourrait constituer une différence autant qu'un frein au potentiel addictif de la mort. Celle-ci semble bien plus répulsive qu'attractive et rares, en effet, sont ceux qui confessent penser en tous lieux et en tout temps à elle ou à en rechercher intentionnellement la proximité pour en tirer une forme de satisfaction. Au contraire, il semble préférable de s'en tenir aussi loin que possible, voire de feindre l'ignorance dans une forme de fuite ou de déni rassurant, tant la mort-expérience, autant que la mort-substance, semblent avant tout pourvoyeuses de ressentis douloureux ou désagréables. Mais les apparences sont souvent trompeuses, et la rareté

24 Ou « troubles du deuil prolongé » pour les classifications internationales.

présumée des accros à la mort serait peut-être aussi imputable à une forme de honte qui empêcherait l'affirmation des penchants de certains envers les choses macabres. Quant à l'omniprésence de la mort, elle n'est en aucun cas synonyme d'accessibilité, et peut-être est-il moins simple de s'adonner à elle qu'au sexe, au jeu, ou encore à l'alcool. Du fait de sa nature ambivalente, elle est, en effet, l'enjeu, comme diverses substances contrôlées ou prohibées, de systèmes de régulation plus ou moins formels et conscients susceptibles d'en restreindre l'accès aux curieux comme aux thanatophiles les plus chevronnés.

Chapitre II

Régulation et prohibition

Les modalités de mise en contact de la mort et des vivants rapidement évoquées jusqu'ici – depuis l'exposition à la mort par le relais des médias jusqu'au deuil d'un proche, en passant par la présentation de dépouilles humaines ou animales dans les musées –, n'ont pas toutes la même valeur¹, tant sur le plan des émotions et des sensibilités, que de la morale, de l'hygiène ou du droit. Les regards et jugements portés sur elles sont en effet loin d'être homogènes ou figés, et l'ambivalence caractérise notre rapport au cadavre². De par la place et le caractère si particulier pris par la mort et les morts au sein des sociétés, du fait même de la portée anthropologique

1 « Le “réel du cadavre“ est indécidable car toujours traversé de représentations et de valeurs. Trancher sur son statut, même avec la meilleure volonté du monde, c'est effectuer un choix de valeur » : LE BRETON David, 2013, « Face à ce qui reste : ambivalence du cadavre », dans SCHEPPENS Florent (dir.), *Les Soignants face à la mort*, Toulouse, Érès, coll. « Clinique du Travail », p. 70.

2 *Ibid.*

complexe de ces objets, déjà largement mise en lumière par les sciences humaines³, cette confrontation ne saurait jamais être parfaitement neutre ou inoffensive. L'exposition à la mort exige alors la mise en place de mesures de contrôle ou d'un système plus ou moins formalisé et conscient de régulation permettant d'en limiter les effets néfastes et les potentiels dérives, abus ou excès. Mais quels sont les fondements des limites tracées, et quels dangers souhaiterait-on écarter en les employant? Pourquoi et comment, en somme, la société aurait-elle mis en place des mesures de régulation de l'accès à la mort, comme elle a pu le faire avec certaines substances considérées comme toxiques ou moralement dangereuses?

Inviolabilité et sacralité

Les sociétés ont toutes développé des interdits propres à la mort, évolutifs dans le temps et fondés sur des motifs religieux, spirituels, moraux ou hygiéniques. Ils induisent, par leur seule existence, la possibilité d'une transgression et interrogent donc les limites posées, dans les rapports à la mort, entre le licite et l'illicite, le tolérable et l'intolérable. Les débats lancés à la fin des années 2000, en France notamment, autour des demandes de restitution de restes humains conservés dans des musées occidentaux et acquis dans des circonstances contestables ou au sujet du développement et du succès d'expositions itinérantes de corps « plastinés⁴ » sont

3 On se reportera entre autres à THOMAS Louis-Vincent, 1980, *Anthropologie de la mort*, Paris, Payot ; ARIÈS Philippe, 1977, *L'Homme devant la mort*, Paris, Seuil, 2 vol. ; GORER Geoffrey, 1995, *Ni pleurs ni couronnes, précédé de pornographie de la mort*, traduit par ALLOUCH Hélène, Paris, EPEL ; LAQUEUR Thomas W., 2018, *Le Travail des morts : une histoire culturelle des dépouilles mortelles*, traduit par BORRAZ Hélène, Paris, Gallimard.

4 Opération consistant à préserver les tissus biologiques en remplaçant les fluides organiques par des matières telles que la résine, le silicone ou le polyester.

des exemples mettant en valeur cette problématique. Sollicité sur ces questions par plusieurs associations, le Comité Consultatif National d'Éthique pour les Sciences de la Vie et de la Santé⁵ a livré un avis relatif aux conditions et aux limites recommandables en matière de conservation et d'exposition des restes humains auprès du public :

L'argument de la transmission du savoir anatomique est récurrent dans les campagnes de promotion de ce type de manifestation. Il postule une analogie avec la présentation anatomique faite aux étudiants de médecine dans les salles de dissection où se trouvent les corps cadavériques de personnes ayant fait don de leur corps à la science. Les expositions de cadavres se borneraient à étendre l'accès au corps des personnes décédées à d'autres catégories de la population que celle des futurs praticiens. [...]

Comment ignorer que les organisateurs de ce genre de manifestation n'ont jamais recours à des corps artificiels, en dépit des moyens sans précédent dont nous disposons aujourd'hui au niveau des techniques et des outils informatiques pour apprendre l'anatomie? La vérité est que le public d'amateurs ne souhaite pas recevoir une leçon d'anatomie à laquelle la représentation plastique du corps humain suffirait, mais voir des morts réels. De l'aveu même des organisateurs et de nombreux spectateurs, des cadavres artificiels, même ressemblants à s'y méprendre, feraient perdre toute attractivité à l'exposition. C'est plus dans le désir de voir que dans le désir d'apprendre l'anatomie humaine que réside le ressort fondamental de ce type d'exposition. En soi, l'acte de regarder n'a rien d'illégitime. C'est l'attrait de l'œil pour les dépouilles de personnes réelles

5 Organisme consultatif indépendant, créé en 1983, ayant pour mission de fournir des avis sur les questions de société et les problèmes éthiques liés aux progrès de la connaissance dans les domaines de la santé, de la médecine et de la biologie.

qui pose problème. La « fascination » est, du reste, un terme qui revient de façon récurrente dans les témoignages des personnes ayant assisté à ce type de spectacle. Son utilisation à titre d'argument accrédite l'idée trompeuse que l'intensité de nos émotions pourrait nous dispenser d'avoir à mener une réflexion critique sur ce que nous regardons. Déplacé d'un endroit à un autre de la planète, le cadavre cesse d'être une histoire pour devenir un spectacle. Il devient un objet de curiosité destiné à frapper les regards. Nous sommes en présence de personnes mortes dont le corps est censé demeurer « toujours vivant » du fait d'activités ludiques ou sportives auxquelles elles semblent s'adonner dans les salles d'exposition. Présenter la mort sous un tel angle n'aboutit qu'à la nier dans son aspect tragique et sa force événementielle. La rendre ludique et spectaculaire revient à en effacer la dimension ancestrale (le « retour à la poussière ») qui fait du défunt un « disparu », celui qui « n'est plus », ou plus exactement dont l'être ne s'éprouve plus que dans le souvenir, l'évocation et le manque. L'importance du nombre de visiteurs est mise en avant par les organisateurs pour créditer l'exposition d'une valeur culturelle. Ainsi, le problème éthique serait résolu par le fait que plusieurs millions d'amateurs aient visité ce genre d'exposition et que beaucoup d'entre eux l'auraient trouvée « extraordinaire », « sensationnelle », etc. Cependant, un taux d'audience peut-il servir d'argument culturel ? On doit se souvenir qu'au siècle dernier, les exécutions publiques rencontraient, dans notre pays, un tel succès auprès des foules qu'elles confinaient au trouble à l'ordre public. L'histoire en général témoigne de ce que la foule se passionnait pour le spectacle de la mort en direct autant qu'elle était fascinée par celui des personnes torturées, rouées, écartelées ou guillotonnées. [...]

L'acceptation sociale dont bénéficie le culte des reliques laisse apparaître que c'est moins l'exposition des corps de défunts en tant que telle que les motifs de leur exhibition

qui suscitent la critique. Un culte de reliques obéit à des critères anthropologiques, théologiques et religieux de telle sorte que les corps exposés dans des églises, recouverts de cire et de vêtements, sont non seulement respectés, mais vénérés ou priés. Tout soupçon de mise en scène ou d'ambition lucrative est manifestement exclu. S'agissant de la conservation ou de l'exposition de vestiges humains dans les musées publics, c'est dans le souhait de préserver un témoignage de l'histoire que réside sa motivation. Elle soulève un cas de conscience du fait du regard critique que l'on porterait sur une pratique similaire si elle se déroulait de nos jours. Nous avons, par exemple, conservé les vestiges de Pompéi. Or, il est clair que si une telle catastrophe se produisait aujourd'hui, il ne serait pas envisageable d'en faire un musée pour que les foules puissent voir les corps des personnes ensevelies par l'éruption volcanique. [...]

Les Directeurs de musée ont conscience que les vestiges humains, et singulièrement les têtes décapitées, ne sont plus décemment montrables compte tenu de leur provenance. Il suffit de regarder le visage d'une tête maorie décapitée et conservée en l'état pour comprendre qu'elle n'est pas réductible à un bien patrimonial comme les autres. Un visage n'est pas un assemblage d'os et de tissus mais la partie la plus expressive du corps humain. [...] On ne saurait continuer à détenir dans nos collections de tels vestiges humains alors que les peuples dont elles proviennent revendiquent leur restitution pour des raisons dont nous reconnaissons la valeur à travers les rites d'inhumation avec lesquels nous accompagnons nous-mêmes nos proches décédés [...]

Certains conservateurs de musée redoutent que la restitution de têtes maories ne crée un précédent et les contraignent, à terme, à procéder également à la restitution des momies du Louvre, sinon des ossements d'hommes de Cro-Magnon. Il convient, sur ce point, de distinguer deux cas de figure. Les vestiges d'hommes de Cro-Magnon ou de Néandertal

ne sauraient nous poser de cas de conscience dans la mesure où ils appartiennent à la préhistoire. Aucune demande de restitution ne peut être formulée à propos de ces corps qui sont, par ailleurs, source d'études scientifiques enrichissantes pour l'humanité. Les scientifiques ont besoin de ces corps pour les étudier et comprendre l'évolution des espèces. Même si elle peut être schématique en certaines situations, la différence entre ce qui est contemporain et ce qui est très ancien, entre ce qui est objet de demande de restitution et ce qui ne l'est pas peut donc servir de fil conducteur à la réflexion éthique [...].

La séparation entre les vivants et les morts est une codification culturelle qui participe de l'organisation du « vivre-ensemble ». On trouve la trace de son importance anthropologique dans les œuvres les plus anciennes de notre patrimoine culturel. C'est, dans l'histoire de l'humanité, une préoccupation récurrente et croissante que le respect à l'égard des cadavres s'exprime à travers le refus de les exhiber. Le consentement d'une personne à donner son corps à la science après son décès (pour des raisons anatomiques et pédagogiques) ne saurait être confondu avec un cautionnement de sa mise en scène post-mortem à des fins commerciales. Il n'y a pas d'éthique sans consentement mais le consentement ne suffit pas à donner à une action sa légitimité éthique. La dignité du défunt vaut d'être prise en considération.

Comité Consultatif National d'Éthique pour les Sciences de la Vie et de la Santé, Avis n° 111 – *Avis sur les problèmes éthiques posés par l'utilisation des cadavres à des fins de conservation ou d'exposition muséale*, 7 janvier 2010, 15 p.

Cet avis, purement consultatif, met en lumière deux points presque inséparables et essentiels à la compréhension de ce qui

pourrait motiver la mise en place de formes de régulations ou de contrôle des pratiques d'exposition à la mort et au cadavre : l'argument du respect, et celui de la légitimité. Le Comité fait ici du respect exprimé à l'égard de la mort en général, et des morts en particulier, une sorte d'invariant historique autant qu'un marqueur de civilisation. Quoiqu'approximative, cette idée infuse largement la société, et a notamment présidé à l'introduction, dans la loi, de mesures visant à protéger l'intégrité physique et morale des morts⁶ ainsi qu'à affirmer le caractère inviolable du corps humain. Si ce dernier, sur le plan juridique, n'a plus le statut de sujet, il n'est pas pour autant un objet neutre. Il est une « ultra-chose, ou au moins un autre objet, à considérer et à traiter non pas comme une chose mais comme une personne⁷ » : il ne peut donc « faire l'objet d'un droit patrimonial » (Code civil, art. 16-1) ni d'un quelconque commerce. Cette respectabilité attribuée à la mort et aux défunts a aussi participé à l'instauration de normes comportementales et de règles de bienséance, souvent implicites et fondées sur les notions de respect et de solennité, qui structurent la relation des vivants avec les morts⁸. La mort et les défunts sont porteurs d'une gravité que protègent des formes d'autocensure ou de surveillance quant aux gestes et aux attitudes à tenir en leur présence. Bien que susceptibles de s'exercer avec une sévérité variable suivant les contextes, ces normes concernent tous les membres de la

6 TOUZEIL-DIVINA Mathieu, BOUTEILLE-BRIGANT Magali, BOUDET Jean-François (dirs.), 2014, *Traité des nouveaux droits de la mort*, Le Mans, l'Épitoque, 2 vol.

7 HANIQUE Thomas, DUBOIS-COSTES Isabelle, 2006, « Du cadavre au défunt, une sémantique professionnelle au service de l'éthique », *Études sur la mort*, 1, n° 129, p. 115.

8 On peut citer la pratique consistant à fermer les rideaux ou les volets de la pièce où repose le mort pour le maintenir dans une relative pénombre, ou celle de parler à voix basse à proximité des défunts. Voir par exemple CAROL Anne, 2012, « Pudeurs et manipulations médicales du cadavre (France, XIX^e siècle) », *Histoire, médecine et santé*, n° 1, p. 65.

société, depuis les proches de défunts jusqu'aux personnels funéraires, en passant par les voisins, l'administration, l'entourage professionnel ou le personnel médical, qui accomplissent un travail collectif et discret de protection de la mort rendu visible uniquement lorsqu'il échoue et qu'une transgression est accomplie⁹. Et même dans des milieux ou des contextes où la mort comme le cadavre peuvent effectivement être l'objet de certaines formes de banalisation et même de détournements, ces limites transparaissent. Ainsi, les étudiants en médecine témoignent de l'existence de règles implicites encadrant leur pratique de la dissection de cadavres et le niveau d'acceptation des plaisanteries qui souvent, l'accompagnent¹⁰.

Comme le souligne le Comité, la mort se rapproche du sacré, de l'intouchable, et du tabou. De ce fait, elle n'est pas tant différente de certaines substances psychotropes traditionnellement réservées à un usage de type spirituel ou religieux, ritualisé et entouré d'interdits. Comme elles, elle peut se voir détournée de cette conception initiale, afin de répondre à des intentions profanes ou récréatives¹¹. Mais la mort ne saurait s'exposer, se manipuler, s'échanger ou se consommer comme une quelconque marchandise ou un vulgaire spectacle, et opérer un tel traitement reviendrait à prendre le risque de désacraliser, en l'occurrence ici de chosifier ou de déshumaniser la mort et le défunt, et donc

9 On pense bien sûr aux cas de profanations de cimetières, mais on peut aussi mentionner, par exemple, l'émotion suscitée par la publication par *L'Express*, en novembre 2019, d'une enquête montrant les conditions dans lesquelles étaient conservés les corps donnés à la science à la Faculté de médecine de l'université Paris-Descartes.

10 GODEAU Emmanuelle, 1993, « “Dans un amphithéâtre...” La fréquentation des morts dans la formation des médecins », *Terrain*, n° 20, p. 82-96.

11 DOLARD-ROCHE Élisabeth, 2002, *Drogue : pourquoi a-t-on interdit l'usage de stupéfiants ?*, op. cit., p. 12.

à profaner leur caractère quasi sacré pour basculer dans une forme d'usage illicite.

Comme le relève le Comité en mentionnant les reliques visibles dans les lieux de culte, ce n'est pas le fait, en soi, d'exposer ou de s'exposer à la mort qui délimite ici la transgression, mais bien les conditions et les motivations de cette exposition. Un critère déterminant de distinction entre l'acceptable et l'illicite tient donc, on le voit, à la chosification du cadavre et, avec elle, à l'atteinte potentielle portée à la dignité et à la solennité de la mort dans un tel contexte. Celle-ci ne peut se montrer dans des situations jugées dégradantes ou irrespectueuses (par exemple le fait de présenter des cadavres nus ou dans des positions jugées ridicules), et en dehors des représentations solennelles, l'exposition de la mort ne peut donc être tolérée que si elle n'est plus perçue, à proprement parler, comme la mort. C'est le cas lorsqu'elle est repoussée au rang de fiction ou de représentation : le cinéma, l'art ou la littérature ne se privent pas de mettre la mort en scène, sans commettre de transgression, puisqu'elle n'est là que « pour de faux ». C'est le cas, aussi, lorsque cette dernière devient, par un procédé de mise à distance, autre chose qu'elle-même. Ainsi, dans la plaquette de l'exposition « Our body », les plastinés anonymes sont toujours désignés en tant que « corps », et non en tant que « cadavres », ce qui contribue à invisibiliser en partie leur statut de personnes défunt¹². Cette mise à distance opère également dans le cas de l'exposition de morts anciens ou de morts « exotiques », repoussés dans une forme d'altérité lointaine et réduits à l'état de curiosités ou d'objets de collection nécessitant moins de précautions quant au maintien d'une quelconque forme de solennité, que

12 Exposition de corps plastinés initialement présentée en France de 2008 à 2009, avant d'être interdite. Voir ESQUERRE Arnaud, 2010, « Le bon vouloir des restes humains à être exhibés », *Politix, Revue des sciences sociales du politique*, n° 90, p. 71-89.

des corps plus proches et plus aisément assimilables à soi¹³. Si ce processus de déshumanisation facilite l'exposition de la mort, il est donc aussi ce qui, sous certaines conditions, fait au contraire basculer ces mises en scène dans l'intolérable ou l'illicite. Dans un contexte tendant à l'universalisme, l'autre n'apparaît plus si différent de soi, et des restes humains auparavant chosifiés se voient réhumanisés. Il n'est, de ce fait, plus tolérable qu'ils continuent à subir un traitement qui, jusque-là, semblait peu émouvoir le public.

L'autre critère permettant, avec le respect, de distinguer le caractère licite ou transgressif de l'exposition ou de l'usage de la mort est donc celui de sa légitimité, et certains motifs justifieraient plus que d'autres le fait de rendre la mort accessible. Compte tenu de la gravité du sujet, cette mise à disposition ne pourrait se concevoir que comme un mal nécessaire, un sacrifice réalisé au profit d'un intérêt supérieur et collectif : celui du progrès et de la connaissance. Ainsi, les arguments pédagogiques, patrimoniaux ou scientifiques légitiment l'accès à la mort, alors qu'à l'inverse le divertissement l'illégitime car il la désacralise en la rabaisant au statut de simple objet de curiosité, d'amusement, voire d'excitation. Le « désir inavoué de voir les morts », mentionné dans l'avis du Comité d'éthique, traduit le caractère moralement honteux de ce type d'expositions, taxées d'indécence, voire de pornographie¹⁴. Ce même argument d'immoralité est déjà mis en avant, à la fin du XIX^e siècle, pour dénoncer l'ouverture de collections anatomiques à des visiteurs cherchant, par ce biais, à se divertir bien plus qu'à s'instruire¹⁵. Ce n'est donc

13 MICHAUD-NÉRARD François, 2019, « Les morts “en mauvais état” », dans MEMMI Dominique, RAVENEAU Gilles, TAÏEB Emmanuel (dirs.), *Le Social à l'épreuve du dégoût*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 38.

14 HIBBS Thomas S., 2007, « Dead body porn : The grotesqueries of the “Body World” exhibit », *The New Atlantis*, n° 15, p. 128-131.

15 HERMITTE Béatrice, 2022, « Corps déviants, corps souffrants.

pas l'objet exposé, mais l'intention et les regards portés sur lui par les vivants qui déterminent le caractère illégitime de la rencontre avec la mort.

Tolérer l'affranchissement de ce double cadre structurant – respect/légitimité – fait courir le risque d'une désensibilisation et d'un abaissement moral collectif menaçant l'ordre social tout entier. Il n'est donc pas étonnant, au-delà des normes implicites transmises, de voir apparaître, au gré des scandales et de l'évolution plus globale des mentalités, un renforcement de la régulation, de l'encadrement, voire une forme de prohibition de l'accès à la mort par le public. On a ainsi vu se succéder, dans un temps relativement court sur le plan historique, le rhabillage puis la soustraction aux curieux des cadavres de la Morgue de Paris¹⁶, la disparition de l'échafaud puis la dissimulation des exécutions capitales derrière les murs des prisons¹⁷, l'exposition des défunts restreinte au cercle le plus proche dans le temps qui précède les funérailles, l'attention croissante portée depuis quelques années à la dissimulation dans les médias des visages ou des corps de victimes de morts violentes, ou encore l'apparition de débats relatifs aux règles de modération liées à la diffusion sur les réseaux sociaux de contenus montrant des cadavres ou glorifiant la mort.

Quelques réflexions autour de la collection anatomique du musée Spitzner et de la notion de dégoût », dans BORDES Laura (dir.), *Jusqu'à la nausée : Approche pluridisciplinaire du dégoût aux époques moderne et contemporaine*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, p. 174.

16 BERTHERAT Bruno, 2023, « L'anomie mortuaire de la Morgue. Paris, XIX^e siècle. Caractéristiques, limites, évolutions », dans CAROL Anne, RENAUDET Isabelle (dirs.), *Des morts qui dérogent. À l'écart des normes funéraires XIX^e-XX^e siècles*, Aix-en-Provence, PUP, coll. « Corps & Âmes », p. 61.

17 TAÏEB Emmanuel, 2011, *La Guillotine au secret : les exécutions publiques en France, 1870-1939*, Paris, Belin.

Toxicité

Les mesures mises en place pour réguler cet accès à la mort ne visent pas seulement à garantir le respect qui lui est dû, et avec lui, le respect d'un certain ordre social et moral. Il s'agit également de protéger la sensibilité de ceux qui s'y trouvent, délibérément ou non, exposés. Les émotions qui découlent de ce contact peuvent en effet être violentes, et une trop grande proximité avec la mort suscite l'inquiétude et la suspicion, comme si elle représentait un danger direct et imminent pour le vivant. Elle est perçue comme une source de toxicité, et c'est cette menace qui explique, conjointement avec l'évolution des sensibilités, certaines grandes évolutions enregistrées dans l'histoire funéraire depuis le milieu du XVIII^e siècle, et notamment l'interdiction d'enterrer les morts dans les églises ou à proximité des habitations, ou la naissance du cimetière contemporain soumis à des règles précises en matière d'inhumations¹⁸. Car la mort menace, par les produits de la thanatomorphose, de contaminer l'eau, la terre et l'air, et d'empoisonner à terme les vivants. Au XIX^e siècle en particulier, on s'inquiète de la santé de ceux qui sont amenés à manipuler fréquemment les cadavres (« croque-morts », fossoyeurs et autres garçons d'amphithéâtre), craintes appuyées par certaines expériences malheureuses occasionnellement rapportées¹⁹. Longtemps, ces professionnels ont d'ailleurs été

18 BERTRAND Régis, 2011, « La "transition funéraire" en France. Une rapide synthèse », dans *Mort et mémoire. Provence, XVIII^e-XX^e siècle, une approche d'historien*, Marseille, La Thune, p. 21-56 ; BERTRAND Régis, CAROL Anne (dirs.), 2016, *Aux origines des cimetières contemporains. Les législations funéraires en Europe occidentale (XVIII^e-XX^e siècle)*, Aix-en-Provence, PUP ; CUCHET Guillaume, LAUBRY Nicolas, LAUWERS Michel (dirs.), 2023, *Transitions funéraires en Occident. Une histoire des relations entre les morts et vivants de l'Antiquité à nos jours*, École française de Rome.

19 PELLIEUX Augustin, 1849, « Observations sur les gaz méphitiques des caveaux mortuaires des cimetières de Paris », *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, n° 41, p. 127-140.

l'objet de suspicions et d'une sinistre réputation, encore en partie perceptible aujourd'hui, de peurs, mais aussi de dégoût, comme si la mort avait le pouvoir de souiller ou de contaminer de sa noirceur et de sa putridité ceux qui l'approchent de trop près.

Sa nocivité n'est pas seulement physique. La mort serait en fait si déprimante qu'elle serait susceptible d'influer aussi sur le caractère et la moralité de ceux qui la côtoient fréquemment. Elle pourrait assombrir l'humeur, diminuer la sensibilité et l'empathie, ou même créer une détresse psychologique qui s'accompagnerait, par exemple, de cauchemars ou d'idées obsédantes chez les sujets les plus atteints. Les corps cireux, bleuis, déformés par le processus de décomposition, qui ne présentent déjà plus toute l'apparence de l'humain et se voient ramenés à leur caractère organique, voire à une forme d'animalité obscène²⁰, peuvent effectivement s'avérer perturbants et repoussants à regarder. Ils sont également déprimants, puisqu'ils montrent sans voile la réalité de cette mort qui attend impitoyablement le vivant. Même la simple vue des tombes, parce qu'elle évoque la mort, peut suffire à démoraliser, comme en témoignent, dans les archives, des propriétaires parisiens déplorant l'abatage d'arbres qui masquaient jusque-là la vue sur les tombes du cimetière de Passy depuis leur immeuble, et demandant la mise en place d'un treillage destiné à empêcher la « dépréciation considérable²¹ » subie, des suites de ces coupes, par leurs biens.

Même indirecte, l'exposition à la mort pourrait, dans certains cas, altérer le psychisme dans des proportions dramatiques chez les plus fragiles. Dans les premières décennies du XIX^e siècle, l'*Encyclopédie médicale* rapporte ainsi

20 CAROL Anne, 2012, « Pudeurs et manipulations médicales du cadavre (France, XIX^e siècle) », *loc. cit.*, p. 66.

21 Archives de Paris, Papiers Duponchelle/V5 S4/Passy/15 juin 1891.

le cas d'une femme si ébranlée par l'histoire de deux enfants repêchés sans crâne après s'être noyés, qu'elle aurait donné naissance à un bébé sans crâne ni cerveau²². À la même époque, le docteur Marc²³ demande que l'exposition des corps dans les églises soit limitée à certains horaires, afin que les femmes puissent s'y rendre pour prier sans avoir à se confronter à de telles visions²⁴. Les enfants sont, comme elles, des sujets réputés plus fragiles et sensibles aux expositions à la mort, et leur présence aux enterrements est une question qui interpelle de nombreux parents, inquiets que leur progéniture ne puisse saisir les enjeux de ce type d'évènements ou, pire, en revienne traumatisée. On retrouve cette inquiétude en d'autres contextes, par exemple, à la sortie, en 2017, du film *Coco*, production Disney conseillée à partir de 6 ou 7 ans, âge qui coïncide, chez beaucoup d'enfants, avec la prise de conscience de la réalité concrète et irréversible de la mort, et avec le développement de questionnements liés au sujet. Si l'accueil de la critique et du public est globalement positif à l'égard de l'histoire du voyage initiatique au Pays des Morts du jeune Miguel, accompagné de ses ancêtres défunts pendant le *Día de Muertos*²⁵, certains spectateurs expriment leur désapprobation et leur inquiétude devant le fait d'exposer

22 BAYLE Antoine Laurent (dir.), 1838, « De la fausse grossesse, de l'avortement, de l'accouchement malheureux », dans *Encyclopédie des sciences médicales, ou Traité général, méthodique et complet des diverses branches de l'art de guérir*, Paris, Au bureau de l'encyclopédie, septième division, p. 155.

23 Premier médecin de Louis-Philippe et membre de l'Académie de médecine, Marc est psychiatre, expert auprès des tribunaux, et spécialiste des monomanies et autres obsessions.

24 MARC Charles Chrétien Henri, 1817, « Grossesse », dans *Dictionnaire des sciences médicales*, Paris, Panckoucke, vol. 19, p. 516.

25 « Jour des morts », fête chrétienne de la culture mexicaine au cours de laquelle les familles célèbrent leurs morts en déposant des offrandes sur leurs tombes ou sur des autels, rendue célèbre à travers le monde par l'usage des *calaveras*, représentations de têtes de morts ou de squelettes.

de jeunes enfants à des images qui, pensent-ils, pourraient altérer leur bien-être mental :

« Très jolis dessins mais ensemble un peu flippant, surtout pour les enfants. Tous ces squelettes et crânes... »

« Des squelettes dans des dessins animés destinés aux enfants, qui l'eût cru ? »

« L'histoire peut être belle mais si les mauvaises images sont stockées dans une partie de l'inconscience de vos enfants, ce film ne peut pas marcher. Je vous déconseille ce film pour ces horribles images à regarder... où sont passés Bambi, Pinocchio et Blanche Neige ? »

« Film triste. Le thème de la mort est récurrent. Éviter d'y aller avec de jeunes enfants. »

« Faire gober aux enfants une histoire macabre et bien enrobée de sucre avec des squelettes pleins de bons sentiments!!!! À croire qu'on est mieux dans le pays des morts que dans celui des vivants.²⁶ »

Pour protéger les jeunes esprits de la menace que ferait peser sur eux une exposition trop précoce à la mort et à ses avatars, des mesures spécifiques sont donc prises. L'accès à certains films ou jeux vidéo leur est proscrit avant un certain âge, comme peut l'être, théoriquement, celui à l'alcool, au tabac ou aux contenus pornographiques pour les mineurs. L'exposition à la mort, même fictive, semble alors faire craindre des effets non seulement possiblement décuplés chez les plus fragiles, mais aussi, pourquoi pas, une forme d'accoutumance pouvant conduire, à la longue, au développement de comportements moralement déviants, antisociaux, ou délinquants²⁷.

26 Sélection d'avis laissés par différents spectateurs sur la page du film Coco sur le site allocine.fr. Orthographe rectifiée.

27 Voir chapitre VII.

L'accès à la mort est donc régulé, et c'est comme si elle était dotée d'une nature doublement dangereuse, comparable à celle attribuée à certaines substances contrôlées ou prohibées : un risque pour la santé physique et psychique de celui qui s'y expose, mais également un danger pour la cohésion de la société tout entière, menacée par celui qui risque de sortir des cadres. On imagine alors mal que la mort, susceptible et suspectée d'intoxiquer le vivant de toute sa noirceur, puisse produire des *addicts*, des accros, des adeptes trouvant en elle leur plaisir ou leur refuge. Pour pouvoir l'envisager, il faut examiner plus en détail les effets positifs qu'elle peut en fait, en certaines circonstances, produire sur le vivant.

Ce que la mort fait aux vivants

Chapitre III

La mort douloureuse

Pourquoi, devant tant de noirceur, s'exposer ou s'adonner à la mort, et pour quels bénéfices ? Faire ce choix reviendrait à s'engager sur la voie du bizarre, de l'anormal, et pourquoi pas, de la déviance, et l'assumer pourrait bien paraître, aux yeux de la majorité, comme le symptôme d'une défaillance, d'une fragilité, voire d'un état pathologique, tant elle semble convaincue que pour aller bien, il faut exclure la mort ou la tenir, elle et son cortège de malheurs, aussi éloignés que possible du monde des vivants.

Mises à distance

En 2023, l'Institut Français d'Opinion Publique (IFOP) réalise un sondage portant sur le rapport des Français à la mort et aux obsèques suivant leurs croyances religieuses ou spirituelles¹. Sur le panel de 1013 personnes interrogées,

¹ *Le Rapport des Français à la mort et aux obsèques à travers leurs croyances,*

36 % déclarent ne pas croire en une vie après la mort, contre 31 % de croyants et 33 % sans avis arrêté. Dans un précédent sondage² de 2018, ils étaient seulement 20 % à ne pas se prononcer, contre 49 % de non-croyants et 31 % de croyants, chiffre stable. En remontant encore dans le temps, jusqu'en 1970³, on constate que 37 % des sondés déclaraient croire en une vie après la mort, 47 % ne pas y croire, et 16 % n'avaient pas d'opinion. Avec toutes les précautions qui s'imposent devant des résultats obtenus à partir de panels forcément restreints et à un tel intervalle temporel, on remarque cependant un accroissement significatif de la part réservée au doute qui laisse à penser que le destin de la personne après son décès constitue une inconnue pour une part grandissante de la population française. Or, l'incertitude est facteur d'inquiétude et de peurs qu'il est utile de chercher à apaiser. Devant le fait de ne pas savoir, certains se réfugient dans une forme de déni et laissent le sujet de côté, là où d'autres, au contraire, cherchent à obtenir des réponses. Ainsi voit-on se développer une curiosité, un intérêt, voire une adhésion à certaines croyances en une forme de survivance de la personne après son décès permettant de minimiser le caractère définitif et irréversible du grand rien qu'est la mort. L'étude de 2023 montre ainsi qu'en marge d'une diminution globale des croyances religieuses traditionnelles relatives au Paradis et à l'Enfer, à la vie éternelle, ou à la résurrection, on enregistre une hausse de 10 points (32 % d'adhésion), entre 2004 et 2023, de l'adhésion au concept de la réincarnation, aussi flou soit-il pour les personnes interrogées. Le fait est particulièrement marqué chez les moins de 35 ans, et semble

sondage IFOP pour Plaque Décès, réalisé du 5 au 6 septembre 2023 sur un échantillon de 1013 personnes de 18 ans et plus.

2 *Les Français et la mort*, sondage IFOP pour *Pèlerin Magazine* réalisé du 12 au 15 octobre 2018 sur un échantillon de 1019 personnes de 18 ans et plus.

3 *Ibid.*

convaincre 17 % des athées, bien moins attachés aux autres croyances relatives à une forme de vie après la mort. Ces données chiffrées ne permettent pas d'estimer le degré de conviction de ceux qui déclarent adhérer à cette idée d'une existence non plus linéaire, mais cyclique, faite de morts et de renaissances. Mais elles montrent en tout cas que si les croyances évoluent, la tentation d'une mort qui ne serait pas synonyme de fin absolue ou de néant infini demeure vivace.

Un autre moyen de combattre les peurs liées à la mort consiste tout simplement à l'ignorer. En 2018, 58 % des sondés déclarent ainsi y penser rarement (44 %), voire jamais (14 %). C'est bien plus que les 42 % qui déclarent y penser souvent (14 %) ou assez souvent (28 %). Si ces chiffres ne connaissent pas de grand bouleversement sur la période pour laquelle des données sont rapportées (1979 à 2018), on note malgré tout une légère tendance à la hausse de ceux qui déclarent n'y penser que rarement, ou jamais (passant de 52 à 58 %), et donc une baisse mathématique de ceux qui déclarent y penser plus régulièrement, et qui n'ont cependant jamais été majoritaires. Dans une autre étude⁴, les sondés sont 28 % à déclarer en première réponse au sujet de la mort, qu'il faut « y penser le moins possible pour pouvoir profiter de la vie ». Cette conception est particulièrement marquée chez les individus inactifs ou retraités, en milieu de vie, pas ou peu diplômés, et n'ayant pas de pratique ou de croyance religieuse. À l'opposé, ils ne sont que 6 % à répondre d'abord que « c'est la mort qui donne toute sa valeur à la vie et à l'existence », avec cette fois une plus grande représentation des cadres et professions intellectuelles, et toujours une surreprésentation des répondants ne revendiquant aucune pratique ou croyance religieuse. Suivant l'ensemble des résultats obtenus, les Français adopteraient dans leur grande majorité (71 %) une

4 Voir TÊTE Caroline, 2011, « Les Français et la mort : sondages d'opinion », *Études sur la mort*, n° 140, p. 11-27.

vision épicurienne⁵ face à la mort, consistant à penser que ce n'est pas tant le fait d'être mort – ce qui n'est rien – que le fait de mourir qui est problématique, notamment parce que cette perspective assombrit la vie. Ainsi, plus on se tiendrait loin de la mort, plus la vie semblerait « vivable », et 32 % des sondés de l'étude de 2018 ont d'ailleurs la chance, selon leurs déclarations, de n'y avoir encore jamais été directement confrontés.

Cette tentation de tenir la mort à distance ne signifie pas pour autant l'absence de conscience de son caractère inéluctable, et encore moins de questionnements à son sujet. C'est justement parce qu'on sait cette vérité que l'on préfère s'en tenir éloigné, s'évitant par cela des angoisses ou des réflexions démoralisantes ou même terrifiantes. Une majorité de Français (67 %) déclare ainsi en 2018 avoir déjà réfléchi à leur choix entre enterrement et crémation. Mais cette proportion chute drastiquement dès lors qu'il s'agit de penser au déroulement même de la cérémonie de ses obsèques (24 % seulement y ont déjà pensé), de se renseigner ou d'entamer des démarches pour préparer ce moment (18 %), ou de rédiger un testament (12 %). Pour des raisons assez logiques, cette propension à penser les aspects pratiques de sa propre mort est plus marquée chez les plus de 65 ans, même s'ils restent 14 % à déclarer n'avoir jamais réfléchi au choix de la crémation ou de l'inhumation, et 69 % à n'avoir jamais envisagé le déroulement de leurs obsèques. Il est donc évident que pour la majorité, la mort, si elle fait nécessairement partie de la vie, n'appartient pas au quotidien et se voit fréquemment, lorsque c'est possible, rejetée au loin.

Et si elle inquiète par le mystère et la part d'insondable qui l'entoure, c'est surtout la mort d'autrui qui paraît la plus terrifiante. Mourir n'effraie ainsi, sur la base des déclarations

5 *Ibid.*

faites, que 49 % des sondés, tandis que 83 % des parents interrogés déclarent être angoissés à l'idée de la mort d'un de leurs enfants. C'est la crainte de disparition la plus marquée, suivie par celle du conjoint (76 %), des amis (70 %), et des parents (69 %) qui, quoi que perspective douloureuse, est sans doute plus communément intégrée comme une étape normale de l'existence, là où le décès d'un enfant ou d'un conjoint apparaît beaucoup plus comme un bouleversement irréversible de la vie tout entière. La mort de l'autre altère non seulement le présent, mais aussi le futur, avec ses projets avortés, et à l'idée que rien ne sera plus jamais comme avant s'ajoute celle selon laquelle, avec l'autre, c'est une part de soi qui disparaît, symboliquement, pour toujours. Faire cette expérience de la mort d'autrui est parfois si intense que cela peut se transformer en un traumatisme susceptible d'altérer durablement la vie du survivant.

Traumatismes et thanatophobie

S'il est donc préférable d'éviter, tant que la vie le permet, de s'exposer à la mort pour se préserver de ses effets pénibles, certains sont malgré tout amenés à s'y confronter quotidiennement. C'est le cas des professionnels du funéraire et plus généralement, dans une autre mesure, des personnels de santé ou de secours. Comme on l'a rapidement évoqué en abordant la crainte de la contagion et de la souillure, les métiers de la mort suscitent certains fantasmes et même une forme de stigmatisation. On a longtemps reproché leur insensibilité à ceux qui travaillent au contact des défunts et qui sont appelés à les manipuler fréquemment. Au XIX^e siècle, on soupçonne ainsi les fossoyeurs d'être peu attentifs et difficilement touchés par la solennité qui devrait s'imposer à leur besogne, dont le caractère répugnant semble en outre

déteindre sur toute leur personne, tant sur le plan physique⁶ que moral. De même que les garçons d'amphithéâtre, les croque-morts, issus des classes sociales défavorisées, sont notamment décrits comme des ivrognes sans égard pour ceux qu'ils enterrent ni pour leurs proches. On les soupçonne en outre, par appât du gain ou par pure déviance, de faire fi de toutes les normes du respect envers les morts pour se livrer à divers trafics d'ossements, de linges, de bijoux ou de tout objet volé aux défunts, voire même à la nécrophilie⁷.

Si cette mauvaise réputation s'est affaiblie avec le temps et au gré des évolutions du secteur, les professionnels du funéraire peinent encore à être perçus comme des travailleurs ordinaires, et les tâches qu'ils accomplissent restent entourées de mystère, mais aussi de soupçons et d'inquiétude. Eux-mêmes ne sont pas épargnés par les aspects repoussants du métier. La crainte d'une forme de souillure et de contamination émanant de la proximité avec les cadavres est, par exemple, fréquemment évoquée lors d'enquêtes ou d'entretiens menés auprès d'eux⁸. Ils sont nombreux à faire état de leur peur ou de leur impression de garder sur eux l'odeur de la mort et du

6 GODEAU Emmanuelle, 2013, « Des carabins, des garçons et des macchabées : interactions et constructions culturelles autour des cadavres dans les leçons d'anatomie », dans SCHEPPENS Florent (dir.), *Les Soignants et la mort*, op. cit., p. 81.

7 MALIVIN Amandine, 2012, *Voluptés macabres : la nécrophilie en France au XIX^e siècle*, thèse pour le doctorat en histoire, Université Paris-Diderot Paris-7, p. 122-123. On peut également citer, pour des exemples plus récents, la pratique de la préparation et de la revente d'ossements ou de pièces anatomiques par des salariés des laboratoires d'anatomie de certains hôpitaux français. Voir HENNIG Jean-Luc, 2007, *Morgue, enquête sur le cadavre et ses usages*, 2^e édition, Paris, Verticales-Phase deux, p. 295-299.

8 GODEAU Emmanuelle, 2013, « Des carabins, des garçons et des macchabées... », loc. cit., p. 87 ; HENNIG Jean-Luc, *Morgue...*, op. cit., p. 274 ; DENAVE Sophie, 2023, « Faire avec le dégoût : le rôle des socialisations dans la désinfection des lieux après décès », *Sociologie du travail*, 65, n° 4, §6, disponible sur <https://doi.org/10.4000/sdt.44673>.

besoin concomitant de se changer, de prendre des douches ou de laver leurs vêtements sitôt le travail achevé, comme pour se purifier et créer une séparation stricte entre la vie professionnelle et la vie personnelle et limiter le risque de contamination, même symbolique, des proches⁹. Un porteur révèle l'impact de sa profession sur sa vie intime dans un échange avec une psychologue : persuadé de ne pouvoir se défaire de l'odeur cadavérique, il imagine le dégoût qu'il inspire à son épouse¹⁰. Conscients de l'altérité dans laquelle la société les situe, certains de ces travailleurs disent aussi ne jamais entrer dans le détail de leurs fonctions lorsqu'ils échangent avec leur entourage, pour ne pas les voir « fuir en hurlant¹¹ », tandis que d'autres évoquent le malaise éprouvé par leurs enfants lorsqu'il s'agit d'évoquer la profession de leur parent avec leurs camarades : « Croque-mort, c'est moins valorisant que pompier, infirmier ou ingénieur¹² ».

Derrière la curiosité que peuvent soulever ces activités souvent mal connues, se pose aussi la question des motivations poussant à envisager une carrière dans un domaine repoussant. Certaines professions impliquent un contact fréquent et inévitable avec la mort, d'ailleurs souvent appréhendé par les futurs travailleurs¹³. Mais dans la plupart

9 *Id.*, §31 ; BONNET Thomas, 2016, « La réquisition de police : l'acmé du sale boulot dans les pompes funèbres », dans MEMMI Dominique, RAVENEAU Gilles, TAÏEB Emmanuel (dirs.), *Le Social à l'épreuve du dégoût*, *op. cit.*, p. 48.

10 MICHAUD-NÉRARD François, 2016, « Les morts "en mauvais état" », *op. cit.*, p. 41.

11 GODEAU Emmanuelle, 2013, « Des carabins, des garçons et des macchabées ... », *loc. cit.*, p. 87.

12 MICHAUD-NÉRARD François, 2016, « Les morts "en mauvais état" », *loc. cit.*, p. 41.

13 « Plus immédiatement, pour l'étudiant qui se destine à un métier du soin, la perspective d'une confrontation à la mort se présente comme un défi et une source d'angoisse » : FOLEY Rose-Anna, SARAGA Michael,

des cas, cette proximité n'est qu'une conséquence malheureuse de l'activité qui, parce qu'elle n'en est pas l'élément central, n'entache guère ceux qui l'exercent. Ainsi les pompiers ou les médecins, contrairement aux thanatopracteurs, agents funéraires ou fossoyeurs, jouissent d'une image globalement positive et socialement valorisée, et la « normalité » de leur orientation professionnelle n'est pas questionnée. Tout au plus s'inquiétera-t-on des exigences de ces métiers : caractère sélectif des épreuves et concours d'accès, durée et exigence des études, dureté physique ou émotionnelle de l'exercice, difficulté à conjuguer vie personnelle et professionnelle... La situation est bien différente lorsqu'on s'intéresse aux activités tournant presque exclusivement autour de la gestion de la mort et des cadavres et qui, longtemps, se sont avérées des non-choix professionnels. Ainsi, on devenait autrefois « garçon morgueur comme on devenait bourreau¹⁴ », par la force des choses, par habitude familiale, ou parce que le travail funéraire s'avérait, avec d'autres « sales boulots » peu qualifiés et peu valorisés, un moyen de subsistance comme un autre pour les travailleurs issus des classes les plus modestes. Dans l'ouvrage qu'il consacre aux lieux de dépôts de cadavres, et surtout à ceux qui les fréquentent, le journaliste Jean-Luc Hennig retrace certains de ces itinéraires professionnels. Le père Pagès, enfant de l'Assistance, y raconte qu'à son époque, on ne choisissait pas. Aide-soignant dans un hôpital de Bordeaux, il n'avait pas eu son mot à dire lorsqu'il avait été envoyé pour travailler à la morgue¹⁵. On y rencontre également le fils d'un décorateur de cercueils, devenu porteur avant de trouver une place au dépôt mortuaire, ou encore un jeune homme œuvrant à l'Institut médico-légal de Lyon, dont

2021, « Soignants et étudiants face à la mort : des émotions à écarter », *Anthropologie et Sociétés*, 45, n° 1-2, p. 278.

14 HENNIG Jean-Luc, 2007, *Morgue, op. cit.*, p. 54.

15 *Id.*, p. 65.

le père travaille à la morgue de la Croix-Rousse et les frères aux Pompes-Funèbres¹⁶.

Si depuis quelques décennies, les métiers de la mort tendent, pour un certain nombre, à se spécialiser et à faire l'objet d'une reconnaissance professionnelle accrue¹⁷, les mêmes dynamiques sont encore largement présentes dans le secteur, avec notamment une surreprésentation évidente des profils issus de milieux défavorisés ou présentant des cursus scolaires et professionnels modestes ou compliqués¹⁸, particulièrement dans les métiers les moins qualifiés. Le salarié d'une société spécialisée dans le nettoyage et la désinfection de lieux *post-mortem*, secteur où les travailleurs sont exposés quotidiennement aux aspects les plus repoussants de la mort (fluides corporels, odeurs, insectes...), explique que beaucoup de ses collègues ont des parcours de vie complexes, marqués notamment par une enfance difficile, des origines modestes et par une entrée précoce dans le monde du travail. Leurs parcours professionnels sont souvent chaotiques et ponctués de déménagements, de cumuls ou de changements d'activité plus fréquents que la moyenne. Certains ont, auparavant, occupé des postes en lien avec la propreté (décontamination, dératissage) ou qui les mettaient déjà au contact de la mort (pompiers, policiers, brancardiers), voire même des emplois dans le domaine funéraire, ce qui les a familiarisés avec la saleté et les odeurs¹⁹. Il n'est pas ici question d'orientations

16 *Id.*, p. 67-70.

17 Le diplôme de thanatopracteur a été créé en 1994, et l'exercice des fonctions de maître de cérémonie ou de conseiller funéraire est subordonné, depuis 2013, à la détention d'un diplôme sanctionnant une formation théorique et la réussite à une épreuve pratique.

18 MICHAUD-NÉRARD François, 2016, « Les morts "en mauvais état" », *loc. cit.*, p. 41 ; BONNET Thomas, 2016, « La réquisition de police : l'acmé du sale boulot dans les pompes funèbres », *loc. cit.*, p. 46.

19 DENAVE Sophie, 2023, « Faire avec le dégoût : le rôle des socialisations dans la désinfection des lieux après décès », *loc. cit.*, §49.

professionnelles réfléchies ou de vocations, mais davantage d'opportunités de reconversion ou d'insertion, de choix par défaut, et certains affirment d'ailleurs ne pas souhaiter poursuivre cette carrière sur le long terme²⁰.

Le choix peut cependant être plus affirmé, notamment dans les professions qualifiées telles que thanatopracteur ou médecin légiste. Outre leur reconnaissance professionnelle supérieure, celles-ci ont aussi pour spécificité de bénéficier, malgré leur caractère macabre, d'une mise en lumière positive auprès du grand public par l'intermédiaire des médias et de l'industrie du divertissement, ce qui leur permet d'attirer un nombre croissant de candidats²¹. Les motivations rapportées par ces derniers sont multiples et s'entremêlent dans des dynamiques complexes. On rencontre ainsi chez certains la volonté d'approfondir, de spécialiser ou d'enrichir des compétences professionnelles déjà bien acquises et éprouvées, notamment chez des travailleurs du funéraire ou de l'esthétique (coiffeurs ou maquilleurs). La thanatopraxie est alors pour eux un moyen de faire évoluer une carrière déjà établie²².

La dimension humaine, l'utilité sociale et la notion de soin attribuées au métier incitent aussi les candidats à se tourner vers cette profession, ou viennent tout au moins appuyer leur choix dans la majorité des cas. L'idée de contribuer à apaiser les endeuillés ou à préserver la dignité des défunts les aide à se projeter positivement dans le métier lorsqu'ils le découvrent à travers un reportage, un témoignage, par le biais de leur propre expérience du deuil, ou encore lorsqu'ils souhaitent opérer une reconversion après un parcours professionnel qui semble

20 BONNET Thomas, 2016, « La réquisition de police : l'acmé du sale boulot dans les pompes funèbres », *loc. cit.*, p. 46.

21 MAURO Cynthia, 2013, « Choisir de devenir thanatopracteur : une dynamique motivationnelle complexe », *Études sur la mort*, 1, n° 143, p. 134.

22 *Id.*, p. 135-138

avoir perdu son sens humain à leurs yeux, en particulier chez les candidats issus du milieu hospitalier²³. Et pour certains, c'est la mort elle-même qui motive le choix d'orientation, qu'il s'agisse d'évoquer une fascination particulière pour le sujet remontant souvent au plus jeune âge, ou de louer la compagnie silencieuse des défunts, jugée plus agréable en contexte professionnel que celle des vivants.

Mais les arguments évoqués ne relèvent pas tous d'une dynamique positive, et de nombreux candidats font également état de leur position résignée, voire contrainte dans le choix de cette orientation professionnelle qui n'a rien d'un premier choix. Travailler dans le soin funéraire est alors perçu, pour ceux qui ne peuvent devenir médecin, et tout particulièrement médecin légiste, comme un compromis acceptable et un moyen de contrer l'échec en accédant malgré tout à une formation diplômante reconnaissant l'acquisition de connaissances scientifiques²⁴. Pour d'autres, et notamment pour les chômeurs et les personnes en parcours de réinsertion, c'est un moyen d'accéder rapidement à un métier qualifié dans un secteur qui, pense-t-on, ne connaît pas la crise, ainsi qu'une opportunité de rémunération dans un contexte économique instable²⁵.

Mais quelles que soient les motivations évoquées et le métier concerné, l'entrée dans la profession constitue souvent une épreuve pour les travailleurs, dont certains n'ont d'ailleurs jamais été confrontés à un corps mort avant de commencer à exercer ou à se former. Ils ont souvent tendance à surestimer leur capacité à faire face, au point qu'en dépit de leur motivation, certains ne parviennent pas à tenir dans le métier²⁶. Car les cadavres agissent et transforment

23 *Id.*, p. 136.

24 *Ibid.*

25 *Id.*, p. 138.

26 « J'ai vu des petits jeunes qui voulaient travailler ici, et qui

ceux qui travaillent à leur contact²⁷, et l'impact émotionnel de ces professions n'est pas négligeable. Parce qu'ils exercent des tâches psychologiquement et physiquement pénibles, voire risquées, nombre de professionnels travaillant au contact direct des cadavres entretiennent un sentiment d'appartenance et de solidarité marqué, ainsi qu'une éthique valorisant le courage, l'effort²⁸, et même une forme de virilité, en dépit de la féminisation croissante du secteur. La difficulté de leur travail, par ailleurs peu reconnu et dénué de tout prestige²⁹, semble en partie contrebalancée par l'utilité sociale qu'ils lui attribuent, et le soin qu'ils accordent à leurs gestes³⁰. Les premières expériences sont souvent décrites comme traumatiques³¹, et un soin particulier est accordé à l'intégration progressive des nouveaux agents. « Nous, on ne fait pas de bizutage. Travailler ici, c'est déjà un bizutage en soi. On a déjà tellement de mal à trouver du personnel, qu'une fois qu'on trouve quelqu'un, on ne veut pas le perdre. Au début, on lui fait faire des trucs pas trop compliqués. On fait les habillages à leur place. On évite les réquisitions », témoigne par exemple un employé de morgue³², tandis qu'un

abandonnaient au bout d'une demi-journée, éccœurés » : HENNIG Jean-Luc, 2007, *Morgue, op. cit.*, p. 69-70.

27 GODEAU Emmanuelle, 2013, « Des carabins, des garçons et des macchabées ... », *loc. cit.*, p. 81.

28 DENAVE Sophie, 2023, « Faire avec le dégoût : le rôle des socialisations dans la désinfection des lieux après décès », *loc. cit.*, §43-61.

29 GODEAU Emmanuelle, 2013, « Des carabins, des garçons et des macchabées ... », *loc. cit.*, p. 83.

30 JEANJEAN Agnès, 2011, « Travailler à la morgue ou dans les égouts », *Ethnologie française*, 1, n° 41, p. 62.

31 *Ibid.*

32 *Ibid.* En cas de décès suspect ou sur la voie publique, la police réquisitionne une entreprise de pompes funèbres pour la prise en charge du transport du corps vers une chambre funéraire ou, le cas échéant, un institut médico-légal.

agent funéraire explique que les nouveaux commencent par porter les cercueils, avant de procéder aux mises en bières, et enfin seulement, de participer aux réquisitions³³.

Pour se préserver des difficultés physiques, sensorielles et émotionnelles de cette confrontation régulière avec la mort, les professionnels sont unanimes : il est nécessaire de mettre en œuvre des stratégies de mise à distance. Ce constat concerne d'ailleurs aussi bien les métiers du funéraire que ceux de la médecine et du soin. L'humour noir, flirtant parfois avec la transgression pure et simple, notamment, occupe une place essentielle dans ce processus³⁴. Aussi, certaines attitudes qui ont souvent pu être pointées du doigt comme la preuve d'un manque d'empathie et de respect vis-à-vis des défunts et des endeuillés, ou comme celle d'une perte de sensibilité voire d'une inhumanité des professionnels de la mort, relèvent en fait souvent d'un impératif visant, pour pouvoir continuer à accomplir son travail, à se protéger de ses propres émotions et ressentis³⁵.

En 2022, la journaliste Marie Boëton et le photographe Cyril Chigot suivent, pour *La Croix L'Hebdo*³⁶, le parcours funéraire de Simone, depuis le choix de son cercueil par sa fille, jusqu'à la cérémonie organisée pour elle au cimetière. Ce reportage, au fil duquel on croise tous les acteurs du secteur,

33 MICHAUD-NÉRARD François, 2016, « Les morts "en mauvais état" », *loc. cit.*, p. 40.

34 GODEAU Emmanuelle, 2013, « Des carabins, des garçons et des macchabées ... », *loc. cit.*, p. 85 ; ZOLELIO Emmanuelle, 2013, « Distanciation et humour noir : modes de gestion de la mort par les chirurgiens », dans SCHEPPENS Florent (dir.), *Les Soignants et la mort.*, *op. cit.*, p. 91-105.

35 FOLEY Rose-Anna, SARAGA Michael, 2021, « Soignants et étudiants face à la mort : des émotions à écarter », *loc. cit.*, p. 286.

36 BOËTON M., « "Faut aimer les gens pour faire ce métier" : croque-morts, ils honorent les défunts et consolent les vivants », *La Croix. L'hebdo*, n° 155, 28 octobre 2022.

des employés des pompes funèbres au maître de cérémonie, en passant par les porteurs et porteuses, les fossoyeurs, l'employé du crématorium, ou le thanatopracteur, résume toute la complexité de ce monde professionnel particulier et les nombreuses problématiques qu'il mobilise. Si certains semblent moins ouverts et moins disposés que d'autres à évoquer les difficultés psychologiques liées à leur profession, tous confient cependant avoir dû faire face, dans un contexte où se rencontrent tous les aspects de l'humanité, « des plus lumineux aux plus ténébreux », à des épisodes bouleversants et parfois psychiquement violents. Les enterrements d'enfants, « quel que soit l'âge », sont ainsi pour Marie, employée des pompes funèbres, « les moments les plus durs à gérer ». Et c'est avec « des cailloux dans la voix » qu'elle revient sur un évènement vieux de près d'un an, durant lequel la mère d'un défunt trentenaire, d'abord mutique, avait fini par lui demander de lui confirmer que son fils ne reviendrait pas : « Après ça, vous rentrez chez vous le soir et vous relativisez tout. » Guillaume, jeune maître de cérémonie, concède, lui aussi, qu'il y a « quand même des images qui restent », et admet avoir l'impression de perdre une petite part de lui à chaque enterrement, et avoir la certitude « qu'un jour, il y a l'enterrement de trop [...], qui fait qu'on s'arrête, qu'on ne peut plus ». Christophe, thanatopracteur, ne se confie pas si facilement et dit même être peu impacté par la noirceur du métier, tout en admettant quand même qu'il « faut un truc à côté, pour respirer ». Il finit cependant par reconnaître que la prise en charge des enfants reste une expérience difficile pour lui. Après avoir évoqué le souvenir de la mort particulièrement brutale d'une fratrie de 4, 7 et 10 ans dont il revoit encore « les trois petits corps étendus », il finit par s'interrompre, et avoue que « ce serait trop déprimant s'il fallait [prendre] chaque deuil sur [ses] épaules. » Certains employés signalent aussi leur difficulté d'avoir à gérer certains défunts, en particulier lors des transferts de corps, où « certaines semaines

ressemblent à une nuit sans fin », quand se succèdent « une femme enceinte de huit mois, battue à mort par son conjoint; un motard déchiqueté sur la route; un vieillard décédé chez lui depuis plusieurs semaines ». Pour Dominique, qui évoque l'épisode durant lequel il a dû rhabiller un nourrisson décédé après plusieurs tentatives de réanimation : « il n'y a rien à faire. Dans ces cas-là, je passe la soirée à zapper devant la télé ». Même Mickael, le fossoyeur qui dit ne voir le chagrin des endeuillés que de loin, admet qu'il « y a quand même des enterrements qui marquent », et notamment celui d'un enfant du même âge que le sien : « Là, les larmes, elles montent... [...] Faut lever les yeux au ciel. Bien haut, hein! Comme ça, elles montent moins vite. » Il illustre là la constante qui veut que, pour tous ces professionnels, la mort de jeunes et surtout d'enfants se situe toujours au sommet de la hiérarchie de la pénibilité³⁷. Et comme de nombreux opérateurs funéraires³⁸, Mickael fait état de son choix de l'incinération, « parce que la mort [il sait] ce qu'il y a après... »

Pour aider les employés à faire face aux choses « unimaginables » auxquelles ils sont confrontés, et « qu'on ne devrait jamais voir », l'entreprise de pompes funèbres visitée par les reporters fait, comme d'autres³⁹, intervenir un psychologue, qu'officiellement personne n'a consulté parce que, d'après une employée, seuls les gens du métier peuvent appréhender ces ressentis particuliers : « quand il faut aller "dépendre" un pendu, il n'y a que le collègue avec

37 LE GRAND-SÉBILLE Catherine, 2013, « Silences, conflits et coopérations. Les professionnels confrontés à la mort des grands adolescents et des jeunes adultes. Premiers constats », dans SCHEPPENS Florent (dir.), *Les Soignants et la mort.*, *op. cit.*, p. 200.

38 MICHAUD-NÉRARD François, 2016, « Les morts "en mauvais état" », *op. cit.*, p. 42.

39 MAURO Cynthia, 2020, « Soutien psychologique spécifique aux intervenants funéraires après les attentats de Paris du 13 novembre 2015 », *Études sur la mort*, 2, n° 154, p. 47-56.

qui on s'y est collé qui peut vraiment comprendre. » Et aux difficultés du métier s'ajoutent le mépris, la peur, voire le rejet, exprimés à leur encontre par le commun des mortels et dont témoigne Marie-Pierre qui, « certains jours [...] en pleurerait » : « Mais on incarne la mort et ça, il n'y a rien à faire, ça effraie ». Les professionnels interrogés semblent donc tous témoigner du fait que leur proximité quotidienne avec les défunts les pousse à développer, pour que le métier reste supportable, non pas une insensibilité mais une capacité à relativiser, et que l'exercice n'est pas sans conséquence sur le plan psychologique, comme en témoigne Gautier, à la tête de l'entreprise de pompes funèbres du reportage : « On est obsédé par la mort. À force de voir des drames du matin au soir, on imagine toujours le pire [...] ».

La pratique régulière elle-même ne permet pas de contrer pleinement les impacts émotionnels de la confrontation avec la mort, sous ses formes parfois les plus brutales, et dont témoignent la grande majorité des professionnels. Nul ne peut se prétendre immunisé en la matière⁴⁰ : le malaise comme le dégoût restent omniprésents. En témoignent deux Marseillaises rencontrées par Jean-Luc Hennig et qui, régulièrement chargées par leur rabbin d'accomplir la *mitzva* (toilette et habillage du mort), se disent satisfaites du travail utile et bien fait, tout en évoquant la récurrence des nausées durant l'exercice⁴¹. En témoigne également une ancienne étudiante en médecine qui avoue, même après plusieurs mois, la peur qui l'envahissait toujours avant chaque dissection, quand le cadavre arrivait⁴². Et toute intervention « inhabituelle », que ce soit en raison du nombre de corps

40 *Ibid.* Dans un autre registre, voir aussi le cas des archéologues du funéraire et de leur rapport au squelette et au cadavre : BONNABEL Lola, RICHIER Anne, 2013, « Y a-t-il un cadavre dans la tombe ? », *Techniques & culture*, n° 60, p. 74-91.

41 HENNIG Jean Luc, *Morgue...*, *op. cit.*, p. 269-283.

42 *Id.*, p. 470-479.

concernés, de leur état ou des circonstances de la mort est susceptible de créer un traumatisme. Des employés de sociétés de nettoyage et de désinfection *post-mortem* déclarent ainsi vouloir connaître le détail des conditions de la mort qui s'est produite dans les lieux où ils s'apprêtent à intervenir, ou au contraire refuser de savoir, de peur ensuite de trop imaginer la scène, en particulier lorsque celle-ci implique le décès d'enfants⁴³.

Si la mort a des effets si puissants qu'elle peut produire, même chez les plus accoutumés, des images et des idées traumatisantes, revenant parfois les hanter pendant plusieurs années, alors qu'en est-il de ceux qui n'y sont pas préparés ?

Longtemps, j'ai refusé l'idée de la mort. D'où venait mon angoisse ? Je ne sais pas. Mais, dès l'âge de 7-8 ans, je me souviens que j'allais, tôt le matin, dans la chambre de mes parents pour vérifier qu'ils vivaient toujours.

Pendant des années, cette peur de la mort est restée gérable. Elle se focalisait, par exemple, sur tout ce qui était noir : les vêtements, les images, l'encre des journaux. Toucher du noir, c'était toucher la mort. Je refusais également d'entendre les mots liés à la mort comme cercueil, cimetière. Que quelqu'un me dise : « Tu as une tête d'enterrement ce matin », provoquait une montée d'angoisse. Tout ce qui, de près ou de loin, concernait la mort, engendrait la mort. Alors je me débrouillais pour éviter les confrontations directes avec ce qui se rapprochait de ma phobie. Jusqu'au décès de lady Di, en août 1997. La tragique et brutale disparition de cette femme jeune et comblée m'a traumatisée. Le barrage

43 DENAVE Sophie, 2023, « Faire avec le dégoût : le rôle des socialisations dans la désinfection des lieux après décès », *loc. cit.*, §32 et 53.

que j'avais fragilement construit pour faire face à ma peur a brutalement cédé.

Changer de trottoir pour éviter des pompes funèbres, d'accord. Mais ne pas pouvoir descendre aux stations de métro Père-Lachaise ou Denfert-Rochereau à cause de la proximité de leur cimetière ou refuser de traverser une rue où je voyais une Mercedes noire comme celle de Diana, c'était accepter que ma vie devienne une peau de chagrin et que ma peur de la mort finisse par m'empêcher de vivre. Comme un cancer de l'esprit qui tissait de solides ramifications, l'angoisse étendait sa toile pour m'empêcher de vivre. J'ai alors décidé de commencer une thérapie comportementale et cognitive. Mon objectif étant simplement de faire en sorte que je puisse vivre avec ma peur.

Première bonne nouvelle : le thérapeute m'apprend que je ne suis pas un cas unique et que d'autres personnes souffrent de la même phobie que moi. Autre bonne nouvelle : cela se traite ! Me voilà donc mise en confiance pour commencer par des séances de relaxation qui me permettent de me recentrer et d'apprendre à gérer, dans l'urgence, mes attaques de panique. Dans un second temps, mon thérapeute me demande de lister toutes les situations qui m'angoissent pour que, à mon rythme, je puisse m'y confronter avec son aide. Je fais donc une liste qui va de « Boire une bière du nom de Mort subite » à « Entrer dans un cimetière ».

Mon premier exercice difficile, qui a nécessité cinq mois de séances, a consisté à lire, sereinement, les pages nécrologiques des journaux. Ce fut une suite d'étapes : le thérapeute a commencé par les lire à voix haute ; puis j'ai osé ouvrir le journal à la bonne page ; puis lire les annonces ; puis les lire à voix haute ; puis écrire mon nom sur la page ; puis jeter le journal... À chaque étape franchie, je réalisais, dans les jours qui suivaient, que rien de grave ne se passait. Que parler de la mort ne la faisait pas arriver. Que je pouvais écrire : « Je vais mourir », sans mourir. Ensuite, sur

l'échelle des expériences fortes, il y a eu la visite au cimetière, avec mon thérapeute. Je me revois à la grille du cimetière Montparnasse, un jour d'hiver parisien. Je ne regarde rien, pas une tombe, pas un nom, je refuse de quitter les grandes allées. La deuxième fois, j'ai pu m'arrêter devant les caveaux et déchiffrer, à haute voix, les noms et les dates. Lorsque mon thérapeute m'a demandé d'enlever les feuilles mortes sur une tombe, mon premier mouvement a été de refuser. Bien sûr, j'ai fini par le faire. D'abord en prenant les feuilles une par une sans toucher la pierre. Puis à pleines mains. Mais le vrai déclic est, sans doute, venu des gens que j'ai observés dans le cimetière : ceux qui le traversaient pour aller travailler, ceux qui apportaient des fleurs sur une tombe, les mamans qui promenaient leur enfant en poussette, deux adolescents en train de manger un sandwich sur un banc... La vie et la mort entremêlées. J'ai découvert, en osant en discuter avec mes amis, que, pour beaucoup, les cimetières étaient des endroits apaisants, où l'on peut se ressourcer. Aujourd'hui, après trois ans de thérapie, je peux dire que j'ai vaincu ma peur. Apprivoiser la mort m'a aidée à mieux profiter de la vie. Avant, je ruminais le passé et je m'angoissais pour l'avenir : cela ne me laissait aucune place pour le présent. Aujourd'hui, j'ai compris qu'il fallait lâcher prise pour accepter l'inacceptable : je suis venue au monde pour le quitter un jour.

« Trois ans pour vaincre ma peur de la mort »,
témoignage d'Annie Gruyer, publié le 15/04/2009
sur psychologies.com⁴⁴

44 www.psychologies.com/Moi/Epreuves/Deuil/Articles-et-Dossiers/Avoir-moins-peur-de-la-vie-et-de-la-mort/Trois-ans-pour-vaincre-ma-phobie-de-la-mort, consulté le 22/02/2024.

La situation évoquée à travers ce témoignage est un cas extrême. La mort n'y est plus seulement une source d'angoisses, mais une idée obsessionnelle qui entrave la liberté d'existence de celle qui se confie. Cette thanatophobie, peur irrationnelle et démesurée de la mort – peur de mourir, peur que les autres meurent, peur de la mort en général –, se transforme alors en véritable pathologie, parfois plus spécifiquement tournée vers le cadavre (nécrophobie), ou cachée derrière des peurs en apparence plus restreintes comme celle du sang, des hôpitaux, des incendies, des cimetières, ou de tout ce qui pourrait constituer une menace pour la vie du sujet ou de ses proches⁴⁵.

Cette phobie peut entraîner des effets tels que des sueurs, des troubles du sommeil, du stress, de l'inquiétude, des pleurs, une tachycardie, une sensation de détresse ou un malaise général, la fuite, des attaques de panique ou même des sensations de mort imminente. Elle fait naître, chez celle ou celui qui la subit, une anticipation anxieuse et des stratégies d'évitement de l'objet phobogène qui, au lieu d'écarter la peur, tendent au contraire à la renforcer⁴⁶. Elle entraîne des souffrances pour la personne qui en est victime et ne peut s'en défaire, même en ayant conscience du caractère irrationnel de sa peur. Son quotidien tout entier en est impacté et sa qualité de vie dégradée, la phobie devenant le centre de ses pensées, interférant dans ses relations, mais aussi dans ses activités professionnelles ou de loisirs. C'est aussi la thanatophobie qui entrave la vie d'un patient incapable de nouer des relations durables avec les femmes et qui explique à son psychiatre être pris de dégoût au moindre défaut physique et imaginer alors ses partenaires, comme dans un film en accéléré, se

45 APFELDORFER Gérard, 2021, *Oser vivre, oser mourir : guérir de la thanatophobie*, Paris, Odile Jacob, p. 132.

46 *Ibid.*

flétrir et se décomposer jusqu'à voir se dessiner, comme en transparence sous leur peau, leur crâne ou leur squelette⁴⁷.

Le thanatophobe est donc un obsédé de la mort. Il y pense constamment, et son obsession dicte ses actions. Mais en dépit des rapprochements qu'on pourrait être tenté de faire entre ces obsessions pathologiques et l'addiction, notamment dans la perte de contrôle et les effets négatifs qui en découlent sur la vie entière du sujet, le thanatophobe est tout sauf un *addict* à la mort. À aucun moment, chez lui, la mort n'est synonyme d'une quelconque forme de plaisir, de libération ou soulagement, comme le serait une substance ou une activité pouvant mener à la dépendance. En tant qu'obsession, la mort s'impose ici immédiatement au vivant avec ses conséquences et sous ses aspects les plus négatifs, dans la souffrance, et jusqu'à ne plus pouvoir vivre sa vie. Jamais elle n'offre l'illusion d'un quelconque bénéfice, même éphémère.

47 *Id.*, p. 161.

Chapitre IV

La mort antidote d'elle-même

En dépit de ce qui a été exposé jusqu'ici, de nombreux exemples contredisent l'idée selon laquelle la mort ne serait fréquentable qu'au prix de souffrances profondes, et toujours sous une forme contrainte. Les faits montrent, en effet, qu'il est tout à fait possible de développer un intérêt particulier pour la mort, d'en rechercher intentionnellement la proximité, et de tirer des effets positifs de cette confrontation. C'est souvent dans des moments où, justement, la mort vient semer le trouble, que naît cette attirance, lorsque, plutôt que de fuir le mal pour tenter vainement de se préserver de ses effets, on tente de l'appivoiser dans l'intention de pacifier cette confrontation et, pourquoi pas, pour tenter de lui donner un sens.

Surmonter la perte

Le deuil est souvent présenté comme une période transitoire, durant laquelle les endeuillés évoluent dans

un entre-deux, un espace liminal au sein duquel le défunt, qui ne fait déjà plus partie de la société des vivants, n'a pas encore totalement rejoint celle des morts. Si se confronter au cadavre, le materner, l'embrasser, lui tenir la main, répugnerait en contexte ordinaire, la chose devient, dans ce cadre particulier du deuil, une manifestation naturelle quoique parfois intimidante d'affection et d'attention, bénéfique au bon déroulement de la séparation. S'assurer, après la fermeture du cercueil et l'inhumation, du maintien d'une forme de présence du mort, d'une proximité physique concrète préservée bien qu'imparfaite (par le biais de la tombe ou d'objets divers ayant appartenu au mort) a alors quelque chose de rassurant pour ceux qui restent et qui ne sont pas encore prêts à laisser partir complètement le défunt et à faire de lui un strict souvenir. Certains lui accordent une place très importante dans leur vie quotidienne. Ils ne se contentent pas de conserver quelques affaires ou de visiter le disparu au cimetière, mais ressentent sa présence à leurs côtés, continuent à lui parler, ou encore à accomplir certains gestes comme dresser la table pour lui. D'autres se tournent vers les pratiques spirites pour continuer d'entretenir ce qu'ils perçoivent comme un dialogue consolateur, puisqu'il laisse à penser que le lien n'est pas définitivement rompu¹.

Si ces attitudes ne sont pas rares, et finissent en général par s'affaiblir à mesure que le temps passe et que le décès est intégré, il arrive cependant qu'elles s'installent durablement comme un moyen de contourner la violence de l'expérience traumatique du deuil d'un proche. Le vivant entre alors dans une forme d'ambivalence, puisque si en continuant à traiter l'autre comme s'il était toujours présent, il nie en quelque sorte la réalité de sa mort, il installe aussi, à travers cette absence rendue visible et presque palpable, une cohabitation

1 DESPREZ Vinciane, 2017, *Au bonheur des morts*, 2^e édition, Paris, La Découverte, p. 164.

quotidienne avec le défunt et la mort qui fait désormais partie de lui. Cette proximité devient une source de réconfort, au point qu'à l'extrême, la vie toute entière n'en vienne plus à tourner qu'autour de cette figure absente et de l'omniprésence, en miroir, de la mort. *Bruges-la-Morte*, roman publié en 1892 par Georges Rodenbach, est sans aucun doute l'illustration littéraire la plus célèbre de ce phénomène où le chagrin insurmontable causé par le décès de la femme aimée conduit le héros à mener une existence gravitant autour du culte de celle qui n'est plus, de la conservation et de la contemplation de ce qui reste d'elle et qui rend criante son absence (ses vêtements, ses cheveux, des bijoux ou des meubles), dans un appartement transformé en mausolée. Tout n'est cependant pas que fiction et, en 1867², certains journaux rapportent le cas d'un jeune ouvrier ne parvenant pas à surmonter les deuils consécutifs de son épouse et de son enfant. La mort – sous la forme ici de la conjointe absente – est pour lui une obsession quotidienne autant que la source d'un chagrin infini. Et c'est justement pour l'apaiser, y mettre un terme, que l'homme se rend au cimetière, trois semaines après l'inhumation. Il exhume alors le corps, le ramène à son domicile puis s'en va prévenir les voisins du retour de la morte, à qui il parle et qu'il étreint. Son cas n'est pas isolé, puisque les journaux rapportent occasionnellement des faits comparables³ de cohabitations persistantes entre morts et vivants, qu'ils soient parents ou conjoints, dans l'espace intime du foyer⁴, promiscuités qui, en toutes autres circonstances, susciteraient la plus grande répugnance chez le vivant. Cette proximité est souvent rendue possible par l'effet traumatique du décès qui peut engendrer des formes de déni ou de délire effaçant, aux

2 Voir par exemple *Le Siècle*, 29 avril 1867.

3 La plupart du temps sans exhumation cependant.

4 MALIVIN Amandine, 2021, « Amours d'outre-tombe », *Terrain*, disponible sur <https://doi.org/10.4000/terrain.22390>.

yeux du survivant, la réalité de la mort et avec elle, la portée transgressive de cette cohabitation. La relation préexistante se voit alors comme figée dans une liminarité⁵ qui ôte à la mort toute sa puissance de séparation.

« C'est la mort qui a mis, pour moi, sur certains visages leur beauté véritable », écrit un jour le peintre Ferdinand Hodler⁶. Pour lui, elle a « la beauté de la vérité » :

C'est elle, c'est sa grandeur que je vois à travers ces traits qui furent aimables, aimés, adorés, et qu'elle envahit. Elle les accable de souffrance, mais en quelque sorte elle les dégage peu à peu, elle leur donne leur plus haute signification⁷.

Le 25 janvier 1915, sa compagne et mère de son enfant, Valentine Godé-Darel, s'éteint des suites d'un cancer du sein. C'est son agonie et les moments qui suivent immédiatement sa mort que l'artiste décide de coucher, presque obsessionnellement, sur le papier et sur la toile, dans une série de 18 tableaux, et de près de 120 dessins.

5 Dans un rituel, moment transitionnel au cours duquel un individu se trouve dans un état d'indétermination entre son ancien statut, perdu, et le nouveau, pas encore acquis.

6 BAUD-BODY Daniel, 1925, « Ferdinand Hodler (1853-1918) », *Art et décoration : revue mensuelle d'art moderne*, 1^{er} janvier 1925, p. 22.

7 Cité dans POIROT Anne-Sophie, GÖDEL Niklaus M., (dirs.), 2023, *Ferdinand Hodler, Valentine*, Paris, *Les Cahiers dessinés*, vol. 1, quatrième de couverture.



Valentine Godé-Darel mourante, de profil à droite, Ferdinand Hodler, 1915, © Musée d'art et d'histoire, Ville de Genève, Photographie : Flora Bevilacqua.

Il n'est pas simple d'appréhender les motivations exactes de la démarche de l'artiste. Si selon certains de ses proches, il s'agit d'un acte visant à le lier, à travers l'œuvre, à sa compagne⁸, rien ne le prouve, d'autant que la place accordée dans ce processus aux volontés de la malade – à qui, selon toute vraisemblance, la vérité de son état n'aurait jamais été totalement révélée –, demeure méconnue. Les images sont violentes, sans doute autant que ne l'a été, émotionnellement, leur production. Elles ne cherchent en aucun cas à embellir l'agonie ou le trépas, comme cela peut être le cas dans d'autres œuvres visant à entretenir le souvenir d'un défunt⁹. Une volonté

8 POIROT Anne-Sophie, 2023, « "Est-ce bien toi?" Voir mourir Valentine Godé-Darel », dans POIROT Anne-Sophie, GÖDEL Niklaus M. (dirs.), *Ferdinand Hodler, Valentine, op. cit.*, vol.1, p. 43.

9 Voir HÉRAN Emmanuelle (dir.), 2002, *Le dernier portrait*, Paris, Musée d'Orsay, 5 mars-26 mai 2002, Paris, Réunion des musées nationaux.

mémorielle consistant à produire, pour soi, des souvenirs de la disparue, est d'ailleurs peu convaincante, puisqu'il ne s'écoule que cinq semaines entre le décès de Valentine et la première exposition d'une des toiles représentant sa mort, puis la dispersion des tableaux, par le peintre, dans des collections privées¹⁰, leur conférant une valeur marchande que n'aurait sans doute pas une œuvre conçue dans une intention purement commémorative. L'identité de la défunte n'est d'ailleurs pas mentionnée lors des expositions, comme si la toile se voulait porteuse d'une valeur plus universelle que la représentation intime et personnelle d'un décès particulier.

Selon certains avis, on trouverait surtout dans ces œuvres la manifestation d'un goût personnel pour le macabre, et sans doute faut-il effectivement y lire, plus que du voyeurisme, l'expression d'une obsession intime. Depuis l'enfance, la vie d'Hodler est, en effet, ponctuée de deuils. Son père d'abord, qu'il perd à l'âge de 5 ans, puis sa mère, à 14 ans. De 6 à 31 ans, ce sont 7 de ses frères et sœurs qui disparaissent, lui donnant le sentiment qu'il y avait toujours quelqu'un de mort à la maison, comme si c'était dans l'ordre des choses¹¹. Quelques années avant le décès de Valentine, le peintre, qui considérait d'ailleurs qu'accepter pleinement la mort pouvait donner naissance à de grandes œuvres¹², faisait déjà le portrait de la mère de son premier fils, Augustine Dupin, sur son lit mortuaire. Sa démarche consistant à produire des représentations de la mort, de façon presque obsessionnelle, et impliquant une proximité directe et répétée avec elle, témoigne alors sans doute surtout d'un procédé intime et égoïste de gestion du deuil et des angoisses dont la mort est porteuse, à travers leur incorporation et leur sublimation

10 POIROT Anne-Sophie, 2023, « "Est-ce bien toi ?" », *loc. cit.*, p. 41.

11 DREIFFUS-KATTAN Esther, 2016, *The role of creativity in healing trauma and loss*, New-York, Routledge, p. 83.

12 *Ibid.*

dans l'art. Ce qui, pour le commun, serait probablement une expérience des plus pénibles – voir un être cher se dégrader inexorablement jusqu'au trépas et en rendre compte dans le détail – devient pour lui, sans rien enlever à l'épreuve que constitue sans doute ce moment particulier, un moyen de canaliser des émotions violentes et d'exprimer un élan vital, autant qu'une forme de résilience.

Refuges et consolations

Dans certains moments de l'existence, il arrive aussi que la mort soit envisagée comme un moyen de se libérer d'une vie considérée comme insupportable. Contempler sa propre fin, sous une forme fantasmée, n'est dans ce cas plus source de peurs ou d'interrogations, mais de réconfort. Puisqu'on dit souvent de ceux qui sont décédés qu'ils sont sans doute mieux où ils sont maintenant, ou qu'ils sont enfin libérés des épreuves de la vie, pourquoi, en effet, ne pas rechercher dans la mort une forme d'émancipation, ou l'espoir d'un futur embelli? Qu'elle soit imaginée comme la promesse du repos apporté par un sommeil éternel ou par le néant infini, ou au contraire comme l'horizon désirable d'une vie nouvelle dans un au-delà idéalisé, la mort apparaît comme un remède aux difficultés ou aux insatisfactions de l'existence. On s'adonne à cette mort-refuge, envisagée comme contre-expérience de la vie, par des rêveries ou des pensées qui sont autant de parenthèses apaisantes et inoffensives. La contemplation de la mort est ainsi fréquente lors des deuils, et l'imagination permet d'expérimenter, non pas une satisfaction liée à l'idée de cesser de vivre, mais la consolation des retrouvailles à venir avec la personne disparue. Elle est fréquente aussi à l'adolescence, où tout se ressent plus intensément¹³ et où il

13 HANUS Michel, 1998, « L'adolescent et la mort. Éditorial », *Études sur la mort*, n° 113, p. 5-11.

n'est pas rare que se superpose, au désir de projection dans une autre vie que la sienne, le rejet du monde triste et laid des adultes, menaçant d'engloutir sous peu l'innocence de l'enfance et dans lequel on ne pense jamais pouvoir trouver sa place.

L'idée de la mort, enjolivée, romantisée, peut aider à traverser des moments difficiles, rendus plus tolérables par la possibilité offerte de se projeter, sans conséquence, dans un ailleurs réconfortant. Elle révèle alors souvent en contre-jour un puissant désir de vivre¹⁴ qui semble s'opposer aux projets suicidaires autodestructeurs et qui, s'il ne suffit pas toujours à entraver le passage à l'acte, distingue néanmoins ces suicidants de ceux qui, bien déterminés, n'aspirent qu'à en finir définitivement avec la vie. Les premiers, au contraire, ne se figurent jamais le suicide comme leur propre fin, mais comme un « assassinat » de leur souffrance, un « fantasme d'auto-engendrement » porteur d'espérance, et point de départ d'une vie nouvelle et plus belle¹⁵.

Au-delà du fantasme, la confrontation avec la mort réelle peut, elle aussi, et de manière assez paradoxale, permettre d'apaiser certaines des anxiétés qu'elle alimente pourtant. Il ne s'agit alors pas tant de traiter le mal par le mal, à la façon du thérapeute qui, pour soulager sa patiente de la thanatophobie qui l'entrave, l'entraîne dans un cimetière et lui demande de toucher les tombes, que de tenter de comprendre cette mort terrifiante, d'en éclaircir certains points mystérieux, et de se forger en cela des outils permettant de rationaliser cette peur et d'en amoindrir les effets. S'interroger sur la mort, sous tous ses aspects, fait d'ailleurs pleinement partie du

14 JEAMMET Philippe, 1998, « La mort dans la dynamique de l'adolescence », *Études sur la mort*, n° 113, p. 14.

15 CLÖES Claude, 2021, « Plus tard, quand je serai mort... ou le fantasme d'une vie sans souffrance après la mort », *Études sur la mort*, 2, n° 156, p. 156-158.

développement psychoémotionnel de l'être humain. Si, chez les tous petits, elle n'est pas encore intellectualisée, se ressent plus qu'elle ne se comprend, et est avant tout synonyme d'absence de la personne décédée, elle est déjà susceptible de susciter chez eux certains troubles de l'équilibre émotionnel en étant mal assimilée. Plus tard, et jusqu'à l'âge de cinq ou six ans, l'enfant commence à s'interroger sur ce phénomène, à ses yeux anormal et surnaturel, même s'il n'est pas encore en mesure d'en saisir toute la réalité, et notamment son caractère irréversible. La conscience de la mortalité de chaque individu, à commencer par soi, n'est pas encore acquise, mais la curiosité se développe à l'égard de ce sujet si mystérieux et qui semble tant perturber les adultes. Elle peut même, dans certains cas, se transformer en une forme de fascination, qui reste dans la plupart des cas temporaires. Confronté à la mort d'un proche ou d'un animal de compagnie, l'enfant posera de lui-même les questions qui l'aideront à mieux appréhender et rationaliser cette expérience qui le dépasse, et l'absence de réponse compréhensible ou les silences face à cette situation pleine d'incertitude et d'inconfort pourront entraîner chez lui des comportements régressifs, de la colère, ou encore des peurs exagérées. Passée cette phase, l'irréversibilité de la mort et son caractère universel sont progressivement intégrés, et les questions peuvent devenir plus précises et plus fréquentes, portant notamment sur les aspects physiologiques de la mort, sur la thanatomorphose. À partir de la préadolescence, les questionnements tendent à devenir de plus en plus philosophiques, avec des interrogations portant davantage sur le sens de la vie, sur l'existence de Dieu ou d'une vie après la mort. Et si l'adolescence est marquée par une perception désormais presque identique à celle des adultes, elle coïncide aussi avec un sentiment d'invulnérabilité ou de toute-puissance et une volonté d'affirmation de soi qui peut inciter à vouloir tester cette mort, jusqu'à pouvoir l'accepter

en tant que « limite des limites¹⁶ ». Pour certains jeunes, elle devient un terrain de jeux et d'expérimentations pouvant parfois mener à des comportements excessifs, transgressifs, ou à des prises de risque¹⁷.

Cette phase peut notamment être marquée par un intérêt poussé envers des sujets ou des divertissements aux accents macabres tels que les films *gores* ou d'horreur, les littératures ou les courants musicaux développant des thématiques violentes ou ténébreuses, l'imagerie et les styles vestimentaires les plus sombres, ou encore les jeux vidéo dans lesquels l'action principale consiste essentiellement à tuer et à ne pas se faire tuer. Certains parents expriment alors leur inquiétude. Cette attirance, trop affirmée à leurs yeux, envers une thématique *a priori* repoussante, ne serait-elle pas, en effet, le symptôme apparent d'un mal plus profond qui se serait emparé de leur enfant ? Les penchants macabres des adolescents révéleraient alors, au mieux, l'existence d'un mal-être passager, et au pire des tendances suicidaires ou violentes envers soi-même ou autrui. Mais en dépit de ces inquiétudes et de l'existence de préjugés renforcés par le traitement médiatique de certains faits divers¹⁸, les spécialistes rappellent que jouer avec la mort et se l'approprier n'est pas, en soi, inquiétant, et qu'il s'agit d'abord d'une réponse à certaines problématiques de l'adolescence, et notamment au besoin de s'affirmer ou d'évaluer sa valeur aux yeux d'autrui, à la volonté d'appartenance à un groupe et à l'accomplissement de certains rites de passage, ou encore à un esprit de rébellion et à un désir de transgresser les normes¹⁹.

16 HANUS Michel, 1998, « L'adolescent et la mort. Éditorial », *loc. cit.*, n° 113, p. 8.

17 Voir *infra* chapitre V.

18 Voir *infra* chapitre VII.

19 JEAMMET Philippe, 2011, « Adolescence et addiction », dans TOUBIANA Éric Pierre (dir.), *Addictologie clinique*, Paris, PUF, p. 141.

Cette volonté d'en savoir plus sur la mort, tant sur le plan des connaissances scientifiques que sur celui des croyances spirituelles, dans l'intention de lever certaines inquiétudes ou d'apprivoiser certaines peurs, est loin de s'arrêter à l'âge adulte. En 2011, le premier Salon de la mort qui se tient à Paris connaît ainsi un succès qui pourrait étonner compte tenu du caractère peu réjouissant de son sujet²⁰ : près de 15 000 visiteurs s'y succèdent, et sur internet, ce sont 20 000 personnes qui suivent les conférences retransmises. L'objectif de l'évènement était d'informer sur la mort dans tous ses aspects, tant médicaux, pratiques, juridiques, que philosophiques ou culturels, et les chiffres rapportés laissent entendre que le public qui s'était déplacé déborde largement le seul cadre des professionnels du funéraire ou même de quelques excentriques obsédés par la mort. Ce succès montre bien que si le sujet fait peur, il suscite surtout de nombreuses questions ne demandant qu'à être résolues. Plus globalement, et sans ordre particulier, la hausse des croyances dans le paranormal et notamment dans l'existence des fantômes ou des esprits²¹, ou encore la multiplication, depuis plusieurs années, de contenus tels que des publications, des chaînes YouTube, ou des podcasts ayant comme sujet commun la mort et touchant à des thématiques aussi diverses que la thanatologie²², les expériences de mort imminente, les « chasses aux fantômes » et la communication

20 SCHNIEWIND Alexandrine, 2016, *La Mort*, Paris, PUF, coll. « Que-sais-je ? », p. 117.

21 L'enquête IFOP pour AMB-USA « Étude sur les croyances irrationnelles et les superstitions aux États-Unis et en France », réalisée du 18 au 20 janvier 2023 sur 1123 Américains et du 26 au 27 janvier 2023 sur 1018 Français montre notamment une hausse, pour la France, des croyances liées aux fantômes (24% de croyants contre 13% en 2000) ou encore au spiritisme (21% y croient contre 15% en 2000).

22 On peut citer, de façon non exhaustive, les podcasts *Mortel* de Taous Merakchi, *Le Bizarrem* de Juliette Cazes, le *Podcast de la mort et du deuil* de Tiffany Loomans, *Happy end* de Sarah Dumont, *La Mort, tout un art* de Lucille Millard, ou encore *Mort à la ligne* de Lucie Ronfaut.

avec les défunts, peuvent être en partie interprétées comme les manifestations hétérogènes de cette volonté de comprendre et de trouver des réponses permettant, en s'appropriant la mort plutôt qu'en la fuyant et en se forgeant ses propres vérités à son sujet (quel qu'en soit le degré d'approximation et de scientificité), de la fixer dans un cadre relativement délimité et rassurant.

Indépendamment du regard qu'on pourrait être tenté de porter sur ces divers recours à la mort, tant sur le plan de leur légitimité, que de leur « normalité », de quelques formes d'abus ou de dérives, ou même encore, pourquoi pas, des potentiels risques qu'ils pourraient induire, ces usages du macabre produisent chez le vivant des effets positifs, et montrent que la mort n'est donc peut-être pas qu'une chose détestable qu'il faudrait fuir à tout prix. Elle n'est d'ailleurs pas seulement un antidote aux divers maux qui assombrissent l'existence humaine, et ses bienfaits dépassent le seul cadre d'un usage thérapeutique apportant consolation ou réconfort. Ainsi, et malgré la nature presque sacrée et inviolable que la société lui attribue, la mort a toujours été l'objet de détournements ou d'usages qu'on pourrait qualifier de récréatifs, ayant pour effet de procurer à ceux qui s'y exposent, des sensations tout à fait réjouissantes.

Chapitre V

La mort récréative

Il n'est pas nécessaire d'être directement touché par la mort, ni même de s'interroger sur son sens existentiel, pour faire l'expérience des émotions intenses qu'elle peut procurer. Une simple envie de tromper l'ennui, la recherche de sensations fortes ou encore le désir de jouer avec l'interdit peuvent amener à s'exposer à des spectacles ou des images morbides, par le biais d'expériences souvent ambivalentes.

Curiosités morbides

Madrid, 25 octobre 1830

MONSIEUR,

Les courses de taureaux sont encore très en vogue en Espagne; mais parmi les Espagnols de la classe élevée il en est peu qui n'éprouvent une espèce de honte à avouer leur goût pour un genre de spectacle certainement fort cruel; aussi cherchent-ils plusieurs graves raisons pour le justifier.

[...] Le seul argument que l'on n'ose présenter, et qui serait pourtant sans réplique, c'est que, cruel ou non, ce spectacle est si intéressant, si attachant, produit des émotions si puissantes, qu'on ne peut y renoncer lorsqu'on a résisté à l'effet de la première séance. Les étrangers, qui n'entrent dans le cirque la première fois qu'avec une certaine horreur, et seulement afin de s'acquitter en conscience des devoirs de voyageur, les étrangers, dis-je, se passionnent bientôt pour les courses de taureaux autant que les Espagnols eux-mêmes. Il faut en convenir, à la honte de l'humanité, la guerre avec toutes ses horreurs a des charmes extraordinaires, surtout pour ceux qui la contemplent à l'abri. [...]

La première fois que j'entrai dans le cirque de Madrid, je craignais de ne pouvoir supporter la vue du sang que l'on y fait libéralement couler; je craignais surtout que ma sensibilité, dont je me défiais, ne me rendit ridicule devant les amateurs endurcis qui m'avaient donné une place dans leur loge. Il n'en fut rien. Le premier taureau qui parut fut tué; je ne pensai plus à sortir. Deux heures s'écoulèrent sans le moindre entr'acte, et je n'étais pas encore fatigué. Aucune tragédie au monde ne m'avait intéressé à ce point. Pendant mon séjour en Espagne, je n'ai pas manqué un seul combat, et, je l'avoue en rougissant, je préfère les combats à mort à ceux où l'on se contente de harceler des taureaux qui portent des boules à l'extrémité de leurs cornes [...]

L'aspect du cirque est très-animé. L'arène, avant le combat, est remplie de monde, et les gradins et les loges offrent une masse confuse de têtes [...] On voit beaucoup moins de femmes que d'hommes, et la plupart sont de la classe des *manolas* (grisettes). Dans les loges on remarque pourtant quelques toilettes élégantes, mais peu de jeunes femmes [...] Je ne crois pas qu'il soit défendu aux ecclésiastiques d'assister à ces spectacles; cependant je n'en ai jamais vu

qu'un seul en costume (à Séville). On m'a dit que beaucoup s'y rendaient déguisés [...]

Lorsque le taureau a montré de la lâcheté, c'est-à-dire quand il n'a pas reçu gaillardement quatre coups de lance, c'est le nombre de rigueur, les spectateurs, juges souverains, le condamnent par acclamation à une espèce de supplice qui est à la fois un châtiment et un moyen de réveiller sa colère. De tous côtés s'élève le cri de *fuego! fuego!* (Du feu! Du feu!). On distribue alors aux chulos, au lieu de leurs armes ordinaires, des banderilles dont le manche est entouré de pièces d'artifice. La pointe est garnie d'un morceau d'amadou allumé. Aussitôt qu'elle pénètre dans la peau, l'amadou est repoussé sur la mèche des fusées; elles prennent feu, et la flamme, qui est dirigée vers le taureau, le brûle jusqu'au vif, et lui fait faire des sauts et des bonds qui amusent extrêmement le public. [...] Quand le taureau porte au cou trois ou quatre paires de banderilles, il est temps d'en finir avec lui. Un roulement de tambours se fait entendre; aussitôt un des chulos, désigné d'avance, c'est le *matador*, sort du groupe de ses camarades. Richement vêtu, couvert d'or et de soie, il tient une longue épée et un manteau écarlate attaché à un bâton, pour qu'on puisse le manier plus commodément [...] Après plusieurs passes, quand le matador croit bien connaître son antagoniste, il se prépare à lui donner le dernier coup [...]. L'épée, longue de trois pieds, entre souvent jusqu'à la garde; et si le coup est bien dirigé, l'homme n'a plus rien à craindre: le taureau s'arrête tout court; le sang coule à peine; il relève la tête; ses jambes tremblent, et tout d'un coup il tombe comme une lourde masse. Aussitôt de tous les gradins partent des *viva* assourdissants; les mouchoirs s'agitent; les chapeaux des majos volent dans l'arène, et le héros vainqueur envoie modestement des baisemains de tous les côtés [...] Si le taureau refuse d'attaquer, le matador court à lui, et, toujours au moment où l'animal baisse la tête, il le perce de son épée

(*estocada de volapiè*) ; mais s'il ne baisse pas la tête, ou s'il s'enfuit toujours, il faut, pour le tuer, employer un moyen bien plus cruel. Un homme, armé d'une longue perche terminée par un fer tranchant en forme de croissant (*media luna*), lui coupe traîtreusement les jarrets par derrière, et, dès qu'il est abattu, on l'achève d'un coup de poignard. C'est le seul épisode de ces combats qui répugne à tout le monde. C'est une espèce d'assassinat. Heureusement il est rare qu'il soit nécessaire d'en venir là pour tuer un taureau [...] Chaque combat dure à peu près vingt minutes, et d'ordinaire on tue huit taureaux dans une après-midi. Si le divertissement a été médiocre, à la demande du public, le président des courses accorde un ou deux combats de supplément [...]

Valence, 15 novembre 1830.

MONSIEUR,

Après vous avoir décrit les combats de taureaux, je ne vois, pour suivre l'admirable règle du théâtre des marionnettes, « toujours de plus fort en plus fort, » je ne vois, dis-je, d'autre moyen que de vous parler d'une exécution. Je viens d'en voir une, et je vous en rendrai compte, si vous avez le courage de me lire.

D'abord il faut que je vous explique pourquoi j'ai assisté à une exécution. En pays étranger on est obligé de tout voir, et l'on craint toujours qu'un moment de paresse ou de dégoût ne vous fasse perdre un trait de mœurs curieux. D'ailleurs l'histoire du malheureux qu'on a pendu m'avait intéressé : je voulais voir sa physionomie ; enfin j'étais bien aise de faire une expérience sur mes nerfs [...] Le peu d'empressement des Valenciens à voir des exécutions ne doit pas être attribué, je crois, à un excès de sensibilité. Je ne sais pas non plus si je dois penser, comme mon guide, qu'ils sont tellement blasés sur ce spectacle, qu'il n'a plus d'attrait pour eux. Peut-être

cette indifférence vient-elle des habitudes laborieuses du peuple de Valence. L'amour du travail et du gain le distingue non seulement parmi toutes les populations de l'Espagne, mais encore parmi celles de l'Europe. [...] D'abord on l'étendit [le condamné] sur une natte que le bourreau tira à lui quelque peu, mais sans violence, et comme d'un accord tacite entre le patient et l'exécuteur. C'est une pure cérémonie, afin de paraître exécuter à la lettre la sentence qui porte : « Pendu après avoir été traîné sur la claie. »

Cela fait, le malheureux fut guindé sur un âne que le bourreau conduisait par le licou. À ses côtés marchaient les deux franciscains, précédés de deux longues files de moines de cet ordre et de laïques faisant partie de la confrérie des *Desamparados* [...] La route que suivait la procession était très-tortueuse, afin de passer par les rues les plus larges. Je pris avec mon guide un chemin plus direct, afin de me trouver encore une fois sur le passage du condamné. Je remarquai que dans l'intervalle de temps qui s'était écoulé entre sa sortie de la prison et son arrivée dans la rue où je le revoyais, sa taille s'était courbée considérablement. Il s'affaissait peu à peu ; sa tête tombait sur sa poitrine, comme si elle n'eût été soutenue que par la peau du cou. Pourtant je n'observais pas sur ses traits l'expression de la peur [...] J'aurais dû me retirer alors ; mais on me pressa d'aller sur la grand place, de monter chez un marchand, où j'aurais toute liberté de regarder le supplice du haut d'un balcon, ou bien de me soustraire à ce spectacle en rentrant dans l'intérieur de l'appartement. J'allai donc [...]

Midi sonnait quand le bourreau montait à l'escalier fatal, tirant après lui le patient, qui ne montait qu'avec difficulté, parce qu'il allait à reculons [...] Arrivé au haut de l'escalier en même temps que l'exécuteur passait la corde autour du cou du patient avec une promptitude extraordinaire, on me dit que le moine lui faisait réciter le *Credo*. Puis, élevant la voix, il s'écria : « Mes frères, joignez vos prières à celles du

pauvre pécheur. » J'entendis une voix douce prononcer à côté de moi avec émotion : *Amen!* Je tournai la tête, et je vis une de mes jolies Valenciennes dont les joues étaient un peu plus colorées, et qui agitait son éventail précipitamment. Elle regardait avec beaucoup d'attention du côté de la potence. Je dirigeai mes yeux de ce côté : le moine descendait l'escalier, et le condamné était suspendu en l'air, le bourreau sur ses épaules, et son valet lui tirait les pieds.

Prosper Mérimée, « Lettres d'Espagne adressées au directeur de la *Revue de Paris* », *Colomba et autres contes et nouvelles*, Paris, Charpentier, 1845, p. 413-443.

Dans ces deux extraits qui se suivent immédiatement dans l'œuvre imprimée, Mérimée opère de lui-même un rapprochement entre le spectacle de la corrida et celui de l'exécution capitale. En ce début de XIX^e siècle, il est loin d'être le seul¹ à comparer ces deux types de « démarches festives fascinantes² ». D'autres auteurs s'attardent, en effet, à décrire les scènes capturées au pied de l'échafaud ou dans les arènes. La corrida est alors d'ailleurs présentée comme un incontournable pour le voyageur qui se rend en Espagne. Si nombre de textes consacrés à ces sujets s'indignent, avec plus ou moins de sincérité, des bas instincts qui s'y manifestent chez des foules curieuses et avides de sang, Mérimée se positionne lui, en touriste et en esthète, pour légitimer son goût pour ces spectacles cruels, et se distinguer de la masse. Assister à une corrida permettrait ainsi de s'imprégner de l'âme du lieu visité, et la véritable beauté du spectacle ne saurait s'apprécier qu'à condition d'en avoir assimilé une partie des règles. On

1 On peut notamment citer les exemples célèbres d'Alexandre Dumas ou de Théophile Gautier.

2 HARDOUIN-FUGIER Élisabeth, 2005, *Histoire de la Corrida en Europe*, Paris, Connaissances et savoirs, p. 84.

est alors dans le domaine de l'esthétique et du drame, et non dans celui du voyeurisme ou de la perversion dont sont souvent accusées les foules issues des milieux populaires³. Et pourtant, derrière ces précautions, perce l'émotion, le frisson, voire le plaisir universellement procuré par les spectacles violents et macabres. Car c'est bien d'un spectacle qu'il s'agit, un évènement théâtralisé d'autant plus intéressant qu'il est nécessairement unique et non reproductible. On veut une bonne place, pour bien voir. À défaut, on pourra toujours imaginer la scène en se fiant aux réactions des autres spectateurs. On vibre et on retient son souffle devant la mort qui s'abat, et on ne se prive pas d'exprimer sa satisfaction ou son mécontentement⁴. On participe alors à une transgression (la violence et le meurtre) dont il est ici possible de jouir sans conséquence, puisqu'elle s'exécute par procuration (la main du bourreau ou du torero) et sous des motifs *a priori* respectables (l'art ou la justice). L'acte prohibé est ici mis à disposition de chacun, et les instincts mauvais qu'on redoute et qu'on remarque parfois – un goût sadique et bestial du sang – semblent ici contenus par le caractère encadré et ritualisé de ces évènements.

La mort n'a d'ailleurs pas besoin de se réaliser pour produire ses effets. Il suffit qu'elle rôde, qu'elle menace, pour que le frisson et le plaisir ambigu qu'elle engendre s'installent, comme l'illustre par ses propos un personnage de Jean Lorrain assistant, depuis une loge et en compagnie du héros Monsieur de Phocas, au spectacle d'un acrobate sur la scène de l'Olympia :

3 NUGUES-BOURCHAT Alexandre, 2002, « L'exécution capitale : un spectacle populaire sous le regard des élites (Lyon, XIX^e siècle), dans GUIGNET Philippe (dir.), *Le Peuple des villes dans l'Europe du Nord-Ouest (fin du Moyen Âge-1945)*, Lille, Publications de l'Institut de recherches historiques du Septentrion, vol. 1, p. 411-425.

4 *Ibid.*

« Et puis ce gymnasiarque peut se casser le cou chaque seconde, c'est très périlleux ce qu'il fait là, mon cher ; et ce qui vous plaît en lui, c'est le petit frisson qu'il vous donne... Quelle émotion, si ses mains suantes lâchaient la barre ? Avec la vitesse acquise de son mouvement de rotation il se romprait net la colonne vertébrale, et qui sait si un peu de matière cervicale ne jaillirait pas jusqu'à nous ! Ce serait très sensationnel et vous auriez une émotion rare à ajouter à celle de votre champ d'expérience, car vous les collectionnez, vous, les émotions. Quel joli ragoût d'épouvante nous sert là cet homme en maillot !

Avouez donc que vous désirez presque qu'il tombe. Moi aussi, d'ailleurs et beaucoup de gens, dans cette salle, sommes dans le même état d'angoisse et d'attente. C'est l'horrible instinct de la foule devant les spectacles qui réveillent en elle les idées de luxure et de mort. Ces deux aimables compagnonnes voyagent toujours ensemble, et, croyez qu'à ce moment même... (l'homme ne tient plus à sa barre que par une crispation d'orteil), à ce moment même, bon nombre de femmes, dans ces loges, désirent ardemment cet homme moins pour sa beauté que pour le danger qu'il court. [...] Vous convoitez trop ardemment, trop évidemment surtout, sinon la mort, du moins la chute de cet homme, ce soir ».

Je ne répondais pas, le marquis de V... avait raison. La folie du meurtre m'avait ressaisi, le spectacle m'hallucinait ; et raidi dans une lancinante et délirante angoisse, je souhaitais, j'attendais la chute de cet homme. Il y a en moi un fond de cruauté qui m'effraie⁵.

Loin de toute solennité, et au-delà de toute excitation ambiguë, la mort peut aussi devenir une simple farce dont on s'amuse. Dans sa lettre de Sicile du 11 juin 1865, Jules de Vorys prévient le lecteur : « Apprêtez-vous à frémir ! » Il est en effet sur le point de raconter sa visite des catacombes

5 LORRAIN Jean, 1901, *Monsieur de Phocas*, Paris, Ollendorf, 8^e édition, p. 35-36.

de Palerme. « Ce qui nous y avait attirés? Ce sont des galeries souterraines où reposent des myriades de morts ». S'il décrit d'abord rapidement la disposition des momies et la « pénible impression » qu'elles donnent au visiteur, avant de s'engager dans quelques impressions philosophiques laissées par le spectacle de ces femmes, belles autrefois et qui firent « palpiter des cœurs amoureux » pour n'être plus que des « faces terreuses », ou par celui de ce squelette de prince couronné, mais dont la pose, par le passé « admirée, [...] n'est plus que ridicule », il modifie rapidement le ton de son récit, avec l'intervention d'un capucin chargé de garder la salle et qui se transforme en « farceur lugubre » au contact du visiteur :

Voici qu'il taquine un grand coquin de cadavre grimaçant, lui met le doigt dans la bouche, le fait marcher, nous montre combien il a conservé de grâce en ses mouvements, de souplesse dans ses articulations. Il le tourne, le retourne. – Dieu me pardonne! ... Je crois qu'il l'embrasse. C'est le joujou du bon frère, la curiosité de son musée, son mort savant, son cadavre dressé. Par la bouche entrouverte, au fond du palais, derrière une superbe garniture de dents restées blanches, une langue noire s'agit... S'il allait parler! ... L'exagération du comique m'empoigne; j'éclate de rire au risque de manquer de respect aux mânes de ces chrétiens embaumés. Puis, afin que le moine goguenard ne continue pas ce genre de plaisanterie, je le prie de demander au cadavre s'il daignerait nous dire son âge. Si c'est une scène de spiritisme, je la veux complète.

À ces mots, dont il comprend la portée critique, le bon frère se signe trois fois, et, reprenant son attitude sévère, me montre une plaque portant la date 1641.

Eh bien, vrai, je regrette d'avoir arrêté la verve macabre du bon frère. Peut-être eut-il fait parler son mort. Quel drôle de son doit avoir une voix figée depuis deux cent vingt-cinq ans dans un gosier desséché! [...] Pour chasser de mon esprit ces gaietés

funambulesques, une promenade en mer ne sera pas de trop. Nous devons aller dîner sur le yacht d'un Anglais de nos amis. Un ami de huit jours⁶.

À l'évidence, la visite lugubre n'a pas entaché l'humeur du voyageur et on perçoit, dans ses mots, l'ambiguïté et le dilemme moral de l'expérience qu'il rapporte. C'est lui qui se voit contraint, sans doute dans l'intention de se contenir lui-même, de rappeler le garde à l'ordre quant au respect qu'imposent les lieux. On ne devrait pas rire de la mort ou des morts, et le narrateur note que c'est finalement sous l'influence de son interlocuteur qu'il a lui-même pu sombrer dans une attitude incorrecte. Sans doute l'appréhension et la tension générées en amont par l'idée de se rendre en un tel lieu, ainsi que l'inconfort provoqué par la proximité des momies, ont-ils contribué à créer le terreau nécessaire au relâchement induit par la scène improbable et ridicule jouée par le capucin. Les frontières de la solennité et du divertissement sont, en effet, poreuses, et il arrive aussi que la mécanique de basculement de l'une à l'autre s'opère dans le sens inverse, comme lors d'une visite de contrôle de l'ossuaire des catacombes de Paris réalisée, à la même période, par des ingénieurs et les invités ayant été autorisés à les accompagner :

On causait au début de l'exploration, on plaisantait même ; mais la singularité de la situation, une odeur que l'on ne respire que là, des bruits lointains que l'on entend dans les galeries ténébreuses aboutissant aux divers carrefours, finissent par produire une certaine impression, puis un silence presque absolu, dans les rangs des promeneurs⁷.

6 DE VORYS Jules, 1880, *Lettres de Sicile*, Châteauroux, A. Aupetit, p. 8-10.

7 *Journal des débats politiques et littéraires*, 8 février 1860.

Cette bascule du rire au silence, ou du silence au rire, montre toute la nature tendancieuse de cette exposition de la mort, ainsi que l'omniprésence, sous-jacente, de la question de sa légitimité, du risque de transgression, et des jugements moraux portés sur elle. Si la visite des catacombes de Palerme semble admissible en tant qu'activité culturelle et patrimoniale, en faire une source d'amusement devient problématique. Chacun se juge et se scrute, conscient que le risque de débordement des limites n'est jamais loin. Mais si la transgression avait ici semblé trop importante, on peut penser que l'auteur aurait fait le choix de passer la scène sous silence. Or, l'ancienneté du cadavre manipulé, si elle lui confère une dimension ancestrale hautement respectable, contribue également à l'éloigner de ses contemporains qui ne s'y identifient pas et ne se sentent pas particulièrement liés à lui, rendant la scène de manipulation et les rires qu'elle génère, tolérables. S'amuser de la mort ne signifie d'ailleurs pas que celle-ci se trouve privée de toute sa gravité. En effet, l'humour permet de se confronter plus librement à certains tabous, peurs ou sujets douloureux, dont elle est un exemple évident⁸.

Cette mise à distance autorisant l'amusement ou la délectation opère d'autant plus quand les morts concernés n'appartiennent pas à la réalité. L'évolution des mœurs et des sensibilités ayant progressivement contribué à invisibiliser de plus en plus la mort réelle, c'est donc principalement à travers la fiction et les écrans que le contact avec la mort divertissante est désormais possible, et que le frisson peut continuer à se propager. La mort concernée peut être réelle, mais passée au filtre médiatique de films documentaires ou de reportages,

8 SCHUURMAN Donna L. et DE CRISTOFARO Jana, 2009, « Adolescents, humor and death », dans BALK David E., CORR Charles A. (dirs.), *Adolescent encounters with death, bereavement and coping*, Springer Publishing Company, p. 149.

ou bien totalement fictive et simulée. Elle étend alors ses gammes des œuvres écrites et créations audiovisuelles consacrées aux assassins, catastrophes et épidémies, aux films de genre, depuis le fantastique jusqu'au gore, mettant en scène fantômes, zombies, vampires, tueurs psychopathes et même légendes urbaines et autres *creepypastas* décrivant les morts les plus atroces qu'on puisse se figurer. Cette fausse mort a l'avantage, pour le spectateur-consommateur, de présenter ses effets spectaculaires sans ses inconvénients, ce qui la rend *a priori* inoffensive tant pour celui qui s'y expose que pour la morale et l'ordre public. Elle ne se défait pas totalement de sa nature transgressive – on regarde ce qu'on ne devrait pas voir –, tout en étant apurée des aspects sacrés ou authentiquement répugnants qui la rendent, d'ordinaire, inapprochable et irregardable. Lorsque le film ou le récit se termine, tout redevient comme avant, et rien n'a changé dans la réalité. Les vrais morts le sont toujours, et le fait d'avoir regardé le documentaire n'y change rien ; les morts de fictions n'ont, quant à eux, jamais existé. Il n'y a rien de neuf dans ce désir de consommer la mort fictive pour se divertir ou frissonner. À la fin du XVIII^e siècle, on s'amuse déjà des « fantômes artificiels » d'Étienne-Gaspard Robertson qui interagissaient avec le public ; tandis que le XIX^e siècle marque l'apogée des expositions itinérantes de cires et autres curiosités anatomiques⁹ et voit entre autres naître à Paris, en 1866, l'éphémère Musée français qui proposait moyennant supplément le spectacle du « décapité parlant » ; en 1892, le Cabaret du Néant où l'on se faisait servir par de faux croque-morts sur des tables en forme de cercueil ; ou en 1897, du Grand-Guignol qui a réjoui les spectateurs, jusqu'en 1962, de ses spectacles mêlant mort, horreur et érotisme. Depuis, dans de nombreuses villes touristiques, les musées de la

9 HERMITTE Béatrice, 2022, « Corps déviants, corps souffrants... », *loc. cit.*, p. 174.

torture continuent d'attirer des visiteurs avides de frissons inoffensifs :

Un homme au regard sadique écrase la tête d'un malheureux sous l'œil amusé d'une mère et de ses enfants. Un rat dévore la poitrine d'un supplicié devant un groupe de touristes avide de sensations. Où sommes-nous ? Nous arpentons les salles de lieux étranges qui font de plus en plus recette. Les amateurs de sensations fortes viennent y satisfaire leurs pulsions morbides en y plongeant dans la face cachée de notre histoire. [...] pour plaire aux touristes, tout château ou donjon qui se respecte se doit de posséder une salle de torture avec, en prime, quelques instruments morbides en parfait état de marche. [...] La démonstration impressionne mais elle reste désespérément abstraite. Au niveau didactique, peut mieux faire. Quelques humanistes ont heureusement eu la bonne idée de ressusciter l'horreur de ces séances révolues. Un souci de vérité guidé, selon eux, par la volonté de dénoncer leur cruauté. Bof ! va pour l'alibi. Au plus profond de nous-mêmes, nous savons très bien que brûle une curiosité morbide, comme une malsaine envie de savoir !

Amsterdam possède depuis longtemps son terrifiant Martelwerktuigen Museum au cœur de la ville. À Londres, 650 000 personnes visitent chaque année The London Dungeon. Mais c'est à Paris, et plus précisément au Forum des Halles, que nous vous invitons dans les lignes qui suivent. Âmes sensibles, il est encore temps de passer votre chemin... Créé à l'initiative du groupe anglais Kunick [...], le musée a été baptisé « les Martyrs de Paris ». Situé sur l'emplacement des Halles¹⁰, anciennement Cimetière des Innocents, il propose un voyage au bout de l'horreur. Première source d'inspiration : l'histoire mouvementée de ce quartier chaud de Paris. Le rez-de-chaussée est consacré aux

10 Jusqu'au milieu des années 1990, le Forum des Halles abritait plusieurs espaces d'exposition, et notamment une annexe du musée Grévin et le parc Océanique Cousteau.

grands épisodes historiques et criminels de la ville à travers les âges. Les moyens sont dignes des meilleures superproductions hollywoodiennes et les faits divers les plus macabres ont été reconstitués avec un réalisme étonnant. Les mannequins s'animent, les regards s'allument, des bouches se mettent à parler... Suivons le sens de la visite. « La Danse macabre » rappelle qu'au Moyen Âge le bon peuple formait régulièrement, à proximité du charnier du cimetière des Innocents, une farandole étrange menée par un personnage symbolisant la mort. [...] Au rayon des faits divers, citons « l'Affaire Jabirovska », « l'évasion de La Valette » et le célèbre « Vampire du Montparnasse ». Ce dernier n'était autre qu'un jeune sergent qui, au milieu du siècle dernier, ouvrit une dizaine de cercueils du cimetière Montparnasse pour se livrer à des mutilations sur les corps des femmes récemment décédées. [...] Le clou de la première section du musée est assuré par « Sa Majesté Louis XVI » en personne dont le procès, la sentence, les adieux à la famille et l'exécution sont minutieusement retracés. À intervalles réguliers, le pauvre roi perd la tête sous le bruit cinglant de la guillotine. [...] À l'étage supérieur, d'autres frissons sont garantis. Ici sont exposés des moyens sophistiqués de torture traduisant l'extrême raffinement de notre Moyen Âge. [...] Horreur, fascination... plaisir. Le visiteur des Martyrs de Paris est comme le spectateur de cinéma. Il ferme les yeux et ne peut s'empêcher de les ouvrir au moment où le psychopathe déclenche sa tronçonneuse dans l'ascenseur. C'est connu, les bains d'hémoglobine soignent souvent les affections les moins avouables. Et les martyrs de jadis sont parfois les alibis d'aujourd'hui...¹¹

Là encore, la légitimité d'une telle exposition à la mort, pour des motifs et dans des conditions qui semblent s'extraire des cadres, est remise en question. L'accolement du terme « musée » aux Martyrs de Paris est ainsi contesté au Parlement,

11 WEBER Patrick, 1992, « Morbides randonnées », *Le Soir*, 4 juillet 1992.

le musée étant « en général un lieu où le patrimoine culturel et historique de la France est mis en valeur » ayant « de ce fait, une vocation fortement pédagogique » que ne semble pas revêtir « l'extrême réalisme de démonstrations (hurlements de femmes que l'on martyrise, broyage d'une tête par un système à vis, etc.)¹² » offertes au public par l'établissement. Mais en dépit du malaise évident qu'ils génèrent, ces usages récréatifs de la mort sont loin d'être marginaux.

Pouvoirs thérapeutiques de la mort

L'exemple de l'accident de voiture dont il est impossible de détourner le regard a été maintes et maintes fois cité pour illustrer la curiosité morbide qui habite l'être humain et le pousse à regarder ce qu'il vaudrait mieux, il le sait, ne pas voir. Platon, déjà, témoignait de ce phénomène universel :

Léonce, fils d'Aglaïon, revenant un jour du Pirée, le long de la partie extérieure de la muraille septentrionale, aperçut des cadavres étendus sur le lieu des supplices; il éprouva le désir de s'approcher pour les voir avec un sentiment pénible, qui lui faisait aussi détourner les regards. Il résista d'abord, et se cacha le visage; mais enfin, cédant à la violence de son désir, il courut vers ces cadavres, et ouvrant de grands yeux, il s'écria : Hé bien, malheureux, rassasiez-vous d'un si beau spectacle¹³.

Comment, alors, expliquer ce besoin irrépressible de voir l'horreur, en l'espèce, la mort et ses manifestations? Des chercheurs tentent de répondre à cette question, et proposent certaines pistes d'interprétation, qui restent, de leur propre avis, à approfondir. L'une des hypothèses, fréquemment

12 Question écrite de Jean-Luc Mélenchon (n° 03061), *JO Sénat*, 7 octobre 1993, p. 1821.

13 Platon, *République*, IV, 439e-440a.

évoquée pour justifier cette curiosité morbide, réside dans une volonté de savoir, et notamment de savoir ce à quoi on a soi-même échappé en étant simple témoin et non acteur de la scène macabre qu'on observe. Par extension, l'être humain chercherait aussi de la sorte à s'informer des risques auxquels il pourrait se trouver un jour confronté – mauvaise rencontre, accident, attentat, catastrophes en tous genres –, des conséquences possibles de ces dangers, et des moyens à mettre en œuvre pour les éviter et assurer sa survie¹⁴. Écouter les témoignages des survivants, les analyses des experts, comprendre les mécanismes qui ont entraîné la mort permettrait de se sentir mieux préparé face au danger. Des chercheurs ont ainsi mis en évidence, sans pouvoir réellement l'expliquer, le fait que les consommateurs réguliers de contenus horribles et les individus les plus sujets à la curiosité morbide semblaient présenter une meilleure capacité de résilience et un niveau de détresse psychologique moindre que les autres au début de la pandémie de COVID-19¹⁵.

C'est cet argument qui sert aussi à expliquer, selon certains chercheurs, la surreprésentation féminine dans le public consommateur de contenu de type *true crime*¹⁶. Les femmes, principales cibles des tueurs en série et autres prédateurs sexuels, seraient davantage portées à consommer ce type de contenus par un phénomène d'empathie et d'identification aux victimes qui y apparaissent, conscientes d'être elles-

14 NIEHOFF Esther, OOSTERWIJK Suzanne, 2020, « To know, to feel, to share? Exploring the motives that drive curiosity for negative content », *Current opinion in behavioral sciences*, n° 35, p. 56-61.

15 SCRIVNER Coltan, JOHNSON John A., KJELDGAARD-CHRISTIANSEN Jens, CLASEN Mathias, 2021, « Pandemic practice : horror fans and morbidly curious individuals are more psychologically resilient during the COVID-19 pandemic », *Personality and individual differences*, n° 168, art. 110397.

16 Contenus consacrés aux crimes et criminels réels.

mêmes objets potentiels d'une menace commune¹⁷. Devant les morts violentes mises en scène dans ce type de contenu, on s'imagine à la place des victimes, on souffre pour elles, et on se rassure car cette fois au moins, c'est l'Autre qui meurt, tandis qu'on demeure soi-même en sécurité et bien vivant¹⁸. La curiosité morbide participerait donc au phénomène plus global de recherche de réponses sur la mort et sur les moyens de s'en prémunir, dans l'intention, sans doute peu consciente, de se rassurer et de conjurer certaines peurs.

La curiosité envers les spectacles macabres permet également de se rassurer quant à sa propre humanité. En se confrontant à la mort et à la violence, le spectateur se donne une occasion de décharger ses pulsions, de voir s'accomplir, sans en être responsable, ses pires intentions, celles qu'il ne réalisera sans doute jamais¹⁹ tant elles lui apparaîtraient subversives, prohibées et moralement condamnables dans la vie réelle. La curiosité morbide, libératrice et sans conséquence, permet ainsi de braver, symboliquement, certains interdits, et des études mettent en avant le fait que les esprits qui pourraient être qualifiés de rebelles, les individus qui refusent de se conformer aux normes sociales, sont davantage susceptibles de manifester ce type d'intérêt que les autres²⁰. Le phénomène est évident lorsque des jeunes adolescents se mettent au défi, souvent en groupe, de regarder des films interdits à leur classe d'âge parce qu'ils montrent des scènes violentes et macabres dont seuls les adultes seraient théoriquement en mesure de

17 VICARY Amanda M., FRALEY R. Chris, 2010, « Captured by True Crime: Why are women drawn to tales of rape, murder, and serial killers? », *Social Psychological and Personality Science*, n° 1, p. 81-86.

18 BOLTANSKI Luc, *La Souffrance à distance*, Paris, Métailié, 1993.

19 *Ibid.*

20 SCRIVNER Coltan, 2021, « The psychology of morbid curiosity : Development and initial validation of the morbid curiosity scale », *Personality and Individual Differences*, n° 183, art. 111139, p. 5.

supporter le choc. Se livrer à ce franchissement des limites, devant témoin, revient à s'affranchir de l'ordre établi et de l'autorité des adultes, mais aussi, dans ce qui s'assimile à un rite de passage, à se tester et à s'affirmer en tant que sujet mature et solide, loin de la fragilité imputée à l'enfance²¹.

En tant qu'observateur étranger au mal qui s'accomplit, le spectateur se positionne logiquement non seulement dans le camp rassurant de la vie, mais également dans celui du bien et d'une forme de normalité. Le caractère extrême des faits présentés, œuvres de transgresseurs monstrueux jouissant de la mort d'autrui et rejetés dans une altérité qui les sépare nettement du reste des humains, permet de relativiser ses propres travers, ses propres pulsions ou ses propres déviances, un peu comme la fréquentation ordinaire de la mort dans ses aspects les plus terribles favorise la dédramatisation des soucis quotidiens chez les travailleurs du funéraire précédemment évoqués. Ainsi, la curiosité et l'engouement massifs à l'égard de certains crimes particulièrement choquants pourraient, au-delà de la pulsion voyeuriste, être l'expression d'un mouvement de réassurance collective passant par l'affirmation de l'existence, réelle ou fantasmée, d'une communauté unie dans l'indignation contre les méfaits de certains « monstres » portant atteinte à la société et à ses membres²².

Si l'usage de la mort et de contenus macabres semble aider, à l'instar de la consommation de diverses substances, à apaiser des angoisses, il n'en demeure pas moins qu'une forte ambiguïté persiste. Car, non content de se rassurer quant à son humanité ou à sa sécurité immédiate, le spectateur de ces contenus n'est pas sans éprouver aussi certaines formes

21 KASTLER Benoît, 2021, « Préadolescence et cinéma d'horreur : initiations clandestines et réceptions folkloriques », *Communications*, n° 109, p. 207-221.

22 SCHMID David, 2005, *Natural born celebrities : serial killers in american culture*, Chicago, University of Chicago Press, p. 175-208.

de satisfaction ou d'excitation. Céder à la curiosité morbide permet, en effet, de ressentir des sensations fortes, mêlées et parfois contradictoires, de peur, de plaisir, de soulagement ou encore de dégoût. Ainsi, la recherche met en avant le fait que le système de récompense, essentiel dans le mécanisme de dépendance, joue également un rôle dans la régulation des réactions face aux émotions négatives telles que la peur²³. Émotions négatives et positives entretiennent donc des liens étroits, et peuvent être amenées à se superposer dans une même expérience.

Une fan des retransmissions d'obsèques de personnalités avoue, par exemple, que son « étrange affection pour les vidéos d'enterrement de célébrités n'est pas (seulement) une déviance de [sa] part, elle existe surtout car [elle] aime pleurer et ressentir des émotions fabriquées pour l'écran, plus faciles à digérer que les émotions de la vraie vie²⁴. » La curiosité morbide et l'exposition à la mort et au deuil donnent l'occasion, dans ce cas, d'expérimenter le chagrin par procuration, sans pour autant avoir à subir les conséquences de cette expérience lorsqu'elle est réellement et intimement vécue : le mort qu'on pleure et qu'on enterre est ici suffisamment connu pour rendre possible l'identification, tout en demeurant assez étranger pour que son décès n'affecte pas réellement ni durablement l'existence de celui ou de celle qui ne participe à ses funérailles qu'en tant qu'observateur lointain et par écran interposé.

23 OOSTERWIJK Suzanne, SNOEK Lukas, TEKOPPELE Jurriaan *et al.*, 2020, « Choosing to view morbid information involves reward circuitry », *Scientific reports*, n° 10, art. 15291.

24 MARCILLAT Manon, 2023, « Ok, j'avoue tout : j'aime regarder des enterrements de célébrités sur Youtube », disponible sur www.konbini.com/lifestyle/ok-javoue-tout-jaime-regarder-des-enterrements-de-celebrites-sur-youtube/ (consultation le 16/09/2023)

Les sensations fortes promises par les spectacles morbides sont aussi le moyen d'enrichir et de dynamiser un quotidien jugé trop terne ou ennuyeux. Sursauter devant un film d'horreur dans le confort de son canapé ou jouer à se faire peur entre amis en dialoguant avec l'au-delà par l'intermédiaire d'une planche ouija²⁵, sont des moyens parmi d'autres de s'échapper pour un temps d'une certaine banalité, de se créer des sas de décompression dans lesquels on s'autorise à extérioriser ou à ressentir certaines émotions, sans jamais se mettre en danger. L'exposition délibérée à certains scénarii angoissants ou traumatisants, dans un cadre contrôlé et inoffensif, puisqu'il est possible à tout moment de mettre un terme à l'expérience en cessant le visionnage ou la visite s'ils deviennent insupportables, permet ainsi de s'octroyer l'impression de maîtriser ce qui est redouté²⁶. La mort, ses incarnations et ses mises en scène pourraient alors être considérées comme un équivalent pour adultes et adolescents aux contes de fées de l'enfance.

On rencontre donc, chez les amateurs de morbide, ceux que certains chercheurs ont baptisé *adrenaline junkies*, qui espèrent avant tout, dans leur usage des contenus macabres, pouvoir multiplier les expériences intenses. Mais à leurs côtés, on trouve aussi des *dark copers*²⁷ utilisant la curiosité morbide comme un moyen de surmonter certaines anxiétés ou de se couper temporairement de certains aspects négatifs de leur existence, ainsi que des *white knucklers*²⁸, qui contrairement

25 Planche (et par extension tout support) destinée à la communication avec les « esprits » et où figurent généralement les lettres de l'alphabet, les mots « oui », « non », « bonjour » et « au revoir » et les chiffres.

26 NIEHOFF Esther, OOSTERWIJK Suzanne, 2020, « To know, to feel, to share ?... », *loc. cit.*, p. 58.

27 Tiré de *to cope* : faire face.

28 En référence à l'expression *white-knuckle*, qui désigne une expérience ou une activité effrayante et excitante. Voir SCRIVNER Coltan, MALMDORF ANDERSEN Mark, SCHJØDT Uffe, CLASEN Mathias,

aux autres, n'ont pas d'appétence particulière pour les sujets macabres, mais s'y adonnent malgré tout, là aussi dans l'intention de résoudre des problématiques intimes, et notamment mettre à l'épreuve leur capacité à faire face à la peur. Quels que soient les termes ou les catégories employés pour qualifier ceux qui s'exposent intentionnellement aux contenus macabres, l'idée qui ressort est que la mort, en tant qu'objet de curiosité ou de divertissement, peut jouer un rôle de régulateur de l'humeur et d'outil introspectif, permettant, comme certaines substances ou pratiques, d'accéder à une meilleure connaissance de soi à travers l'expérience vécue.

Si l'exposition à la mort peut donc s'avérer traumatisante, elle est également dotée de vertus thérapeutiques, exercées *via* des processus d'apprentissage de la maîtrise des peurs et de l'évaluation des dangers ainsi que des moyens de s'en prémunir. On ne parle cependant ici que d'expositions ou d'usages de la mort qui, s'ils peuvent être réguliers, restent relativement contrôlés et ne viennent en aucun cas entraver la vie personnelle ou professionnelle ni même la santé de ceux qui s'y adonnent. Regarder, un soir, un documentaire consacré aux pires façons de mourir, et le week-end suivant, un film consacré à un tueur sanguinaire pourrait être vu, en quelque sorte, comme l'équivalent de la consommation d'un cocktail après une journée de travail et de quelques verres de vin lors d'un dîner entre amis. Cet usage ponctuel, « modéré », reste limité et permet de mettre momentanément à distance le stress ou les ennuis du quotidien, et le spectre menaçant de l'alcoolisme semble alors bien loin. Mais si les effets produits par cette exposition au macabre améliorent le bien-être, permettent de plonger plus profondément en soi, ou offrent une parenthèse d'évasion, pourquoi ne pas renouveler l'expérience plus fréquemment ou augmenter

2023, « The psychological benefits of scary play in three types of horror fans », *Journal of media psychology : theories, methods, and applications*, n° 35, 2, p. 87–98.

l'intensité des émotions ressenties à ce moment? La curiosité, l'intérêt initial ne pourrait-il pas effectivement, en ce cas, se changer en passion et à terme, en addiction?

Basculements

Chapitre VI

Thanatophilies

On trouve, chez les thanatophiles, ces amateurs de mort, des profils variés. Tandis que les uns s'intéressent à tous les aspects du sujet, dans une perspective globale, d'autres ont des préférences, des spécialités. Certains, par exemple, sont plus spécifiquement attirés par les crânes et leur symbolique, d'autres sont férus d'art ou de littérature macabre, quand quelques-uns, encore, sont plus portés sur les mécanismes de la thanatomorphose. Les taphophiles sont, pour leur part, des passionnés de tombes et de cimetières. Et si l'intérêt à la fois architectural, patrimonial ou encore écologique des nécropoles contribue à en faire des lieux de balade prisés par un public large¹, les taphophiles se distinguent du commun des visiteurs par l'étendue de leurs connaissances, leur amour acharné des lieux et, souvent, par le temps et l'attention

1 On peut citer à ce sujet la création, en 2016, du « Printemps des cimetières », événement annuel destiné à faire connaître le patrimoine funéraire au grand public par le biais d'animations, en croissance régulière depuis sa première édition.

importants qu'ils y consacrent. Mais ce rapport passionné à la mort peut-il, parce qu'il déborderait des cadres ordinaires, être taxé d'anormal, de problématique ou même de pathologique ?

Passions excentriques

Sur le site internet qu'il a patiemment construit au fil des ans, riche de plus de 6000 articles consacrés aux cimetières, tombes remarquables et anecdotes relatives au sujet, Philippe Landru prend la peine de présenter la démarche, étonnante aux yeux de certains, et les motivations qui le poussent depuis des années à explorer les nécropoles et à rechercher l'information qui lui échappe encore. Il évoque son « entrée en cimetière² », comparée à une entrée en religion, dans laquelle il voit « une sorte d'aboutissement de chemins intellectuels », et revient sur son rapport à la mort, qu'il n'a « jamais occultée d'un revers de la main ». S'il ne se considère pas comme une personnalité particulièrement macabre, il trouve dans ses activités, comme les profils précédemment évoqués, un moyen de réguler certaines angoisses avec l'idée de combler, par ses recherches et son travail, ce qu'il avoue tant redouter : « l'oubli ne m'effraie pas : il m'obsède, me panique... Il renvoie à l'insignifiance, au néant, à la vacuité de toute chose ». Il constate aussi, chez de nombreux amateurs de cimetières, une forme de « difficultés à vivre avec les vivants ». Les nécropoles combleront chez lui un « besoin de solitude et de méditation », un « besoin régressif, créant une sorte de quiétude confortable et protectrice » alimentée par un « goût mélancolique pour ce qui n'est plus ». Il retrouve ce même besoin chez un autre taphophile notoire, Bertrand

2 L'ensemble des citations mentionnées est tiré de la page « Pourquoi s'intéresser aux cimetières ? » du site www.landrucimetieres.fr

Beyern, dont il relève une citation en particulier, tirée de ses *Mémoires d'entre-tombes*³ :

Face au marbre et au granit qui dissimulent leurs restes, je ne recherche aucun dialogue ni ne leur pose la moindre question. C'est à moi que je parle mais je me parle d'eux.

Mais au-delà de cette satisfaction introspective, Philippe Landru avoue également un plaisir ludique à fréquenter les cimetières, comparant la recherche ou la découverte d'une tombe à un jeu de piste presque infantile lui apportant une « satisfaction furtive mais intense » et une « mini montée d'adrénaline ». Enfin, sa passion répond à un désir d'apprendre, l'objet de son intérêt présentant à ses yeux l'avantage de permettre « de se confronter à tous les pans de la culture, ceux que l'on connaît et aussi les autres », car les morts sont de tous les milieux et de toutes les professions. Acquisition de connaissances et assouvissement d'une curiosité, introspection, régulation des angoisses, divertissement : les motivations taphophiles ne diffèrent donc pas, dans les grandes lignes, de celles déjà évoquées des amateurs de *true crimes* ou de films d'horreur, et plus généralement, de tout thanatophile.

Dans l'ouvrage qu'il consacre à ceux qui, comme lui, ont pour passion la collection d'objets macabres⁴, Paul Gambino interroge les motivations ayant poussé dix-huit personnes à se lancer dans la quête obstinée d'éléments considérés par beaucoup comme repoussants, effrayants, ou démoralisants, et émet l'hypothèse selon laquelle « beaucoup de collectionneurs

3 BEYERN Bertrand, 1997, *Mémoires d'entre-tombes : journal d'un enfant de la dalle*, Paris, Cherche midi.

4 GAMBINO Paul, 2018, *Le petit livre du macabre : collections morbides, macabres et bizarres*, traduit par SALSA Patrice, Vanves, Marabout.

ont une peur profonde de ce que représentent les objets qu'ils rassemblent⁵ » :

Le concept de la mort est terrifiant pour beaucoup d'entre nous et certains collectionneurs ont la sensation, peut-être inconsciente, qu'en conservant près d'eux ces objets macabres, ils acquièrent un contrôle sur leur destin ultime – sensation purement illusoire, bien entendu. D'un autre côté, de nombreux collectionneurs d'objets morbides se sentent très mal à l'aise avec leur propre mortalité et s'entourent de ces rappels de leur inévitable fin. Leur conduite est l'équivalent de celle des personnes meublant douillettement leur maison d'objets artisanaux.

Au sujet de ceux qui collectionnent plus spécifiquement les objets liés aux crimes et à leurs auteurs – les *murderabilia* –, il estime que « la pulsion qui les conduit à acquérir les effets personnels des assassins est une tentative pour comprendre pourquoi et comment une personne peut se révéler si mauvaise ». Il note aussi que les collectionneurs ont en commun le goût de l'histoire, et que les écouter expliquer l'origine d'une pièce revient à « vivre un moment éducatif et divertissant ». Enfin, bien sûr, s'ajoutent, selon lui toujours, à ces motifs généraux, des éléments individuels ancrés dans la personnalité et l'histoire de chacun, qui contribuent à rendre chaque collection et chaque collectionneur unique. Nombre de ceux qu'il interroge font ainsi remonter l'origine de leur passion macabre à l'enfance, même si la pratique de la collection n'est le plus souvent arrivée que dans un second temps. Une collectionneuse de *murderabilia* rapporte sa passion à sa jeunesse, et se rappelle avoir commencé à lire des ouvrages consacrés aux tueurs en série très jeune, pour comprendre leur psychologie⁶. Deux autres se remémorent

5 Et citations suivantes : *Id.*, p. 6-7.

6 *Id.*, p. 115.

avoir débuté la collecte d'objets macabres en ramenant chez eux des ossements d'animaux trouvés au hasard de balades en forêt⁷. Une quatrième, copropriétaire d'une galerie consacrée aux arts gothiques et aux « objets hantés », évoque la prise de conscience, à l'adolescence, de son attirance pour les aspects les plus sombres des lieux visités et des choses vues lors de voyages en Europe⁸. Son associée se souvient quant à elle d'avoir « toujours aimé les choses bizarres », et cite sa fascination pour une tête réduite que son père lui avait montrée. Mais c'est à une photographie accrochée chez sa grand-mère qu'elle attribue la plus grande influence sur son destin de thanatophile :

Il s'agissait d'une photographie de mon grand-oncle dans son cercueil. Il avait seulement sept ans quand il a été tué par la foudre. Cette photo m'hypnotisait littéralement, et elle m'a fait prendre conscience, très jeune, de ma propre mortalité. Je n'étais alors pas beaucoup plus âgée que le jeune garçon qui était dans son cercueil! Je crois vraiment que ces portraits macabres dont j'étais entourée depuis des décennies ont contribué à faire de moi celle que je suis aujourd'hui⁹.

Tous ces collectionneurs entretiennent un rapport particulier aux objets qu'ils possèdent, et qui éveillent chez eux des ressentis intimes. L'un, possesseur notamment de pièces anatomiques, de cercueils et d'ossements, voit dans sa première acquisition – un fœtus dans un bocal –, « le symbole ultime de la vie et de la mort coexistant juste sous nos yeux » et trouve « plus respectueux, voire sacré, de conserver un corps dans un bocal que de le laisser se décomposer dans le sol¹⁰ ».

7 *Id.*, p. 35 et 193.

8 *Id.*, p. 61.

9 *Id.* p. 147.

10 *Id.*, p. 21.

Une autre, qui a notamment souffert d'un cancer, confie voir « beaucoup de beauté dans l'expression de l'anxiété, du deuil ou de la douleur », et trouver une forme de résonance entre les objets qui composent sa collection et rappellent la fragilité de la vie, et son histoire personnelle¹¹. Certains vont jusqu'à estimer donner un « foyer¹² » aux objets qu'ils acquièrent, ou avoir l'impression qu'ils sont comme des membres de leur famille.

On retrouve donc, une fois encore, chez ces thanatophiles collectionneurs, les mêmes motifs que ceux mis en avant pour expliquer les origines de la curiosité morbide en général : régulation des angoisses et des émotions, désir d'apprendre et de comprendre. Et si le macabre est ici une affaire sérieuse, au point d'être devenu pour la quasi-totalité des interrogés un métier ou une source de revenus, la recherche du divertissement ou de l'adrénaline n'en sont pas pour autant absents. Un des collectionneurs avoue ainsi que sa passion était d'abord motivée par la recherche de ce qui fait « frémir une personne "normale"¹³ ». Il évoque aussi la « pulsion » qui le pousse à acquérir de nouveaux objets, se dit « accro à la peur » et regrette de n'avoir pas vraiment, jusque-là, réussi à s'effrayer. Un autre confesse ne jamais être ébranlé par ce qu'il voit, et plaisante : « soit j'ai un seuil de tolérance très élevé, soit je suis un vrai sociopathe¹⁴ ». La limite entre passion, obsession, et addiction semble ici se dissoudre, et on se trouve avec ces profils devant des usages ou des expositions à la mort qui n'ont plus rien de ponctuel. Et de fait, la passion presque obsessionnelle de ces thanatophiles n'est pas neutre sur le plan des perceptions et peut même, à travers certains regards, sembler suspecte.

11 *Id.*, p. 90.

12 *Id.*, p. 21-22.

13 *Ibid.*

14 *Id.*, p. 138.

Moqueries et inquiétudes

C'est au palais des commissaires-priseurs que se rencontrent les seuls caractères, les seuls hommes vraiment remarquables de notre époque, les seuls qui possèdent une originalité particulière, les seuls qui marchent hors du troupeau commun, pour suivre des sentiers dont les hautes herbes ne sont jamais froissées par les pieds de la foule. Ces hommes remarquables sont les *collectionneurs*, et j'entends par collectionneurs tous ceux que l'amour de la collection, le désir d'amener à l'état de collection un rassemblement plus ou moins considérable de choses ouvrées par l'industrie humaine, ou créées par l'industrie surhumaine du grand Créateur, a lancés dans l'arène où combattent les martyrs d'une idée fixe. [...] Comme en toutes choses il faut procéder méthodiquement, je dirai d'abord que l'on distingue trois sortes, trois espèces de collectionneurs :

La première est celle du collectionneur inculte et sauvage, sale et débraillé des pieds à la tête, aux ongles noirs, à la barbe râpeuse, aux cheveux hérissés, au chapeau entièrement défoncé, aux poches énormes et toujours pleines. Cette espèce est celle du collectionneur *pur-sang*, du collectionneur par amour de la collection.

Le second comprend tous ces négociants de bonne compagnie, tous ces trafiquants en curiosités, ces marchands d'habits galons à équipages armoriés ou non armoriés, qui se donnent les manières, le langage, les habitudes du véritable collectionneur, et qui cependant ne font que placer leur argent plus ou moins avantageusement, suivant le gain de leur revente, suivant la balance de leur compte en banque. La troisième espèce de collectionneurs est celle du collectionneur fashionable, de celui qui s'est fait collectionneur, pour obéir à la mode, pour avoir comme *tout*

le monde, un salon *Louis XV*, un boudoir *Renaissance*, et une salle à manger *quatorzième siècle* [...].

Tout collectionneur entre nécessairement dans une des trois classes que je viens d'indiquer : le collectionneur fou, le collectionneur brocanteur, et le collectionneur par mode. [...]

Et, en effet, l'amateur d'autographes, comme l'amateur de pâte tendre, comme l'amateur de tableaux et tous les amateurs qui poussent leur amour d'une seule chose jusqu'à la passion de la collection, peuvent être classés parmi les fous, section des monomanes ; car ils se sont attelés à une seule idée, car ils ne voient rien au-delà ; car tout l'univers, toute l'existence se résume pour eux dans l'idée qu'ils poursuivent et dont ils sont poursuivis [...]. Il faudrait, non pas un volume, mais des centaines de volumes pour décrire et analyser les différentes passions des collectionneurs, pour peindre avec des couleurs vraies, pour dessiner d'un trait fidèle ces hommes excentriques, ces espèces de Diogène enfermés dans leurs tonneaux et ne demandant au monde que de leur laisser la libre jouissance de leur soleil, de leur goût, de leur *Dada*, de leur monomanie. Un de ces heureux, de ces fous, de ces martyrs d'une idée, a vécu vingt-cinq ans, enfermé avec des momies ; il ne voyait que des momies, et il avait fini par les regarder comme un peuple animé, vivant, comme des concitoyens, des voisins ; à chacune de ces momies il avait donné un nom, sous lequel il la connaissait, la choyait et la courtisait ; enfin, il avait fini par s'éprendre d'un hideux cadavre entouré de bandelettes, grimaçant d'une horrible expression, avec des lèvres et un visage noirs, retirés, flétris, séchés ; il se prétendait que ce cadavre ignoble n'était autre que celui de la fille du second des pharaons, que la boîte qui la renfermait racontait en peintures hiéroglyphiques sa royale origine et sa mort ; une assemblée de savants eut lieu, et d'après un avis unanime, cette momie fut élevée au rang de momie royale, de momie

sacrée; dès ce moment le collectionneur son maître lui porta un intérêt plus grand qu'à toutes les autres momies ses sœurs : il rêva de cette jeune princesse, il l'entrevit dans ses songes puisant de l'eau aux sources du Nil, se faisant suivre aux accents de sa douce voix par les crocodiles verts du Fleuve; et jamais amant n'aima sa maîtresse comme le collectionneur aimait sa momie; on ne le voyait presque plus, il s'enfermait avec la fille du second des Pharaons et s'épuisait en adorations respectueuses devant cette muette altesse Royale. Un matin, après une nuit froide et humide, le collectionneur trouva sa momie renversée; les bandages sacrés s'étaient défaits; le corps de sa beauté lui apparut tout entier, pour la première fois; mais brisé, rompu : la chute qu'il avait faite l'avait broyé. En essayant de rajuster l'un sur l'autre ses restes infortunés, ô douleur! Le collectionneur se convainquit que sa princesse pharaonienne n'était qu'un homme; ce fut pour lui un coup mortel, un désespoir sans nom; il languit quelque temps, puis il mourut et fut enterré dans une caisse de la plus belle de ses momies. [...]

En résumé, si le collectionneur est de bonne foi dans son amour, dans sa passion, il s'avance plus ou moins vite vers la folie; s'il est brocanteur, c'est un intrigant, et s'il est fashionable, ce n'est rien. Je voudrais être député un seul jour pour proposer à mes collègues une loi ainsi conçue :

Considérant que, depuis quelques années surtout, la France monumentale et artistique est de tous côtés, et pour le bon plaisir des collectionneurs et de leurs collections, découpée par morceaux :

Article unique.

Tout collectionneur est soumis à perpétuité à la surveillance de la haute police.

Horace de Vieil-Castel, « Les collectionneurs »,
dans *Les Français peints par eux-mêmes*, Paris, Furne et Cie,
1853, t. 1, p. 95-98.

Si dans son texte, Horace de Viel-Castel raille aussi bien un obsédé des porcelaines de Sèvres qu'un passionné de petits souliers de femmes, le choix de l'amoureux des momies n'est pas anodin. Par le caractère repoussant de l'objet collectionné, il ajoute à la bizarrerie, voire à la folie dont il accuse ses pairs¹⁵ d'être atteints. Il y a, en effet, dans ce goût accentué pour le macabre, toujours quelque chose d'anormal et d'excentrique. Mais si la monomanie est évoquée ici, c'est moins pour établir un diagnostic médical, qui soulignerait une dangerosité potentielle du collectionneur-fou, que pour moquer son sujet. Bertrand Beyern, taphophile déjà mentionné, constate ainsi « l'écarquillement » des yeux des visiteurs lorsqu'ils réalisent qu'il passe la majorité de son temps dans les cimetières, tandis que son collègue Philippe Landru note que les gens de leur espèce sont souvent vus comme des « doux dingues » par leurs proches.

Mais derrière les sourires et les moqueries dont peuvent être l'objet les thanatophiles, se cache souvent une forme de peur, et ceux qui affichent ouvertement leur attirance aiguë pour la mort dans une société qui a tendance à préférer la fuir, ne sont pas sans susciter le malaise. Si la plupart des collectionneurs du macabre interrogés par Paul Gambino disent préférer ne pas accorder trop d'attention à ceux qui portent un jugement négatif sur leurs collections, ils confirment cependant être eux aussi confrontés à ces regards et ces remarques remettant en cause la moralité et la légitimité de leur passion. Même si, d'après eux, ceux qui les connaissent intimement finissent en général par s'habituer, et même parfois par s'intéresser à leur sujet de prédilection parce qu'il fait écho à la personnalité « bizarre¹⁶ » du thanatophile, leur

15 Horace de Viel-Castel était lui-même collectionneur d'art et occupa pendant une dizaine d'années le poste de conservateur du Musée des souverains, créé par Napoléon III en 1852 pour présenter les souvenirs des dynasties ayant régné en France.

16 *Id.*, p. 148.

passion reste majoritairement perçue comme « repoussante, choquante et de mauvais goût¹⁷ ».

Les choses ne sont cependant pas toujours si évidentes, et nombre de préjugés circulent à leur sujet. Une collectionneuse, dont l'attirance pour la mort a depuis sa jeunesse été rejetée par sa famille, témoigne ainsi du fait que depuis qu'elle a commencé son activité, certains de ses proches « les plus conservateurs » ont cessé de la voir et même de lui parler, persuadés qu'elle est vouée à l'Enfer, et peut-être même sataniste¹⁸. Un autre s'insurge des réactions pouvant aller jusqu'à « la révulsion » constatées notamment dans son entourage, et insiste sur le fait que les collectionneurs du macabre ne sont pas des « marginaux ou des rebus de la société », mais des « bons vivants », « des curieux invétérés » et des « penseurs profonds¹⁹ ».

La peur de la mort et de l'inconnu, considérée par une collectionneuse comme la cause de ce rejet²⁰, rend ces passions sulfureuses, au point que certains préfèrent s'abstenir de les afficher trop ouvertement. Une des interlocutrices de Paul Gambino a fait le choix de ne pas exposer sa collection : « Je garde ça pour moi. Je préfère être enveloppée de mystère plutôt que d'être sous le feu des projecteurs²¹. » Sans doute sont-ils nombreux, comme elle, à préférer vivre leur passion en toute discrétion. C'est en tout cas ce que suggère le succès rencontré (avec plusieurs centaines de milliers d'abonnés), en dépit de leur sujet, par les collections exposées ou médiatisées sur internet. Il est alors difficile de savoir quelle part la peur du jugement, la volonté de se protéger, voire une forme de

17 GAMBINO Paul, 2018, *Petit livre du macabre*, *op. cit.*, p. 138.

18 *Id.*, p. 62.

19 *Id.*, p. 138.

20 *Id.*, p. 90.

21 *Id.*, p. 89.

honte jouent dans cette pratique de la discrétion. Mais il est certain que la mort n'est pas, aux yeux de la majorité, une passion comme une autre. Et, à degré de pratique égal, sans doute est-on bien plus prompt à souligner le caractère bizarre, excentrique, voire anormal, problématique ou dangereux et à remettre en question la légitimité des passions qui touchent à la mort, qu'avec n'importe quelle autre activité, ou sujet d'intérêt marqué. En 2012, la police suédoise saisit, au domicile d'une jeune femme, 397 ossements (dont plusieurs crânes humains), des housses mortuaires, le code d'accès à une morgue, de la documentation sur les exhumations, des disques durs contenant de nombreuses photographies de scènes de crimes, accidents, autopsies, ainsi que des échanges avec des personnes partageant des centres d'intérêt communs et un récit intitulé « ma nécrophilie ». L'intéressée explique ces découvertes par sa fascination pour la mort et son intérêt pour tous les sujets s'y rapportant, depuis la médecine légale et l'anatomie jusqu'à l'archéologie²². Si elle reconnaît que sa passion peut sembler étrange, elle n'y voit rien d'inapproprié, et se défend de tout acte illégal et de toute perversion : ses écrits ne sont pas autobiographiques mais liés à la préparation d'un roman, et les ossements détenus ont tous été achetés légalement et traités avec le plus grand des respects. Mais les médias, la justice et le public semblent peu disposés à entendre ces justifications, tant la passion concernée paraît déviante. Les journaux s'empressent de diffuser les détails les plus sordides de l'affaire, vite relayée dans le monde entier, tandis que les comptes personnels de l'accusée sur les réseaux sociaux sont piratés, et que son visage est dévoilé. Victime de harcèlement, largement insultée en ligne et assimilée à une folle, une pédophile, une tueuse d'enfants ou encore une cannibale, elle est aussi victime de plusieurs agressions,

22 Sur cette affaire, voir MALIVIN Amandine, 2021, « Amours d'outre-tombe », *loc. cit.*

et se voit même menacée de mort au cours de l'une d'elles. D'abord condamnée, puis blanchie en appel des accusations de profanation portées contre elle, et obtenant la restitution des ossements saisis ainsi qu'un dédommagement pour le préjudice subi des suites de son incarcération et de l'exposition médiatique dont elle avait été l'objet, la thanatophile explique que les accusations publiquement portées à son encontre, et notamment l'accusation de nécrophilie, ont ruiné sa vie et lui ont fait perdre sa dignité.

Mais si un attrait trop prononcé pour la mort semble suspect, les thanatophiles eux-mêmes tendent à faire part de l'existence de limites au-delà desquelles cet intérêt serait susceptible de devenir dérangeant à leurs yeux, que ce soit pour des raisons purement esthétiques, ou plus profondément morales. Un des collectionneurs interrogés par Paul Gambino précise ainsi que les objets volés ou provenant d'espèces menacées sont à ses yeux un interdit. Une autre déclare que les « spécimens dans le formol [lui] donnent la chair de poule²³ », tandis qu'une troisième concède avoir vu passer des objets « à soulever le cœur » :

La pièce de collection la plus dégoûtante que j'ai jamais vue appartient à un ami qui possède un orteil humain en bocal, baignant dans une solution de conservation. C'était juste gros et poilu. Je n'ai pas de problème avec les spécimens en bocal; c'est juste que cette pièce était absolument répugnante sur le plan esthétique. [...] Je connais quelqu'un qui possède un fœtus encore dans son placenta. Je ne sais pas ce qu'il y a à propos de cette pièce. Évidemment, j'ai vu d'innombrables items liés à la mort, je m'en entoure, et les curiosités morbides m'aident constamment à me rappeler ma propre condition mortelle, et m'incitent en permanence à tirer le meilleur parti de mon passage sur terre. Mais cette pièce a un côté poignant particulier et dégage pour moi une

23 GAMBINO Paul, 2018, *Petit livre du macabre*, *op. cit.*, p. 147.

insondable tristesse. Comme l'affreux orteil, je n'ai aucun regret qu'elle ne fasse pas partie de ma collection²⁴.

« Vous ne trouverez pas chez moi de fœtus avorté ou d'objet relatif aux tueurs en série. Je ne veux pas de ce genre d'énergie dans mon espace vital²⁵ », déclare une autre passionnée d'objets macabres, et les *murderabilia*, en particulier, semblent assez fréquemment perçus comme une limite à ne pas franchir.

Ainsi, même pour ceux qui s'y adonnent passionnément, la mort ne se dépare jamais de toute sa charge transgressive. Elle reste un objet à manier avec précaution, sous peine, au moindre faux pas, de s'exposer à certains dangers, ou de se voir discrédité et rejeté du côté de la déviance. Il en va d'ailleurs chez les thanatophiles comme dans les métiers du funéraire où « il est frappant de constater que ce qui est valorisé dans d'autres professions peut [...] devenir suspect, voire embarrassant », et notamment l'expression d'une vocation et du plaisir pris dans le travail²⁶. Jean-Luc Hennig mentionne le cas, suffisamment excentrique pour être relevé, de Jules, « curieux petit Breton » qui aimait particulièrement travailler sur les corps de tous petits enfants car il pouvait le faire à mains nues, qui « avait une collection de crânes qu'il aimait à faire bouillir puis à blanchir à l'eau de javel » avant de les ranger sur une étagère « bien en évidence, chez lui », et qui appréciait particulièrement de reconstituer les cadavres²⁷. Emmanuelle Godeau rapporte, quant à elle, l'exemple d'un étudiant en médecine « se complaisant à faire étalage de photos

24 *Id.*, p. 62.

25 *Id.*, p. 158.

26 JEANJEAN Agnès, 2011, « Travailler à la morgue ou dans les égouts », *Ethnologie française*, 1, n° 41, p. 62.

27 HENNIG Jean-Luc, *Morgue...*, *op. cit.*, p.57-61.

macabres prises lors de dissections, sans réaliser combien ce comportement le disqualifiait en tant que [futur] médecin²⁸ ». Ce faisant, il témoignait d'un intérêt considéré comme déviant dans le cadre du métier qu'il se préparait pourtant à exercer, et se rabaissait à évoluer dans un univers auquel il n'appartenait pas et dont il dérogeait nécessairement, celui des sous-sols et des garçons morgueurs. Trop d'appétence pour la mort a quelque chose de suspect, comme l'explique un agent de chambre mortuaire : « pour travailler ici, il faut être bien dans sa tête. Les cas sociaux c'est pas bon ici. Le type qui a la vocation c'est louche. Il ne faut pas le recruter²⁹. » D'ailleurs, au reposoir, on ne recrute pas « les gens qui ont trop la vocation. Pourtant il y en a qui aiment ça, ils prennent par exemple les cas bien graves en photo sur leur portable et se les montrent³⁰ ».

Un thanatopracteur rencontré par Jean-Luc Hennig évoque, pour sa part, le souvenir d'un certain La Rouille, porteur aux pompes funèbres, qui lorsqu'il venait à la morgue de l'hôpital Edouard Herriot de Lyon, « fonçait toujours aux tiroirs et se régalaient à mater les corps », allant parfois jusqu'à « s'enfermer avec eux »³¹. « [...] nous on le voyait que regarder, mais je suis certain qu'il devait toucher et je ne sais pas, peut-être se branler...³² » L'anecdote n'est pas sans évoquer le cas américain de Karen Greenlee, condamnée en 1979 à onze jours de prison, une période de probation et une obligation de suivi psychologique après avoir pris la fuite et eu des rapports sexuels avec la dépouille d'un homme qu'elle était chargée de conduire au cimetière. Selon ses aveux, elle se

28 GODEAU Emmanuelle, 2013, « Des carabins, des garçons et des macchabées ... », *loc. cit.*, p. 89.

29 JEANJEAN Agnès, 2011, « Travailler à la morgue ou dans les égouts », *loc. cit.*, p. 62-63.

30 *Ibid.*

31 HENNIG Jean-Luc, *Morgue...*, *op. cit.*, p. 289.

32 *Id.*, p. 328.

serait livrée à ces pratiques sur plusieurs dizaines de corps, et aurait toujours été fascinée par la mort et les cadavres, au point de chercher des excuses pour pénétrer dans les morgues, et allant jusqu'à travailler dans ce secteur³³. Ces deux récits font écho à des rumeurs et à un imaginaire déjà ancien rapportant de supposées pratiques immorales et dépravées commises dans le secret des chambres mortuaires, à commencer par la Morgue de Paris³⁴. Il faut dire que le contact récurrent avec des cadavres impassibles et manipulables sans opposition, dans des lieux clos auxquels le profane ne peut accéder, a de quoi éveiller l'imagination quant à un pouvoir d'attraction ou même de « séduction³⁵ » du corps mort.

Selon un autre témoignage, rapporté par Jean-Luc Hennig, s'il peut arriver que certains corps, qu'on pourrait qualifier de désirables au regard des normes dominantes, suscitent l'émoi chez certains professionnels, cette réaction n'est cependant pas nécessairement synonyme de désir érotique. L'homme explique ainsi qu'ayant un jour pris en charge le corps d'une jeune fille de seize ans, décédée dans un accident de la route, « pratiquement pas abîmée », encore chaude et tonique, à la peau « douce », « avec des petits seins comme une gamine de seize ans peut avoir, et Dieu sait que c'est joli, c'est ravissant », ce n'est pas l'érotisme ou le désir qui s'est alors manifesté, mais les regrets : « j'ai surtout réalisé à quel point c'était dommage. [...] À quel point la destinée peut être tordue dans certains cas³⁶ ». Pour d'autres, ce n'est pas tant le cadavre parce que mort, ni sa capacité à générer des troubles intimes qui seraient susceptibles de créer une excitation, sexuelle ou non, lors de tels contacts, que des éléments de contexte, et notamment le

33 MALIVIN Amandine, 2021, « Amours d'outre-tombe », *loc. cit.*, §14.

34 MACÉ Gustave, *Mon musée criminel*, Paris, G. Charpentier, 1890, p. 106-108.

35 HENNIG Jean-Luc, *Morgue...*, *op. cit.*, p. 327.

36 *Id.*, p. 327-328.

fait, selon le journaliste et réalisateur Alain Jaubert, de pénétrer dans un lieu interdit, comme on irait « dans les sous-sols de la banque de France contempler des lingots tout en sachant qu'il [...] est absolument impossible de les emmener », ou de se confronter à des corps « complètement offerts³⁷ ». Un jeune Berlinois, rencontré à New York, s'exprime pour sa part au sujet des « chambres d'amours mortuaires », où un brancardier proposerait contre rétribution des corps subtilisés dans une institution psychiatrique à des groupes de clients désireux de se livrer sur eux à des actes sexuels. Ces séances étant exclusivement collectives, il estime que c'est le fait de s'exhiber et de regarder les autres accomplir une transgression, ainsi que celui de pouvoir jouir de corps impassibles, qui motivent les clients dans ce contexte, et non une réelle attirance sexuelle pour les cadavres : « à la limite, le gars pourrait être vivant ou mort, ça ferait le même effet³⁸ ». Il pense, par ailleurs, que « c'est le seul endroit où les gens n'ont pas envie de recommencer une deuxième fois³⁹ ». Ce ne serait donc pas le corps mort, dans toutes ces situations, qui serait l'objet de l'érotisation et le potentiel déclencheur d'un émoi ou d'un comportement transgressif, mais bien le contexte extraordinaire, pris dans son ensemble.

Quant à l'homme qui évoque le souvenir de La Rouille et de son intérêt érotique à l'évidence bien plus affirmé pour les corps morts, il semble trouver son comportement suffisamment déviant pour être mentionné, mais n'exprime pas pour autant de franche réprobation à son égard. Sans doute parce qu'à travers La Rouille, c'est aussi un peu lui qu'il entrevoit : « il y a certains moments chez les morguistes où ils pédalent dans la semoule, quand je dis ils, je dis nous... [...] Imaginez-vous que vous passez huit heures par jour dans

37 *Id.*, p. 153.

38 *Id.*, p. 530.

39 *Id.*, p. 519-520.

une morgue, cinq jours de suite [...] vous n'avez vu défilé que ça, que ça⁴⁰. » Les limites à ne pas franchir sont donc mal définies lorsqu'on a pour habitude de fréquenter la mort de près, et l'équilibre à adopter entre le fait de supporter et celui d'apprécier son travail semble parfois bien fragile, si bien que certains s'interrogent et cherchent à se rassurer sur leur capacité à ressentir encore des émotions négatives⁴¹, apparentées ici à une forme de normalité, dans leur pratique. Un agent de chambre mortuaire explique : « un jour j'ai regardé le corps d'un homme, il avait la tête fendue, explosée en deux. Ça ne m'a rien fait... Ça m'a fait gamberger. Ce n'est pas normal de ne rien ressentir. Je me pose beaucoup de questions. Des fois j'ai peur de devenir fou. Je pense qu'il ne faut pas rester trop longtemps ici. Je vérifie régulièrement⁴² ». Mais pire que l'indifférence, c'est l'attrance spécifique pour la mort qu'on scrute et qu'on rejette, jusqu'à se suspecter soi-même de perversion⁴³ et redouter la menace d'une perte de contrôle.

Côtoyer la mort, que ce soit à des fins professionnelles ou de divertissement, serait donc toujours, même pour les plus expérimentés, une pratique à risque susceptible de mener, en particulier chez ceux qui expriment le besoin de compenser les émotions négatives ressenties à travers ces expériences, à des usages problématiques, voire pathologiques.

40 *Id.*, p. 328.

41 JEANJEAN Agnès, 2011, « Travailler à la morgue ou dans les égouts », *loc.cit.*, p. 63.

42 *Ibid.*

43 *Id.*, p. 62.

Chapitre VII

Vers une consommation problématique ?

Il paraît complexe de tenter de définir les seuils au-delà desquels les usages ou les expositions à la mort basculeraient du registre de l'excentrique, du bizarre, à celui du pathologique ou de l'addiction. La notion d'excès ou d'abus ne semble ici pouvoir se limiter à la seule fréquence ou à la quantité de mort « consommée », et la nature, la qualité de cette exposition semble elle aussi jouer un rôle important dans la définition des limites.

Risques d'accoutumance

Quel que soit mon peu de sympathie et d'affinité avec les esprits, pour peu que ton commerce avec l'autre monde continue, je serai forcée de me joindre à eux pour avoir la chance de te voir quelquefois. Ce n'est pas du reste une pensée qui me répugne ou qui m'afflige; cette vie n'est pas tellement attrayante pour moi qu'il faille me solliciter beaucoup pour en sortir, en cela comme en toute chose

il n'y a que le premier pas qui coûte. Laisse-moi faire le premier pas et tu verras avec quelle simplicité j'achèverai le reste de ma route. Quant à vos diableries j'y vois pour l'avenir plus d'inconvénients que de plaisir quelles que soient d'ailleurs vos convictions personnelles et collectives. Je m'explique mal mais je sens que ce passe-temps a quelque chose de dangereux pour la raison s'il est sérieux comme je n'en doute pas de ta part, et d'impie, pour peu qu'il s'y mêle la moindre supercherie. Quant à moi je ne veux pas me livrer à cette curiosité téméraire. J'ai d'ailleurs assez d'autres tablatures ici-bas sans m'aller chercher parmi les spectres.

Juliette Drouet, *Lettre à Victor Hugo*, 14 septembre 1853,
Bibliothèque nationale de France, Département
des Manuscrits, NAF 16374

Cette lettre de Juliette Drouet laisse entendre sa jalousie face à l'amant que les tables tournantes semblent menacer de tenir éloigné d'elle, qui l'a suivi dans son exil à Jersey. Mais c'est également une peur qui s'exprime à travers ces lignes, une crainte un peu vague, à l'idée de voir Victor Hugo frayer avec les morts. Les termes choisis (diableries, dangereux, curiosité téméraire) mettent en lumière la part sombre, inquiétante de cette activité, qui amène le poète et ses proches à s'aventurer dans un monde dont il vaudrait mieux, sans doute, se tenir éloigné. C'est l'état mental d'Hugo qui semble préoccuper principalement celle qui lui écrit. S'il y a « supercherie », alors celle-ci risque bien d'anéantir, une fois découverte, celui qui pense avoir trouvé, dans la pratique spirite, un remède contre l'ennui de son exil, mais surtout un moyen de communiquer avec sa fille Léopoldine, dont il ne parvient pas à surmonter la disparition, aussi précoce qu'inattendue. Mais si tout est vrai, alors ce sont les portes d'un monde inconnu et inquiétant qui s'ouvrent. À lire la lettre, on pourrait penser que les tables

tournantes tiennent Hugo éloigné de sa maîtresse depuis longtemps déjà. Pourtant, le premier essai – infructueux –, ne date que d'une semaine, tandis que la table n'a consenti à bouger, pour la première fois, que le 11 septembre. Mais c'est comme si Juliette Drouet voyait déjà se profiler le risque d'une accoutumance à la pratique spirite, et les dangers potentiels qui en découleraient. Comme si elle pressentait déjà que l'attraction exercée par cette possibilité de dialogue avec l'au-delà inciterait Hugo et son entourage à multiplier les séances pendant deux ans, et à n'y mettre un terme, c'est en tout cas ce que certains prétendent, qu'après que Jules Allix, pris d'une crise de démence, ne s'en est pris à la famille Hugo. L'évènement serait bien la preuve que repousser à l'excès les frontières séparant les morts des vivants, trop vouloir s'en jouer aurait d'inévitables conséquences sur l'individu qui, d'une façon ou d'une autre, se verrait contaminé par la sombre nature de la mort.

Mais où situer ce « qui distingue le passionné de l'addicté¹ », lorsqu'on évoque la relation à la mort ? Si les définitions et les critères permettant de délimiter l'addiction, la dépendance ou les consommations problématiques évoluent dans le temps, on retient souvent le modèle élaboré en 1990 par le psychiatre Aviel Goodman² pour caractériser ce qui relève du trouble addictif, modèle par la suite enrichi d'apports d'autres chercheurs :

- A. Impossibilité de résister à l'impulsion de s'engager dans le comportement
- B. Tension croissante avant d'initier le comportement
- C. Plaisir ou soulagement au moment de l'action
- D. Perte du contrôle en débutant le comportement
- E. Cinq des critères suivants :

1 SAÏËT Mathilde, 2011, *Les Addictions*, *op. cit.*, p. 5.

2 GOODMAN Aviel, 1990, « Addiction : definition and implications », *British Journal of Addiction*, n° 85, p.1403-1408.

- a. Préoccupation fréquente pour le comportement ou l'activité qui prépare à celui-ci
 - b. Engagement plus intense ou plus long que prévu dans le comportement
 - c. Efforts répétés pour réduire ou arrêter
 - d. Temps considérable passé à réaliser le comportement
 - e. Réduction des activités sociales, professionnelles, familiales du fait du comportement
 - f. L'engagement dans ce comportement empêche de remplir des obligations sociales, familiales, professionnelles
 - g. Poursuite malgré les problèmes sociaux
 - h. Tolérance marquée
 - i. Agitation ou irritabilité s'il est impossible de réduire le comportement
- F. Plus d'un mois ou de façon répétée pendant une longue période

Il faudrait donc, pour trouver des addicts à la mort, chercher non seulement du côté d'une fréquence et d'une durée d'exposition jugées excessives, mais aussi du côté des conséquences de cet excès, à savoir, le développement d'un besoin presque irrésistible de renouveler l'exposition, d'une tolérance accrue aux manifestations et aux représentations de la mort, ainsi qu'une altération plus générale de la vie du sujet, pouvant entraver son quotidien ou le conduire à des comportements dangereux pour lui-même ou pour autrui.

En cas d'addiction à la mort, le sujet passerait donc d'un usage récréatif et occasionnel à un usage quasi compulsif, avec deux symptômes principaux. Le premier serait que ce ne serait plus la recherche d'une satisfaction temporaire

et particulière, quelle qu'en soit la nature, qui motiverait l'exposition à la mort, mais celle du maintien dans le temps de cet état de satisfaction, ou à tout le moins, d'un renouvellement assez régulier pour permettre de ne pas retomber dans l'état ayant initialement incité à l'exposition, déclenchant alors un cycle permanent d'accumulation irrationnelle d'expériences macabres et de recherche de sensations toujours plus intenses. Le collectionneur précédemment mentionné, évoquant une « pulsion » le poussant à acquérir des objets pourrait ainsi, pourquoi pas, entrer dans cette catégorie hypothétique des addicts à la mort. De même, les amateurs de films d'horreur ou de documentaires sur les tueurs en série qui, progressivement, passeraient de visionnages occasionnels à des visionnages réguliers puis, à une forme de *binge watching*³ de plus en plus désorganisé de contenus morbides en tous genres, comme on peut en voir chez certains addicts à la pornographie⁴, pourraient également peut-être se rattacher à cette catégorie.

Le deuxième symptôme de ce passage à la dépendance, directement lié au premier, serait l'augmentation des « doses » non seulement en quantité (donc en fréquence), mais aussi en qualité (donc en nature). Ainsi, l'addicté serait porté vers des représentations toujours plus extrêmes, toujours plus « concentrées », collant au plus près à l'essence même de la mort et à sa vérité. Un peu comme dans l'idée encore répandue selon laquelle une drogue dite douce mènerait nécessairement, à terme et dans un mécanisme de progression

3 Ou « visionnage boulimique » : consommation de contenu sur écran sur une longue durée. L'exemple typique étant le spectateur qui enchaîne sur plusieurs heures de nombreux épisodes d'une même série.

4 WORDECHA Małgorzata , WILK Mateusz (*et. alii*), 2018, « "Pornographic binges" as a key characteristic of males seeking treatment for compulsive sexual behaviors : qualitative and quantitative 10-week-long diary assessment », *Journal of behavioral addictions*, n° 7, vol. 2, p. 433-444.

écrit d'avance, vers la consommation de drogues dites dures, et notamment l'héroïne, la thanatophilie du jeune amateur de films d'horreur, d'histoires macabres ou d'imagerie gothique le porterait inévitablement, à force d'expositions répétées et de désensibilisation, vers des contenus de plus en plus violents et réalistes, et sans doute même, réels. Les documentaires consacrés aux tueurs en série pourraient ainsi pousser peu à peu à la consommation compulsive de films gores, jusqu'à inciter à quitter la fiction pour se consacrer au visionnage de *snuff movies*⁵, de vidéos d'autopsies, de photographies d'accidents ou de suicides, ou tout autre contenu montrant la mort sous ses aspects les plus sanglants et les plus réels. L'exposition à la mort, même fictive, ne serait donc jamais sans conséquence et toujours susceptible d'être une pratique intoxicante, contaminante pour le vivant. Les usages de la mort, même purement divertissants, ne seraient jamais anodins, le risque de glisser dans la déviance et la consommation problématique ou pathologique étant toujours omniprésent, même tapi dans l'ombre.

Les plus exposés à ces dérives potentielles seraient bien sûr, ici encore, les plus fragiles, et particulièrement les jeunes⁶. Bertrand Beyern, taphophile déjà cité, narre les conséquences de sa découverte du cimetière du Père-Lachaise durant l'enfance en des termes qui ne sont pas sans évoquer la sensation d'emprisonnement liée à une addiction :

J'avais six ans lorsque le Père-Lachaise m'a piégé. Une porte entrebâillée, une allée déserte dans un paysage d'hiver, des milliers de noms à parcourir. De quoi s'occuper. Pourquoi, innocent, ai-je

5 Vidéos de viol, meurtre, suicide ou torture présentés comme non simulés.

6 Si, dans les faits, les addictions se manifestent surtout chez les jeunes adultes, c'est à l'adolescence que les parents expriment en général leurs premières inquiétudes quant aux risques encourus par leurs enfants. JEAMMET Philippe, 1998, *Adolescence et addiction*, *op. cit.*, p.131.

tiré sur ce fil qui dépassait et me ligote aujourd'hui? [...] Englué, incapable d'échapper à ma réclusion, je me console en recourant aux stratagèmes de la mémoire. [...] Pendant que les touristes venus envahir les allées de Pâques à la Toussaint cherchent la sortie sur leur plan, je sais qu'il n'y a pas d'issue, ni pour moi ni pour mes frères de larmes que le cimetière a ensorcelés. [...] Fréquenté à haute dose, il cesse d'être un champ de repos pour devenir le lieu de tous les périls. Je crois m'y cacher mais je m'y expose plus qu'ailleurs⁷.

Comme on l'a vu avec l'exemple des collectionneurs du macabre, c'est, en effet, souvent dans l'enfance, au hasard d'une exposition accidentelle ou en apparence anodine à la mort sous quelque forme qu'elle soit, que la thanatophilie pose les bases qui lui permettront ensuite de se développer. Chez ceux qui n'auraient pas, à l'issue de ces premières expositions, fait le choix de détourner le regard ou de ne pas y revenir, mais auraient au contraire éprouvé, compte tenu de la satisfaction, du soulagement ou de l'intérêt généré par cette exposition, un désir de renouveler l'expérience et ses sensations initiales, pourrait se mettre en place un processus d'habituation nourri par des expositions plus fréquentes, plus intenses. On redoute alors les effets mal maîtrisés de cette « première dose » : traumatisme ou envie d'y revenir. Et la crainte de voir des enfants ou des adolescents « tomber dedans » incite à l'adoption de mesures de protection à leur intention, et particulièrement celle visant à un isolement des jeunes par le biais des restrictions d'âge, déjà rapidement évoquées, sur certains films, séries ou jeux vidéo, et comparables aux interdictions théoriquement appliquées en matière d'accès des mineurs à certains produits et certains contenus. En 1993, dans sa réponse adressée à la proposition

7 BEYERN Bertrand, 1997, *Mémoires d'entre-tombes*, *op. cit.*, p. 7.

de retirer son appellation de musée aux Martyrs de Paris, le ministère de la Culture signale ainsi que :

Le fait que certaines scènes présentées dans ce musée de cire présentent un caractère brutal et choquant a été établi par les autorités de police qui ont interdit son accès aux enfants de moins de douze ans, ces mêmes autorités de police ont cependant considéré que l'ouverture de cet établissement à un public plus âgé ne constituait pas un risque sérieux de trouble à l'ordre public justifiant sa fermeture⁸.

Le choix de l'âge de douze ans comme limite en dessous de laquelle les reconstitutions des Martyrs de Paris poseraient problème semble arbitraire, mais il témoigne du fait que la mort nécessite, comme la violence, certaines précautions préalables pour pouvoir être consommée sans risque.

Cette même crainte des effets nocifs d'une exposition non maîtrisée à la mort d'un public fragile pousse par exemple l'Organisation Mondiale de la Santé à publier une série de recommandations à l'usage des professionnels des médias dans leur façon d'aborder le suicide, tant dans le cadre de faits rapportés dans l'actualité, que de fictions. Il est ainsi notamment recommandé d'éviter toute normalisation, ou, au contraire, sensationnalisation de ces événements, de ne pas les mentionner inutilement ou de façon répétitive, de ne pas donner de descriptions détaillées des façons de s'ôter la vie ni de fournir d'informations trop précises sur les circonstances ou les lieux de la réalisation des faits de ce genre, ou d'être particulièrement attentif dans le cas de la médiatisation des morts volontaires de célébrités. Car la réalité de l'effet Werther, terme choisi en 1974 par le sociologue David Philipps pour qualifier les vagues de suicides faisant suite à la médiatisation

⁸ Réponse du ministère de la Culture à la question écrite n° 03061, *JO Sénat*, 9 décembre 1993, p. 2355.

de cas de stars ayant choisi de s'ôter la vie, semble prouvée et paraît pouvoir être limitée lorsque la couverture médiatique s'abstient de certains excès. Ainsi, alors que la mort de Kurt Cobain⁹ est traitée avec beaucoup de précaution aux États-Unis, l'insistance étant notamment portée sur la tristesse des proches du défunt et sur les conséquences physiques d'un décès par balles, on ne constate pas de hausse statistiquement significative de suicides après l'annonce de sa mort. En France, en revanche, où le drame est traité avec moins d'égards, on relève une hausse de 11,7 % des morts intentionnelles, notamment par arme à feu, dans les mois qui suivent le décès du musicien. Trois ans encore après les faits, deux adolescentes – catégorie démographiquement la plus exposée aux phénomènes d'imitation et d'identification – sont ainsi retrouvées suicidées, ensemble, d'une balle dans la tête. Elles avaient préparé leur mort de longue date, « pour rejoindre Kurt » et avaient développé envers lui une véritable obsession¹⁰.

C'est qu'avec la mort, même fictive, on craint, comme pour l'alcool ou les drogues, les effets de l'imitation ou du prosélytisme. À la rendre trop accessible, à trop l'exposer par le biais de l'art ou des médias, elle pourrait bien perdre de sa gravité, se banaliser, et donc passer pour plus inoffensive que ce qu'elle n'est réellement, faisant courir le risque de conséquences regrettables.

Dérives criminelles

Une des conséquences les plus redoutées avec les dépendances concerne l'envahissement, par l'addiction, de la vie de l'addicté, et une perte de contrôle de ce dernier

9 Chanteur et guitariste américain co-fondateur du groupe Nirvana, suicidé en 1994 par arme à feu.

10 GUILLET Clément, 2022, *L'effet Werther. Stars, médias et contagion suicidaire*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, p. 24 et 46.

sur ses agissements ou ses prises de décision, dès lors entièrement dictés par son besoin irréprensible de s'adonner à la substance ou à l'habitude problématique. Selon cette idée, le thanatomanie – thanatophile tombé dans la dépendance – serait susceptible de sombrer progressivement dans une spirale négative pouvant l'amener à adopter des comportements jugés inadaptés ou asociaux, voire dangereux pour lui comme pour la société. Sa vie personnelle comme professionnelle, son temps, sa santé, ses finances et son bien-être général, totalement tributaires de sa dépendance, s'en trouveraient impactés.

C'est d'abord envers lui-même que le danger s'orienterait. Comme on a pu le voir avec le témoignage de certains professionnels du funéraire déplorant notamment l'impact psychologique de se sentir parfois traité comme des « pestiférés », ou à travers le rejet dont certains collectionneurs macabres disent être l'objet de la part de leur entourage, celui dont la vie tournerait prioritairement autour de son besoin de s'adonner à sa passion pour la mort s'exposerait au risque de passer pour un individu au mieux bizarre, au pire suspect et dangereux, au point de subir certaines formes d'exclusion sociale, d'isolement, de marginalisation. Et si la crainte qu'une passion excessive pour la mort puisse pousser au suicide est parfois évoquée, comme s'il s'agissait là d'un point culminant du sujet, notamment par les parents d'adolescents amateurs de sujets lugubres, de tenues sombres ou de têtes de mort, c'est généralement plutôt le mal qu'il pourrait faire subir à autrui qui est mis en avant.

En premier lieu, on l'a dit, la dépendance du thanatomanie le porterait à vouloir toujours aller plus loin dans sa consommation de la mort, ce qui pourrait le conduire à la désensibilisation et à la perte de tous repères entre le réel et le fictif, le bien et le mal. Accéder à des descriptions ou des représentations de morts réelles est aujourd'hui à la portée de tous, en particulier sur internet, et tout addict

peut ainsi consommer sans frein une multitude de récits, de photographies ou de vidéos de meurtres et de tortures en tous genres, de morts en direct, d'autopsies, d'accidents, ou encore d'exhumations, y compris sur les plateformes les plus populaires et les plus accessibles pour le grand public. Si la curiosité peut en partie expliquer les nombreuses consultations constatées sur ces contenus, un accès délibéré et répété à ce type de documentation, par un même individu, semble effectivement relever d'un autre mode de fonctionnement, dicté par le besoin ou le désir de la satisfaction immédiate d'une pulsion, et par la recherche égoïste de sensations fortes, aux dépens de l'empathie pour les victimes et leurs proches. La mort, rabaisée au statut de produit à consommer, de stimulant émotionnel, se voit ici effectivement dépossédée de son caractère solennel par un thanatome transgresseur et émancipé de toute préoccupation d'ordre moral.

Et pourtant, les millions de vues accumulées par des contenus aussi sinistres que la décapitation du journaliste Daniel Pearl, en 2002, ou que celle du démembrement et du viol du corps de l'étudiant en informatique Jun Lin, mise en ligne par l'auteur de son meurtre en 2012, ne peuvent être exclusivement attribués à des individus dont la vie ne serait plus dictée que par leur addiction au macabre. Si la présence et la dissémination en ligne de nombreux contenus présentant des images d'accidents, de meurtres ou de suicides¹¹, y compris sur des plateformes publiques, peuvent amener à penser qu'une forme d'habitation aux images violentes existe effectivement, le nombre élevé de vues qu'ils enregistrent souvent laisse entendre qu'elle concerne un public bien plus large qu'une minorité de déviants et d'addicts à la mort. Tout porte à croire qu'elle touche aussi une part non négligeable de la population qui, peut-être, ne se pose plus vraiment la

11 TONELLI Julián, 2019, « Violencia y muerte en las redes sociales : hacia un Snuff 2.0 », *InMediaciones de la comunicación*, n° 14, 1, p. 109-127.

question de la moralité de ses actes, faute d'avoir pleinement conscience, par la mise à distance opérée par les écrans, de toute la réalité qu'impliquent les scènes consultées, et de la déshumanisation à laquelle ils participent en transformant ces morts réelles et tragiques en simples divertissements pourvoyeurs d'émotions fortes. Mais sans doute est-il plus rassurant de penser que ce type de comportements serait effectivement l'apanage d'individus aimant bien trop la mort pour être considérés comme sains d'esprit.

Au-delà de cette désensibilisation au réel et aux questions morales imputée aux thanatomanes, s'ajoute, comme dans de nombreux cas d'addiction, la menace du glissement vers la délinquance, voire le crime, dès lors que les limites de la loi nécessitent d'être transgressées pour pouvoir assouvir ses pulsions. Un des collectionneurs rencontrés par Paul Gambino illustre cette crainte, peut-être sans même avoir vraiment conscience de la portée de ses propos, lorsqu'il fait le récit d'une histoire vécue :

Par exemple, il y a quelques années, des fans sont venus me voir à une convention de tatouage et m'ont dit qu'ils avaient un cadeau pour moi dans leur voiture. Je les ai suivis et ils ont ouvert le coffre, révélant un sac poubelle robuste contenant quelque chose de la taille d'une boule de bowling. Ils m'ont expliqué avoir fait la fête dans un cimetière la nuit précédente et, selon leurs dires, une forte pluie suivie d'une petite coulée de boue a mis au jour une tête qui s'était détachée d'un cadavre. Alors ils l'ont ramassée et me l'ont apportée. Je dois admettre que j'étais intrigué. J'ai soulevé le sac et ce qu'il contenait ressemblait bien, effectivement, à une tête, mais il y avait deux choses qui n'allaient pas. À travers le sac, je pouvais sentir que le crâne était brisé... et j'avais l'impression que ça remuait un peu dans le sac. Ça devait grouiller d'asticots. Pour la faire courte, je leur ai dit qu'il y avait plusieurs raisons pour lesquelles ils devaient rapporter ce crâne là où ils l'avaient trouvé, dont le grave risque sanitaire qu'il y avait à transporter

une tête pourrie. J'ai refusé leur cadeau, mais non en raison d'une décision morale, mais bien plutôt à cause de la qualité, ou plutôt de l'absence de qualité de l'objet en question¹².

S'il est difficile de se faire une idée du degré de véracité de ce témoignage, comme de la sincérité des propos tenus ou d'une éventuelle volonté de provoquer, l'homme affirme en tous cas que c'est bien le fait que l'objet proposé ne réponde pas à ses exigences qui a motivé son refus, et non le risque de devenir complice et bénéficiaire d'un acte potentiellement délictueux, ni même le caractère irrespectueux du cadeau, comme un consommateur pourrait refuser un produit dont il saurait que l'effet ne serait pas celui recherché. Aussi, comme tout addict, l'accro à la mort est soupçonné, pour arriver à ses fins, d'être capable de commettre des vols (d'objets macabres, mais aussi d'argent ou des clés permettant de soudoyer des personnels funéraires ou de s'introduire dans des morgues), des profanations de tombes ou de lieux de sépulture, des effractions dans des lieux tels que des morgues, des musées ou encore des appartements privés, ou de toute autre infraction lui permettant de satisfaire ses pulsions. Les représentations et le traitement médiatique de certaines affaires alimentent cette idée fantasmée, en faisant de l'attraction macabre de certains délinquants la motivation principale de leurs agissements. Ainsi, en 2015, dans le cimetière de Labry en Meurthe-et-Moselle, une petite inscription « 666 » est découverte sur une tombe, et 35 ornements funéraires (crucifix et plaques) sont trouvés déplacés et, pour quatre d'entre eux, brisés. Les responsables sont rapidement interpellés, et les médias¹³ présentent l'affaire comme des « profanations » de tombes

12 GAMBINO Paul, 2018, *Petit livre du macabre, op. cit.*, p. 22.

13 On se reportera ici aux nombreux articles et brèves mis en ligne sur leurs sites internet respectifs, à partir du 3 août 2015 par les médias suivants : *Libération*, *Le Monde*, *Le Point*, *L'Express*, *L'Est Républicain*, *Le Figaro*, *CNews*, et *BFM TV*.

chrétiennes, commises en raison de l'appartenance des auteurs – deux jeunes de 14 et 15 ans –, à la « mouvance gothique ». L'information est semble-t-il confirmée de l'aveu même des auteurs, mais aussi par des témoignages, dont celui du maire qui avait bien constaté l'attitude et l'apparence inquiétantes du plus âgé des garçons. C'est alors la cinquième fois, depuis le début de l'année 2015, que des dégradations sont constatées dans les cimetières du département. Pourtant, les autres cas n'ont pas eu les honneurs des médias, encore moins d'un tweet du Premier ministre d'alors, Manuel Valls, sans doute en raison de leur moindre ampleur et de leur caractère moins sensationnel que celui de profanations commises, on l'imagine, au nom de Satan. Les actes de vandalisme dans les cimetières sont d'ailleurs fréquents, en particulier en zone rurale : on en compte environ une tous les deux à trois jours en moyenne en France selon les années, sans que les médias s'y intéressent particulièrement. Il faut pour cela que les faits soient d'ampleur ou qu'ils mettent en évidence des motifs avérés, et notamment un mobile raciste ou antisémite. Mais ce type de dégradation reste statistiquement minoritaire, tout comme celles liées à des motivations de type sataniste. Dans la majorité des cas, ces actes n'obéissent pas à un mobile précis et sont souvent attribuables à des groupes, plutôt jeunes et alcoolisés, cherchant principalement à briser l'ennui, à provoquer ou à transgresser l'interdit, en somme à « faire les idiots¹⁴ ». Pourtant, dans l'affaire de Labry, le fait que le plus âgé des deux auteurs semble présenter des troubles psychologiques depuis la mort de son père, l'année précédente, n'est que rapidement mentionné, dans quelques

14 Expression du Procureur en charge de l'affaire de Labry. Pour davantage de détails, on pourra se reporter aux deux rapports parlementaires publiés respectivement par la mission pour la lutte contre les violations de sépultures en 2008, et par le groupe d'étude sur la politique de prévention et de lutte contre les profanations dans les lieux de culte et les cimetières en 2011.

articles seulement. Il est bien plus rassurant d'expliquer ces actes irrespectueux et choquants comme étant le fruit des passions dérangées de quelques obsédés de la mort et du Diable que comme une occupation un peu stupide de jeunes cherchant à attirer l'attention, à tromper l'ennui, ou à combler un certain mal-être.

Si on imagine les thanatomanes capables, à force d'excès de noirceur, de se livrer à l'occasion à des déviances aussi sombres que certaines pratiques occultes, allant jusqu'aux sacrifices d'animaux ou au cannibalisme, ce qui serait le plus à craindre chez eux est qu'ayant développé une appétence extrême pour la mort, ils n'en viennent au passage à l'acte meurtrier. Certains ne manquent pas de relever la fascination et la glorification de la mort, allant jusqu'à évoquer une addiction, chez certains terroristes islamistes cherchant, dans le martyre et les promesses de paradis, un ailleurs idéalisé¹⁵. Mohamed Merah, assassin en 2012 de trois militaires et de quatre personnes juives, dont trois enfants, affirme ainsi à la victime de son premier crime, sur une vidéo qu'il a lui-même enregistré, n'avoir « pas peur de la mort », affirmation réitérée et complétée par la suite lors de ses échanges avec les négociateurs du RAID : « sachez qu'en face de vous, vous avez un homme qui n'a pas peur de la mort. Moi la mort, je l'aime comme vous vous aimez la vie ». Un de ses frères témoigne, en outre, de la glorification et de l'idéalisation de la mort que manifestait le terroriste, lui qui la trouvait belle, et qui avait pour habitude d'entrer dans les morgues pour y regarder les cadavres¹⁶. Cette apparente addiction à la mort agit ici, du point de vue des représentations, comme un révélateur, une preuve à l'appui de l'altérité du terroriste, du criminel, qui s'exclut, par cette perversion – aimer la mort plus que la

15 REISINGER Marc, 2018, « Addiction to death », *CNS Spectrums*, n° 23, p. 166-169.

16 *Id.*, p. 166.

vie –, de la communauté de ses contemporains pour qui une telle chose est inconcevable et ne peut surgir que d'un esprit déviant et donc – les faits l'attestent – dangereux.

La médiatisation de certains crimes de moindre ampleur, mais particulièrement sordides, vient renforcer ce préjugé selon lequel un penchant trop marqué pour la mort révélerait ou entraînerait (c'est selon) des pulsions meurtrières. C'est le cas, par exemple, avec le suicide pourtant lointain mais semble-t-il suffisamment frappant pour être rapporté par la presse française, d'une lycéenne américaine de 16 ans, aidée dans la préparation de son geste par un jeune de 18 ans qui, non content d'assister au décès sans intervenir, filme également tout le processus. Interrogé par la police, celui-ci aurait déclaré sa fascination pour la mort, et son désir depuis longtemps présent de voir quelqu'un mourir¹⁷. C'est le cas aussi, avec le meurtre d'Alice Beaupère, en 2002, près de Nantes, à l'occasion duquel les médias mettent en avant la dangerosité – sous-entendu prévisible – d'individus ayant trop goûté aux spectacles de mort. L'auteur du crime, fasciné par la série des films *Scream*, n'avait, en effet, pas d'autre mobile pour agir que d'avoir eu l'envie de tuer. Dans la même période, d'autres crimes s'inspirent de la trilogie cinématographique, comme le meurtre d'Allison Cambier, en 2001, dans la commune belge de Gerpinnes, et certains médias n'hésitent alors pas à parler de *Screaminalité*. Pourtant, comme le fait de s'exposer délibérément à des représentations de la mort réelle ou extrême ne peut être systématiquement lié à une quelconque addiction morbide, la dérive automatique des thanatophiles et autres amateurs de contenus morbides et tueurs en tous genre vers la délinquance ou le crime ne

17 REBILLAT Clémentine, 2018, « Il reconnaît avoir préparé le suicide de son amie pour la filmer en train de mourir », disponible sur <https://www.parismatch.com/actu/faits-divers/il-reconnait-avoir-prepare-le-suicide-de-son-amie-pour-la-filmer-en-train-de-mourir-93625> (consulté le 08 décembre 2023)

convainc pas les chercheurs qui s'intéressent à la question et qui estiment que l'exposition à certains contenus violents ou macabres, même de façon répétée, ne saurait à elle seule expliquer un passage à l'acte, sans quoi les tueurs couraient les rues. Il faut, pour qu'une telle dérive s'accomplisse, que préexistent nécessairement chez l'individu certains problèmes de structuration de la personnalité et certaines fragilités, avec l'idée que ce n'est pas tant la violence vue, mais bien la violence personnellement subie en dehors de ces moments d'exposition et renforcée par cette dernière, qui détermine un glissement¹⁸. En effet, les pulsions violentes et meurtrières apparaissant durant le visionnage d'un média de ce type ne seraient en général que de courte durée, et ne se présenteraient presque que chez des sujets déjà prédisposés à la violence là où, chez les autres, ce type d'images auraient davantage un rôle cathartique conduisant à une diminution de l'agressivité, dans la logique de l'idée selon laquelle l'exposition à la mort peut agir comme un régulateur de l'humeur et des émotions. Et chez les sujets les mieux structurés, les contenus violents pourraient même jouer un rôle constructif ou réparateur, leur permettant à terme de réinvestir leurs pulsions, leurs craintes ou leurs angoisses à travers des projets créatifs ou militants¹⁹.

Si une exposition fréquente aux contenus morbides ou violents peut effectivement entraîner une forme de désensibilisation, elle n'induit en rien l'apparition d'un désir de passage à l'acte. La recherche n'est actuellement pas en mesure d'établir de façon assurée de corrélation entre une attirance pour les contenus violents ou macabres et le niveau d'empathie ou au contraire les tendances agressives ou violentes des sujets²⁰.

18 TISSERON Serge, 2005, « L'enfant au risque des médias », *Enfances et Psy*, n° 26, p. 17.

19 TISSERON Serge, 2011, « Mourir et tuer pour de faux », *Études sur la mort*, 1, n° 139, p. 15.

20 HOFFNER Cynthia A., LEVINE Kenneth J., 2005 « Enjoyment of

Si les cas particuliers existent toujours, le lien de causalité entre exposition à la mort, quel que soit le média utilisé, développement d'une attraction extrême, voire d'une dépendance envers le sujet, et dérive vers des actes délinquants ou criminels semble donc bien plus relever du stéréotype et de représentations fantasmées liées à nos angoisses collectives devant ce qui dérange et suscite le malaise, que d'un fait scientifiquement observé.

Chapitre VIII

Le nécrophile, prototype de l'addict au cadavre ?

Les deux principaux systèmes internationaux de classification médicale placent la nécrophilie¹ parmi les troubles paraphiliques (« autres troubles paraphiliques intéressant des personnes non consentantes » pour la CIM-11, et « troubles paraphiliques spécifiés » pour le DSM-5). Si des différences existent entre ces deux systèmes sur le plan des définitions et des critères de diagnostic, les troubles paraphiliques se caractérisent, dans tous les cas, par l'existence d'une « tendance à l'excitation sexuelle atypique persistante et intense » (CIM-11) qui implique, contrairement à la simple paraphilie, une notion d'altération du fonctionnement, de perturbation profonde ou encore de détresse chez l'individu qui présente le trouble, ainsi qu'une notion de préjudice possible pour autrui. Il est donc ici

1 Attirance sexuelle pour le cadavre, et plus largement excitation sexuelle engendrée par ce qui se rapporte à la mort.

question d'une problématique qui se poursuit sur une durée de plusieurs mois au moins, et crée un mal-être chez celui qui en fait l'expérience. Mais bien qu'un homme ayant avoué au moins dix profanations commises au funérarium municipal de Roanne en 2017, où il s'introduisait et restait caché après la fermeture, soit décrit par son avocat comme un « malade qui souhaitait être soigné² », ou que Karen Greenlee, nécrophile notoire, utilise elle-même le terme d'addiction pour qualifier son attirance envers les cadavres³, cette notion n'est jamais évoquée dans ce cadre. Quoique la recherche mette en évidence certaines similitudes, sur le plan de l'imagerie médicale, entre les comportements sexuels compulsifs et des dépendances telles que le jeu pathologique⁴, troubles paraphiliques et troubles dus à l'utilisation de substances ou à des conduites addictives⁵ relèvent donc de deux catégories nosographiques distinctes.

Malgré cela, à y regarder de plus près, les sources mettent en évidence des représentations construites et fantasmées du nécrophile qui ne sont pas sans rappeler certaines images stéréotypées de l'alcoolique ou du toxicomane. Elles ignorent largement des faits susceptibles de relever de l'objet protéiforme et mal délimité qu'est la nécrophilie, tels que le simple fantasme sans passage à l'acte, la masturbation sur

2 JACQUET Pascal, 2017, « Le sexagénaire mis en examen pour nécrophilie est décédé », disponible sur https://www.le-pays.fr/roanne-42300/faits-divers/le-sexagenaire-mis-en-examen-pour-necrophilie-est-decede_12649691/ (consulté le 28 mars 2024).

3 RAMSLAND Katherine, 2012, « Abuse of a corpse. Some people prefer the company of the dead », *Psychology Today*, disponible sur <https://www.psychologytoday.com/intl/blog/shadow-boxing/201211/abuse-corpse> (consulté le 27 mars 2024).

4 ESTELLON Vincent, MOURAS Harold, 2011, « Les troubles du comportement sexuel », dans TOUBIANA Éric Pierre (dir.), *Addictologie clinique, op. cit.*, p. 245.

5 CIM-11. Le DSM-5 parle de « troubles liés à une substance et troubles addictifs »

des photographies, la sexualité avec des partenaires simulant la mort, le fétichisme funéraire, ou encore la nécrophilie féminine, et se concentrent presque exclusivement sur la figure extrême et spécifique du profanateur s'introduisant la nuit dans les cimetières ou les chambres mortuaires afin d'y profaner des cadavres essentiellement féminins. Pourtant, ces représentations pourraient bien faire du nécrophile le prototype ou l'archétype de ce que serait un addict à la mort, un être qui, pris dans sa dépendance à un « objet » prohibé (le cadavre), en viendrait à perdre le contrôle de son existence, à se mettre en danger, et à représenter une menace pour la société.

Un stéréotype nourri de fantasmes

Si on trouve des représentations de la nécrophilie dans les sources anciennes, c'est dans la seconde moitié du XIX^e siècle, sous l'effet conjoint de la médiatisation d'un fait divers, de l'affirmation des sciences psychiatriques et sexologiques, et d'un élan nosographique appliqué à tous types de déviations, que se dessinent les contours d'une figure stéréotypée du nécrophile. Elle est contemporaine des représentations construites autour de l'alcoolique ou de l'opiomane⁶ qui, comme lui et comme nombre d'autres figures de déviants, incarnent une altérité inquiétante et fantasmée. C'est à partir de la traque, puis de l'arrestation et du procès du nécrophile François Bertrand⁷, surnommé le Vampire du Montparnasse, que cette représentation se dessine et commence à diffuser auprès des médecins autant que du grand public.

6 TSIKOUNAS Myriam, 2015, « Les représentations de l'alcoolique... », *op. cit.*, et NOURRISSON Didier, 2017, « La représentation des drogues dans l'histoire des sociétés. Le cas français », *Drogues, santé et société*, n° 16, vol. 2, p. 1-14.

7 DANSEL Michel, 1991, *Le Sergent Bertrand, portrait d'un nécrophile heureux*, Paris, Albin Michel.

L'histoire médiatique du sergent-vampire débute à l'été 1848, quand la presse parisienne mentionne la découverte d'une « horrible profanation⁸ » commise au cimetière du Montparnasse. Trois corps y ont été exhumés pendant la nuit, et deux d'entre eux présentent des mutilations au niveau de l'abdomen⁹. Ce qui aurait pu rester une brève de presse se transforme ensuite en véritable feuilleton, puisque les profanations se reproduisent à plusieurs reprises entre août 1848 et mars 1849, date de l'arrestation du profanateur. Les interrogatoires et le procès du sergent complètent ensuite ce bilan, ajoutant à la liste des exhumations déjà rapportées par la presse d'autres faits similaires, commis depuis 1847 dans d'autres cimetières de Paris ou de province. Ils mettront aussi en évidence le mobile qui poussait le jeune homme à s'adonner à ces profanations, à savoir des pulsions sadiques qui l'incitaient à exhumer, mutiler, et enfin profaner des cadavres. Le sergent Bertrand est immédiatement signalé par les médecins comme étant un cas exceptionnel par sa rareté – on l'estime alors unique – et par le caractère extrême et spécifique de sa déviance. D'autres affaires de nécrophilie seront mises au jour par la suite, même si ces faits restent, dans l'ensemble, peu communs. La plupart tomberont d'ailleurs rapidement dans l'oubli, moins frappants sans doute que le cas initial, et deux seulement seront l'objet d'une médiatisation et d'une notoriété plus remarquable : Victor Ardisson, dit le Vampire du Muy (1901) et, dans une moindre mesure, Henri Blot, dit le Vampire de Saint-Ouen (1886). Ils viendront alors s'agréger aux représentations du Vampire du Montparnasse pour former une figure, assez stable jusqu'à nos jours, de violeur de cadavres.

Ces affaires ont pour point commun de correspondre à ce qui relève, d'un point de vue théorique, d'une

8 *Le Droit*, 2 août 1848.

9 *Ibid.*

nécrophilie « d'intention », par opposition à une nécrophilie « d'occasion¹⁰ », c'est-à-dire que leurs auteurs se sont livrés à la profanation de cadavre non parce qu'ils en avaient l'opportunité (par exemple en étant chargés de veiller le corps d'un défunt dans sa chambre, en travaillant dans une morgue, ou encore après avoir commis un homicide), mais parce qu'ils ont eux-mêmes intentionnellement créé les conditions nécessaires à ce rapprochement avec la mort, notamment en exhumant des corps. Ils ont aussi la particularité d'être des récidivistes ayant renouvelé, parfois à de très nombreuses reprises, les profanations, quand les autres ont pour la plupart été arrêtés dès leur première transgression. Ils ont donc pour point commun, sur le plan des représentations, d'apparaître comme des « consommateurs » acharnés ayant développé un usage intentionnel et habituel du cadavre, comme l'illustre une citation supposée du Vampire de Saint-Ouen, fréquemment rapportée : « Que voulez-vous ? Chacun ses passions. Moi, le cadavre, c'est la mienne!¹¹ »

Cette distinction entre ceux qui se livreraient à la nécrophilie par curiosité ou par goût de la transgression, par un concours de circonstances qui leur permettrait d'assouvir une pulsion sexuelle sur un corps à disposition, et ceux qui, au contraire, auraient développé une attirance érotique spécifique et récurrente envers le cadavre, fait partie des principaux critères mis en avant par les médecins dans leurs tentatives de description et de classification des nécrophiles en types distincts. Mais l'exercice est complexe, notamment en raison du faible nombre de cas connus. Si dans les premiers temps qui suivent l'affaire Bertrand, les médecins estiment qu'ils font face à un cas unique en son genre et tentent plutôt de le rapprocher de ce qui pourrait s'apparenter

10 ÉPAULARD Alexis, 1901, *Vampirisme, nécrophilie, nécrosadisme, nécrophagie*, Lyon, A. Storck, p. 82.

11 « Le sacrilège de Saint-Ouen », *La Revue des journaux et des livres*, 20 juin 1886.

à des formes encore non dénommées de sadisme ou du fétichisme¹², les exemples rapportés par la suite ne sont guère plus convaincants du fait de leur nombre qui reste limité, et surtout de la faiblesse de la documentation à disposition. En 1901, Alexis Épaulard compile, dans la première étude d'ampleur consacrée au sujet, un corpus de 23 cas tirés aussi bien de la médecine que de la littérature ou de la tradition orale, et tente de les répartir en catégories mettant en avant toute la diversité de ces attirances érotiques protéiformes envers le cadavre et ce qui touche à la mort : « nécrophilie sans cadavre » et « fétichisme funéraire¹³ », « nécrophilie platonique » des masturbateurs de la morgue, « profanation directe de cadavres » et, pour finir, « nécrosadisme », dans lequel le plaisir est produit par la mutilation des corps morts. Mais ne pouvant que constater les faiblesses de son corpus, il se garde de toute conclusion définitive et espère plutôt que « la découverte de nouveaux cas » permettra à l'avenir « une étude plus approfondie et des assertions reposant sur de plus fermes assises¹⁴ ». Plus d'un demi-siècle plus tard, en 1957, Pierre Bonvalet n'ajoute que 3 cas à la liste d'Épaulard, dont une observation personnelle. Il fait le choix de regrouper sous le terme générique de nécromanie les faits qu'il qualifie de « nécrophilie vraie » et dans lesquels le cadavre est le déclencheur spécifique du désir, ainsi que les « tendances nécrophiliques », qui regroupent tous les cas de profanations de cadavres commis par opportunisme ou par « accident » et qu'il estime représenter la quasi-intégralité des cas connus, y compris les plus emblématiques que sont Bertrand et Ardisson¹⁵. Quelques années plus tard, en

12 MALIVIN Amandine, 2012, *Voluptés macabres*, *op. cit.*, p. 105-107.

13 ÉPAULARD Alexis, 1901, *Vampirisme, nécrophilie, ...*, *op. cit.*, p. 79-80.

14 *Id.*, p. 98.

15 BONVALET Pierre, 1956, *De la violation de sépulture à la nécrophilie*, Faculté de médecine de Marseille, n.p.

1973, Pierre Desrosières regroupe dans sa thèse 53 cas de nécrophilie, mais estime, lui aussi, après examen des sources, devoir réduire ce nombre et ne pouvoir aboutir à de réelles conclusions en constatant l'hétérogénéité des faits rapportés et le manque de fiabilité des informations connues¹⁶. En 1989, Jonathan P. Rosman et Phillip J. Resnick arrivent, pour leur part, à un corpus de 122 cas¹⁷ (88 tirés de la littérature et 34 cas non publiés), dont 35 qu'ils ne peuvent catégoriser faute de données suffisantes. Ils mettent eux aussi en avant l'hypothèse de deux catégories distinctes : d'une part, celle des « pseudo-nécrophiles », qui préféreraient les relations avec les vivants mais qui, à travers le cadavre, parviendraient à assouvir leurs pulsions de façon opportuniste ; d'autre part celle des « nécrophiles vrais », pour qui l'attraction envers les corps morts serait persistante. Cette nécrophilie vraie pourrait se décliner en trois sous-groupes : la nécrophilie homicide, dans laquelle l'assassinat permettrait d'accéder au cadavre, la nécrophilie ordinaire, dans laquelle le sujet aurait recours à des corps déjà morts, et enfin la nécrophilie fantasmée, qui n'impliquerait pas de passage à l'acte. Mais les auteurs déplorent encore le risque de surinterprétation et les difficultés d'analyse liées aux carences quantitatives et qualitatives persistantes des données constituant leur corpus. Les cas les plus anciens, en particulier, sont, en effet, pour l'essentiel mal documentés, voire invérifiables, quand ils ne relèvent tout simplement pas de la fiction. En 2009, Anil Aggrawal propose à son tour un système en dix catégories, basées sur la « sévérité du désordre sexuel » constatée chez les nécrophiles étudiés. Il renoue, en ce sens, avec les premiers essais de classification établis au

16 DESROSIÈRES Pierre, 1974, *À propos d'un cas de nécrophilie ; Place du corps mort dans les perversions : nécrophilie, nécosadisme et vampirisme*, Faculté de médecine de Créteil, p. 107-108.

17 ROSMAN Jonathan et RESNICK Phillip, « Sexual attraction to corpses: a psychiatric review of necrophilia », *Bulletin of the American Academy of Psychiatry and the Law*, 17, n° 2, p. 153-163.

cours du XIX^e siècle, fondés essentiellement sur des arguments moraux dont il ne semble pas, lui-même, totalement détaché, lorsqu'il introduit son article en présentant la nécrophilie comme « l'une des pratiques les plus étranges, bizarres et révoltantes de la sensualité anormale et perverse¹⁸ ». Sa classification débute par les individus qui se livrent à des jeux de rôle avec des partenaires simulant la mort, puis s'intéresse à ceux qui, ne pouvant faire face au décès d'un être aimé, persistent à cohabiter avec le corps ou des parties du corps de ce dernier. Viennent ensuite ceux pour qui la nécrophilie se limite à fantasmer des rapports sexuels avec des cadavres ou à se masturber dans les cimetières. L'auteur estime ensuite passer au stade supérieur en évoquant ceux qui ont besoin de toucher un corps mort pour atteindre l'orgasme sans pour autant aller jusqu'au coït, puis les « nécromutilomanes » qui auraient, pour leur part, recours aux mutilations voire à la nécrophagie pour connaître le plaisir. Il place ensuite les nécrophiles opportunistes, qui ont principalement une sexualité avec des partenaires vivants et ne recherchent pas de rapports avec des cadavres, mais sont en mesure de saisir cette opportunité lorsqu'elle se présente, puis les nécrophiles ordinaires ou « classiques » qui, s'ils en avaient le choix, préféreraient des rapports avec les morts qu'avec les vivants et recherchent donc délibérément des cadavres pour se livrer au sexe. Les nécrophiles homicides, chez qui le meurtre permet d'accéder au corps mort arrivent alors, et ce sont les « nécrophiles exclusifs » qui clôturent ce système, incapables d'avoir des rapports avec des partenaires vivants et prêts à tout pour accéder à des cadavres¹⁹. Si Aggrawal n'est pas le seul à soulever cette question de l'exclusivité,

18 « Necrophilia, sexual gratification by having sex with the dead, is one of the most weird, bizarre and revolting practices of abnormal and perverse sensuality » : AGGRAWAL Anil, 2009, « A new classification of necrophilia », *Journal of forensic and legal medicine*, 16, n° 6, p. 316.

19 *Id.*, p. 319.

il admet que ces cas sont les plus rares, et les exemples les plus connus comme les plus extrêmes ne vont pas en ce sens puisqu'on y découvre l'existence de partenaires bien vivants et de tendances sexuelles tout à fait diverses²⁰. Le nécrophile, tel qu'on le fantasme ordinairement, est donc loin d'incarner l'ensemble des sexualités impliquant la mort ou le cadavre, notamment par sa quête délibérée de corps de personnes décédées et par ses passages à l'acte répétés.

Au-delà des questions de classification, des approches théoriques s'intéressent davantage aux origines de l'attirance sexuelle pour les corps morts, et soulèvent l'hypothèse de la nécrophilie comme moyen extrême et pathologique de défense contre des angoisses d'anéantissement. Elle opérerait alors à la manière de certaines substances ou de certaines habitudes comportementales compulsives :

De manière générale, la confrontation à la mort provoque de nombreuses tensions internes, qui menacent la vie psychique. Face à la mort, certains s'alcoolisent massivement, d'autres sont dans des frénésies impulsives d'achat, de masturbation, de toxicomanies, ou de relations sexuelles. La personne cherche des solutions pour s'anesthésier. Ces mécanismes défensifs sont comme des pansements psychiques, qui apaisent. [...] Dans la déviance nécrophile, l'acte sexuel morbide permet d'éviter l'éclatement psychique. Il s'agit d'une tentative de ramener du « calme » dans la psyché, d'un mécanisme de défense pour leur

20 Blot était, par exemple, marié et sa femme a fait mention de ce qui pourrait s'apparenter à des abus ou des violences sexuelles de sa part ; Ardisson, en plus des maîtresses qu'il partageait avec son père, a eu pendant un temps une histoire d'amour avec une jeune fille dont il était très épris, et déclarait, en outre, une forme de fétichisme envers les mollets féminins. Plus récemment, David Fuller, condamné en 2022 au Royaume-Uni pour plus de cent profanations commises dans un hôpital où il travaillait comme électricien, détenait également des images pédopornographiques, et le nécrophile de Roanne avait précédemment été condamné pour des agressions sur mineur de quinze ans.

souffrance et les angoisses de disparition. Dans ces troubles, les processus de deuil « classiques » sont inabordables, au risque d'un effondrement massif. De ce fait, l'érotisation de la chair morte, de la dépouille, sera utilisée pour transformer le chaos en ordre et l'angoisse en apaisement. Le corps mort est alors réanimé par l'érotisation et la sexualité nécrophile [...]»²¹.

Si la nécrophilie est un objet qui échappe encore largement à ceux qui voudraient l'aborder de façon structurée et pragmatique, on voit cependant qu'elle peut être perçue et interprétée à la fois comme une déviance et comme un moyen de traverser des épreuves complexes ou de soulager des angoisses intimes. Elle évoque alors évidemment les effets recherchés à travers certaines pratiques compulsives ou la consommation de substances psychotropes. Quant à la parole des « consommateurs », elle demeure presque toujours inaccessible et rapportée, compte tenu du caractère difficilement avouable d'un tel penchant et de telles pratiques, ce qui maintient nécessairement le nécrophile dans le champ des représentations et du fantasme. Les sources qui ont contribué à l'émergence de cette figure comme incarnation d'une inquiétante altérité s'intéressent en tous cas particulièrement à l'origine de la déviance de ces individus, et à leur premier passage à l'acte, comme pour mettre en lumière le moment de basculement durant lequel s'est enclenché un mécanisme conduisant, par la suite, au renouvellement de la transgression, un peu comme s'il s'agissait de relater la première prise d'un consommateur de cadavres devenu, par la suite, incapable de résister à ses pulsions et engagé dans une trajectoire devant nécessairement le mener au pire. Si dans les sources dont nous disposons²², Bertrand n'évoque

21 GERMANI Stéphanie, 2021, « Les rouages inconscients de la nécrophilie », *Santé mentale, le mensuel des équipes soignantes en psychiatrie*, n° 257, p. 21.

22 Les sources se contredisent parfois sur certains points et leur fiabilité

pas de raison précise pour expliquer sa première exhumation, il décrit néanmoins un processus progressif dans lequel l'idée a précédé le geste de plusieurs mois, montrant qu'il existe possiblement d'abord chez lui certains freins moraux, même si la pulsion ne semble finalement pas fortement combattue :

Sur la fin de 1846 seulement, la pensée me vint de déterrer des cadavres ; la facilité avec laquelle cela pouvait se faire dans la fosse commune du cimetière de l'Est²³, fit naître en moi cette idée ; mais elle ne fut pas mise à exécution, la crainte me retenait encore.

Au commencement de 1847, mon régiment étant allé à Tours, ma compagnie fut envoyée dans la petite ville de Bléré. C'est là que j'ai commis la première violation de sépulture dans les circonstances que voici : il était midi ; étant allé me promener dans la campagne avec un de mes amis, la curiosité me fit entrer dans le cimetière qui se trouvait près de la route (ceci eut lieu sur la fin du mois de février). Une personne avait été enterrée la veille. Les fossoyeurs, d'après ce qui m'a été dit le lendemain, ayant été surpris par la pluie, n'avaient pas pu achever de remplir la fosse, et avaient de plus laissé leurs outils à côté. À cette vue, les plus noires idées me vinrent, j'eus un violent mal de tête, mon cœur battit avec force, je ne me possédais plus. Je prétextai un motif pour rentrer de suite en ville ; m'étant débarrassé de mon camarade, je retournai au cimetière et sans faire attention aux ouvriers, qui travaillaient dans les vignes qui touchaient le cimetière, je saisis une pelle et je me mis à creuser la fosse avec une activité dont j'aurais été incapable dans un tout autre moment. Déjà j'avais retiré le corps mort, et ne me trouvant muni d'aucun instrument tranchant pour le mutiler, je commençais à le frapper avec la pelle que je tenais à la main, avec une rage que je ne puis encore m'expliquer, quand un ouvrier

reste relative, en particulier en ce qui concerne les manuscrits attribués à Bertrand, publiés seulement après sa mort et celle de son médecin.

23 Cimetière du Père-Lachaise.

qui travaillait tout près, attiré par le bruit que je faisais, se présenta à la porte du cimetière. L'ayant aperçu, je me couchai dans la fosse à côté du mort et j'y restai quelques instants. L'ouvrier étant allé prévenir les autorités de la ville, je profitai de cet instant pour recouvrir le corps de terre et sortir du cimetière en escaladant le mur²⁴.

De cette première expérience écourtée, Bertrand retient surtout l'intensité des sensations éprouvées et qui se reproduiront à chaque nouvelle exhumation. Avant la profanation : un cœur qui bat, des céphalées. Après sa fuite : une « sueur froide²⁵ », une « « fièvre » le faisant trembler, dont on ne sait si elle est liée à la peur d'être surpris ou à l'excitation de la profanation, puis la fatigue qui le pousse à s'allonger « plusieurs heures consécutives n'importe où ni en quel lieu (*sic*)²⁶ » et l'état « d'insensibilité complète » dans lequel il se trouve, mais où il perçoit encore les sons autour de lui. Enfin, à son réveil, la sensation d'avoir « les membres brisés et la tête très faible ».

C'est, d'après ses dires, à peine deux jours après cette première expérience que Bertrand décide de retourner dans le même cimetière, cette fois de nuit. Il semble alors encore en mesure d'exercer un certain contrôle sur ses pulsions et, n'ayant pu ensuite « exécuter [sa] résolution » au cimetière de Tours, il dit avoir alors cessé ses profanations pendant environ trois mois, jusqu'à ce que, fin mai, à Paris, « le mal

24 TARDIEU Ambroise, 1878, « Extrait d'un manuscrit autographe du nommé Bertrand, déterreur de cadavres, suivi d'une lettre adressée à M. Marchal de Calvi par Bertrand », dans *Étude médico-légale sur les attentats aux mœurs*, Paris, Baillière, (7^e édition), p. 114-123. Sauf mention contraire, les citations qui suivent dans le texte sont tirées de ce même document.

25 BRIERRE DE BOISMONT Alexandre, 1849, « Confession du sergent Bertrand », dans « Remarques médico-légales sur la perversion de l'instinct génésique », *Gazette médicale de Paris*, 21 juillet 1849, p. 356.

26 *Gazette des tribunaux*, 11 juillet 1849.

se fit sentir bientôt de nouveau », cette fois lors d'une visite de jour avec des camarades au cimetière du Père-Lachaise. Ayant réussi à s'introduire dans la nécropole pendant la nuit, il exhume le corps d'une femme, l'éventre et le coupe « en mille morceaux avec rage ». Il dit être ensuite retourné dans ce cimetière presque chaque soir pendant environ deux semaines, et y avoir déterré et mutilé plusieurs cadavres de femmes, puis s'être masturbé en serrant « convulsivement » de sa main certaines parties du corps, notamment les entrailles. Sans doute aurait-il renouvelé ses incursions nocturnes s'il n'avait pas été surpris par des gardiens, et l'évènement semble l'avoir alors suffisamment impressionné pour qu'il arrête de nouveau ses activités durant plusieurs mois.

En novembre 1847 cependant, Bertrand dit n'avoir pu se livrer à sa « funeste folie » en raison des difficultés rencontrées pour accéder au cimetière de Soissons, laissant entendre que la pulsion était revenue. En mars 1848, en tous cas, « le besoin de mutiler des corps morts » se fait de nouveau sentir, et pour la première fois, à Douai, Bertrand dit s'être livré « à des excès impudiques » sur le corps d'une jeune fille. Durant le mois qui suit, à Lille, il exhume quatre corps qu'il profane de la même manière. Et ce n'est ensuite que l'impossibilité de creuser une terre trop dure qui contraint le vampire à cesser momentanément ses activités. Le « mal [...] revient plus violent que jamais » en juillet 1848, et Bertrand se met alors, jusqu'à son arrestation, à sortir « presque toutes les nuits » pour aller commettre, à Montparnasse ou à Ivry, un nombre important mais non précisé de violations, dont celles qui ont contribué à le faire connaître dans la presse, allant parfois jusqu'à déterrer plus de dix corps en une nuit, puisque l'accès « très difficile » au cimetière du Montparnasse²⁷ l'avait contraint à limiter le nombre de ses visites. Le besoin, la

27 Les raisons ne sont pas précisées, mais il est peut-être question ici des rondes mises en place pour tenter d'interpeller Bertrand.

pulsion par laquelle il ne s'appartenait plus sont alors si irrépressibles, que s'il peut dans les premiers temps parvenir « à se retenir », rien ne semble à ce moment plus en mesure de le stopper, à l'exception de circonstances matérielles précises rendant la profanation impossible. Les journaux insistent sur les capacités extraordinaires qu'il met alors en œuvre, notamment l'agilité qui lui permet de franchir les murs, sa capacité à se déplacer dans le noir, ou encore le fait qu'il parvienne à déterrer des cercueils à mains nues, comme pour montrer que cet obsédé du cadavre est disposé à utiliser tous les moyens pour arriver à ses fins. Ni les gardes rapprochées des sentinelles du camp militaire où il loge, ni les rondes des gardiens des cimetières et de leurs chiens, ni les coups de feu, ni même encore l'état de décomposition parfois très avancé de certains cadavres ne semblent en mesure de le faire renoncer : « je creusais la fosse avec mes mains, elles étaient en sang, mais rien ne pouvait m'arrêter, je ne sentais pas la douleur ». Le besoin doit, quoi qu'il en coûte, être assouvi :

[...] pour exécuter mon dessein, je me trouvais dans la nécessité d'escalader le mur d'enceinte, et de sauter un fossé de 4 mètres environ de largeur sur 2 de profondeur. Ces difficultés ne furent pas capables de m'arrêter; après avoir escaladé le mur dans un endroit où il tombait en ruine, je reconnus l'impossibilité de sauter le fossé, je le traversai à la nage après avoir jeté mes habits de l'autre côté. Le froid était très vif, il y avait même de la glace.

[...] il fallait que ma fureur se passe, rien n'était capable de m'arrêter. Aussi, malgré le coup de feu que je venais de recevoir et la pluie qui tombait à verse, me fallut-il aller au cimetière d'Ivry à travers champs.

Au-delà de la pulsion qu'il faut apaiser, la multiplication des profanations permet aussi à Bertrand d'éprouver des sensations intenses, lui qui qualifie les exhumations suivies

de mutilations de « chose qui avait si longtemps fait son bonheur²⁸ » et avoue avoir mutilé les corps « avec un plaisir extrême²⁹ ». Et c'est pour en tirer des sensations toujours plus intenses et un plaisir accru que Bertrand s'engage dans des actes de plus en plus transgressifs et violents, ajoutant, dans une seconde phase de son parcours, les actes sexuels aux actes de mutilation :

Je ne puis définir ce que j'éprouvai dans ce moment, tout ce que l'on éprouve avec une femme vivante n'est rien en comparaison. J'embrassai cette femme morte sur toutes les parties du corps, je la serrai contre moi à la couper en deux, en un mot, je lui prodiguai toutes les caresses qu'un amant passionné peut faire à l'objet de son amour. Après avoir joué avec ce corps inanimé pendant un quart d'heure, je me mis à le mutiler, à lui arracher les entrailles, comme à toutes les autres victimes de ma fureur.

Comme l'addicté, le nécrophile serait donc amené à repousser toujours plus loin les limites, à augmenter les doses pour continuer à assouvir son besoin malgré une forme d'accoutumance. Dans la seconde moitié de 1848, Bertrand confesse ainsi s'être mis à pratiquer « un nouveau genre de mutilations », produisant chez lui des effets jusque-là inédits :

Après avoir assouvi ma passion brutale sur leur cadavre leur avoir ouvert le ventre et en avoir retiré les entrailles, je leur fendis la bouche, je leur coupai les membres, je leur lacérai le corps dans tous les sens, ce qui ne m'était pas encore arrivé. Ma fureur ne fut pas satisfaite après ces actes horribles; je saisis les membres coupés, je me mis à les tordre, à jouer avec, comme un chat avec sa proie; j'aurais voulu pouvoir les anéantir; jamais je ne

28 *Gazette des tribunaux*, 11 juillet 1849.

29 *Ibid.*

m'étais vu dans un tel état, je terminai comme à l'habitude par la masturbation.

Et lorsqu'elle ne peut s'accomplir, la pulsion nécrophile devient pour Bertrand une grande source de frustration et de colère, comme lorsqu'il ne parvient pas à exhumer de corps féminins et doit se contenter de recourir à des corps considérés par lui, en quelque sorte, comme de moindre qualité :

Je ne pouvais me résoudre à mutiler un homme, si cela m'est arrivé quelquefois, c'était la rage de ne pouvoir trouver des femmes qui me le faisait faire ; alors, je me contentai de leur donner un coup de sabre sur une partie quelconque du corps. Il va sans dire que je n'éprouvais pas le besoin de me masturber, c'était tout le contraire, j'éprouvais une grande répulsion.

Comme nombre d'individus sujets à une dépendance, Bertrand dit aussi s'être, à un moment donné, senti comme libéré et prêt à arrêter les actes qui, selon ses propres dires, lui faisaient en fait horreur³⁰ :

La jouissance que j'éprouvai avec cette femme fut plus grande encore que toutes les autres fois. Cependant, je commençais à me fatiguer de toutes ces violations de sépultures, ma maladie n'était plus si violente, et je suis porté à croire qu'elle touchait à son terme.

30 Interrogé lors de son procès sur le sentiment d'horreur qu'il devait sans doute ressentir devant les actes qu'il accomplissait, et qui aurait dû lui faire « comprendre toute l'énormité odieuse » de ses profanations, Bertrand aurait répondu : « Oui, certainement, et plus que tout autre j'éprouvais ce sentiment, mais je ne pouvais m'empêcher de recommencer au péril de ma vie ». *Le Droit*, 11 juillet 1849.

Mais Bertrand rechute, et retourne finalement au cimetière pour une ultime incursion, au cours de laquelle il subira une blessure qui conduira à son arrestation. S'il signale que cette dernière visite n'était le fruit que d'un malheureux hasard, les propos qu'on lui prête montrent qu'il doute lui-même du fait que le mal ait effectivement pu s'arrêter spontanément :

[...] je crois que si cette fois la machine³¹ m'eût manqué, je ne serais retourné de ma vie dans un cimetière; cependant je n'en suis pas certain. Dans toutes mes violations de sépultures, jamais il n'y a eu préméditation de ma part; quand le mal s'emparait de moi à midi comme à minuit, il fallait que je marche, il m'était impossible d'ajourner.

S'exprimant à son procès, après quatre mois d'hospitalisation et d'abstinence forcée, Bertrand se dit guéri de ce qu'on pourrait assimiler à son addiction au cadavre, diagnostic confirmé par son médecin :

Je crois Bertrand guéri de son horrible maladie; ses blessures, le régime sévère qu'il a subi, ont causé sa guérison. [...] Ce spectacle [l'agonie de certains de ses compagnons de chambre] l'a si vivement impressionné que maintenant, j'en suis sûr, il respectera la mort³².

Bertrand et son médecin étaient-ils convaincus de cette guérison, ou s'agissait-il plutôt d'essayer d'appeler à la clémence le jury qui s'apprêtait à le condamner à la peine maximale prévue par la loi³³? Toujours est-il que si le terme d'addiction est ici à la fois anachronique et un peu artificiel,

31 Référence à la « machine infernale » mise en place dans le cimetière dans le but d'atteindre Bertrand.

32 *Le Droit*, 11 juillet 1849.

33 Une année d'emprisonnement.

c'est bien sous cet angle, en plus de celui de la perversion sexuelle, que le nécrophile est perçu et décrit dans les représentations qui en sont données. La presse, lorsqu'elle relate la traque de celui dont on ne connaît alors pas encore l'identité, note bien que si des rondes sont mises en place au cimetière du Montparnasse, c'est parce qu'on est presque certain que cet « acharné profanateur » allait revenir³⁴, comme s'il était évident qu'il ne pouvait se passer de ces incursions. Et bien que, près de vingt ans après sa condamnation, François Bertrand ait réussi à se fondre dans une sorte d'anonymat, ne laissant à la curiosité du public que la figure du Vampire du Montparnasse, c'est encore lui que la police soupçonne d'être l'auteur d'une série d'exhumations et de mutilations de cadavres commises, entre 1864 et 1867 dans la région du Havre, où il réside depuis plusieurs années, et qui lui valent d'être interrogé³⁵. Comme si, dans l'esprit de la police ou des médecins qui se penchent sur l'affaire, il était évident que le vampire ne pouvait rester abstinent et devait nécessairement, un jour ou l'autre, replonger dans les déviances qui l'avaient fait connaître.

Cette idée de rechute se retrouve également dans le cas du vampire du Muy. Alors qu'on apprend qu'il vient de s'échapper de l'asile où il était enfermé depuis que ses profanations avaient été découvertes, l'année précédente, les journaux annoncent que sa fuite aurait été préméditée, et que comme tout accro habitué à tromper son monde, Ardisson avait pu échapper à la surveillance de ses gardiens en gagnant leur confiance et un usant d'un mensonge³⁶. Et il ne fallait pas chercher bien loin la raison de ce projet, puisque selon la

34 *Le Droit*, 9 mars 1849.

35 « Société médico-psychologique, séance du 30 avril 1866 », *Annales médico-psychologiques*, t. 8, p. 106-121.

36 *Le Progrès du Morbihan*, 9 juillet 1902.

presse, Ardisson « était toujours hanté par la même idée de posséder de nouveaux cadavres. Il ne faut donc pas attribuer son évasion à une autre cause que cet immonde désir³⁷ ».

On retrouve aussi dans les sources traitant de son cas, le même intérêt pour les origines et la progression du mal que pour Bertrand. Victor Ardisson est ainsi présenté comme ayant suivi un parcours allant d'une forme de curiosité – sans doute érotique – suivi d'un premier passage à l'acte accompagné de sensations d'abord difficiles à appréhender, puis d'un renouvellement de l'action initiale, jusqu'à une perte de contrôle incitant à repousser toujours les limites de la transgression :

Il ignore complètement quel sentiment le poussa un soir à ouvrir le cercueil d'une jeune fille. Il enleva les deux chevilles qui en tenaient le couvercle, et, soulevant celui-ci, se trouva en présence du cadavre. En même temps, il entra en érection. Ce jour-là, Victor ne satisfait ses désirs génésiques que par des baisers et des attouchements. Il embrassa le cadavre à diverses reprises, lui disant : Ma belle ! Ma belle ! Mais la sensation était sans doute trop nouvelle, et l'érection ne se maintint pas. Pourtant ce corps était celui d'une fille qu'il connaissait bien de vue, dont il avait remarqué les gros mollets et qui lui plaisait beaucoup. Rentré à la maison, il rêva que la jeune fille était à ses côtés ; plus tard, dans la nuit, il ôta en rêve les deux chevilles du cercueil et embrassait le cadavre. Et le matin, dans cet état intermédiaire entre le sommeil et la veille, il croyait la voir. Pendant cinq ou six mois, il rêva toutes les nuits de cette fille ; la voyant tantôt morte, tantôt vivante. Puis, comme la moitié d'une année s'était écoulée, Victor recommença. Il ouvrit un autre cercueil et embrassa la morte. Nous n'avons pu savoir ni l'âge de cette femme, ni même s'il avait pratiqué sur elle le

37 *La Presse*, 3 juillet 1902.

coït. Ce qui est resté dans sa mémoire, comme le fait typique de cette deuxième rencontre, c'est que cette femme avait de gros seins, dont il suçait avec frénésie les mamelons. Je me rappelle, nous a-t-il dit, avoir sucé les nichons de cette femme comme un enfant tète sa mère. Cette femme aussi occupa ses rêves pendant longtemps. Dans la suite, les attentats se multiplièrent et furent souvent accompagnés de coït. Ils étaient commis pendant la nuit ou tard dans la soirée. [...] À toutes, il léchait les organes génitaux. Il passait sa langue dans leur bouche et sur leurs yeux. Parfois ces manœuvres suffisaient à la satisfaction de ses désirs. Plus souvent, elles étaient suivies d'un coït tantôt unique, tantôt répété. [...] À peine revenu du régiment³⁸ il reprit le chemin du cimetière, et recommença à déterrer et à souiller les cadavres des femmes et des filles. Dans cette période de sept années qui s'étend jusqu'à son arrestation, il lui suffisait de savoir, et il se tenait à l'affût de ce genre de nouvelles, qu'une femme avait été enterrée récemment pour qu'il se hâte d'aller la trouver au cimetière et de se livrer sur elle aux pratiques que nous avons décrites plus haut. Bien mieux il s'informait des personnes du sexe féminin en danger de mort et s'efforçait de calculer, à l'aide des nouvelles qu'on lui donnait sur leur santé, pendant combien de jours il devrait attendre la satisfaction de ses désirs.

Victor déclara à l'instruction qu'il ne pouvait dire le nombre de tous les cadavres qu'il avait souillés. Suivant son expression « il ne les marquait pas ». Mais il assura que toutes les femmes ou à peu près qui avaient été inhumées depuis son retour du service militaire lui avaient passé par

38 En 1893, Ardisson est envoyé en Corse, puis dans le Var, pour effectuer son service militaire. Après avoir déserté pour rejoindre son village en juillet 1894, il passe deux mois en infirmerie avant d'être réformé pour irresponsabilité et renvoyé chez lui à la fin de l'année. BELLETRUD Michel, MERCIER Edmond, 1906, *L'Affaire Ardisson, Contribution à l'étude de la nécrophilie*, Paris, Steinheil, p. 40-52.

les mains. « Il y en avait, dit-il au juge, de toutes jeunes âgées de 4 ou 5 ans, il y en avait de 50 ou de 60 ans, il y en avait de beaucoup plus âgées, toutes me procuraient la même satisfaction. »

Il ne revenait jamais deux nuits de suite auprès de la même personne et attendait une prochaine occasion pour recommencer ses manœuvres sur un autre cadavre.

Ceux de ses dernières victimes mis à part, aucun nom, sauf un, n'est resté dans sa mémoire.

Peu lui importait, nous a-t-il déclaré, comment elles s'appelaient. Et si par hasard un nom a été retenu par lui c'est qu'il s'est associé à la représentation mentale de satisfactions génésiques extraordinaires. Une « superbe » fille, âgée de 15 à 16 ans, qui possédait une magnifique poitrine, ayant été inhumée dans le courant de l'année 1900, Victor prit avec un tel plaisir, plaisir qui se renouvela cinq ou six fois dans la nuit, que par exception il a conservé le souvenir de son nom. Il est curieux que de tels faits aient pu se reproduire si souvent (cent fois au moins) et durant de si longues années, avant d'être découverts [...] Peut-être le Vampire eut-il pu continuer indéfiniment le cours de ses attentats, si sa perversion ne l'avait entraîné un jour à emporter à domicile l'objet de sa passion. Cette nouvelle manière de faire devait le perdre.

Michel Belletrud et Edmond Mercier, *L'Affaire Ardisson*.
Contribution à l'étude de la nécrophilie, Paris, Steinheil,
1906, p. 34-58.

C'est, en effet, la découverte par le père d'Ardisson, à leur domicile, du corps décomposé d'une petite fille et d'une tête de jeune fille rapportés du cimetière par Victor, qui conduit à son arrestation et aux aveux qui le mèneront à passer les

quarante-trois dernières années de sa vie entre les murs d'un asile d'aliénés³⁹.

Pour les médecins qui l'examinent, la nécrophilie d'Ardisson s'expliquerait par la conjonction d'un état mental affaibli (connu dans son village comme simple d'esprit, il est pour les médecins un « débile mental⁴⁰ », un dégénéré à la lourde hérédité), d'un système de croyances et d'une absence de sens moral ne lui permettant pas de comprendre par lui-même la gravité de ses actes⁴¹, d'une anosmie l'empêchant de sentir l'odeur des chairs en putréfaction, et du rejet dont il était victime de la part des femmes. C'est d'ailleurs à son départ pour le service militaire et à la courte relation qu'il entretient à cette période avec une jeune Corse qui « suffisait à tous ses désirs⁴² », que les médecins attribuent le fait qu'Ardisson ait momentanément interrompu ses actes nécrophiles et qu'aucune profanation n'ait été rapportée dans le village où il était alors caserné, comme si sa nécrophilie n'était, initialement, que la compensation d'une frustration sexuelle, le dérivatif à un mal-être. De même, c'est à la fin de cette relation qu'ils attribuent la « dégradation » du caractère d'Ardisson à son retour au Muy, ainsi que la reprise des profanations, quand « sa timidité et sa gaucherie lui rendirent trop rare la satisfaction normale de ses désirs génésiques⁴³ ».

39 Ardisson meurt en mars 1944 à l'asile de Montdevergues. Il fait partie, comme Camille Claudel, des 1880 « fous » décédés dans ces murs entre 1940 et 1945. Sur le sujet, voir CASTELLI André, 1996, « Montdevergues-les-Roses (1940-1945) : un hôpital psychiatrique sous Vichy », *Chimères, Revue des schizoanalyses*, n° 28, p. 135-160, et n° 29, p. 99-127.

40 ÉPAULARD Alexis, 1901, « Victor Ardisson le vampire du Muy », *Archives de l'Anthropologie criminelle*, n° 16, p. 108.

41 *Id.*, p. 111. Ardisson croyait notamment que les mortes étaient capables de parler, et donc de refuser les avances qu'il leur faisait.

42 BELLETRUD Michel, MERCIER Edmond, 1906, *L'Affaire Ardisson*, *op. cit.*, p. 45.

43 *Id.*, p. 54.

Tout au plus les médecins notent-ils qu'une « phase d'euphorie, de surexcitation et de joie commençait sitôt qu'évadé du logis paternel il se dirigeait vers le cimetière⁴⁴ », alors qu'Ardisson déclare lui-même avoir éprouvé un certain plaisir à l'annonce du décès futur d'une fille qui lui plaisait et avoir attendu ce jour « avec beaucoup d'impatience⁴⁵ ». Mais c'est bien le portrait d'un dégénéré accro aux mortes qui se dessine de lui, particulièrement dans les représentations dressées par la presse. Celui d'un homme qui, d'abord poussé par une forme de curiosité sexuelle et par l'envie de satisfaire un besoin, se voit ensuite entraîné dans une spirale d'abus le poussant à multiplier et aggraver les transgressions au point d'installer l'objet de son obsession chez lui, dans son quotidien, de voir ses pensées presque exclusivement concentrées sur lui et de prendre le risque, pour cela, d'être surpris :

Lorsque je sus son décès, je projetai de la déterrer la nuit même de son enterrement. Je me rendis au cimetière vers les 8 heures du soir, sans m'inquiéter des personnes que je croisais en route. [...] Je me satisfis tant que je pus sur le cadavre, puis je résolus de l'emporter à mon domicile. Je ne fis aucune réflexion sur le danger que je courrais d'être rencontré. [...] Par bonheur, je n'ai rencontré personne. Arrivé chez moi, je me suis couché près du cadavre en lui disant : Ma belle, je t'aime. J'ai bien dormi. Le matin au réveil, je me suis encore satisfait, et avant de partir, je lui ai dit : Je vais travailler, je reviendrai après te voir encore [...] Dans la journée, pendant mon travail, je pensais beaucoup à cette jeune fille. À midi, je suis allé la voir et lui demander si elle languissait. Le soir, je suis allé la rejoindre. Jusqu'à mon arrestation, j'ai passé toutes les nuits avec elle et, chaque nuit, je me satisfaisais plusieurs fois sur elle.

44 *Id.*, p. 38.

45 *Id.*, p. 70.

Pendant ce temps, il ne s'est pas produit de mort de filles. Sans quoi, j'aurais de nouveau apporté le cadavre chez moi. Je l'aurais couché près de l'autre, et j'aurais caressé les deux.

Je n'oubliais pas la tête coupée et, de temps à autre, j'allais l'embrasser⁴⁶.

Une menace à contenir

Le nécrophile n'apparaît pas seulement comme un individu qui, poussé par de sombres pulsions, se livre à la profanation de cadavres jusqu'à perdre tout contrôle sur son existence et créer les conditions de sa propre perte. Il est aussi représenté, à l'instar de l'alcoolique, du drogué, et de tout autre éventuel thanatomanie, comme une menace potentielle pour la société. Ainsi retrouve-t-on l'idée, au sujet des nécrophiles, d'un impératif de dissimulation qui lui permettrait de continuer à s'adonner à son addiction au cadavre tout en trompant son environnement quant à ses habitudes de vie réelles. Il s'agit alors de ne pas éveiller les soupçons sur les actes déviants, répugnants, mais également illégaux – les atteintes au cadavre étant prohibées par le Code pénal⁴⁷ –, dont il est l'auteur et qui le placent en marge de ses contemporains.

Il n'est ainsi guère étonnant que, lorsqu'il est découvert, le nécrophile soit l'objet, sur le plan des représentations, d'une forme d'animalisation qui contribue à l'éloigner de l'humain en le comparant à une bête sauvage, principalement à la hyène, animal charognard, qui gratte la terre et se tient tapi, aux aguets, attendant de bondir sur sa proie ou, au contraire, comme une bête traquée⁴⁸. Il est, en outre, entaché, comme d'autres incarnations stéréotypées de dépendants, d'une part

46 *Id.*, p. 70-72.

47 Art. 360 du Code pénal, puis 225-17 et 225-18-1 du nouveau Code pénal.

48 DANSEL Michel, 1991, *Le Sergent Bertrand...*, *op. cit.*, p. 225.

de souillure ou de saleté⁴⁹, liée ici directement à l'objet de son addiction et aux conditions d'accomplissement de ses actes.

Pour cacher cette face répulsive de lui-même, le nécrophile est donc contraint de s'adonner au cadavre loin des regards, dans le secret de la nuit, des cimetières entourés de leurs murs, des morgues aux portes fermées à clé, en l'absence de tout témoin. Ce souci de discrétion, commun à nombre d'addictés, est une condition essentielle pour pouvoir continuer à s'adonner à ses pulsions. De la même façon qu'un alcoolique cacherait derrière un meuble les bouteilles vides qu'il a achetées et consommées en cachette de ses proches, le nécrophile, non content d'agir dans l'ombre, prend également la peine de dissimuler les traces de ses profanations en remplaçant les corps dans les fosses, et en rejetant sur eux la terre qui les recouvrait, comme l'indiquent les témoignages de Bertrand ou d'Ardisson.

Comme les autres addictés, le nécrophile met aussi sa propre santé en danger pour assouvir ses besoins. Comme on a pu le voir avec Bertrand, il brave les conditions météorologiques, s'expose aux morsures des chiens lancés à sa poursuite et aux tirs d'armes à feu. Bertrand est ainsi chanceux de n'avoir eu qu'à subir des soins et à utiliser des béquilles pendant quelques mois après les tirs essayés au cimetière du Montparnasse, car les gardiens étaient alors bien décidés à utiliser tous les moyens pour l'arrêter, y compris à lui ôter la vie. Le nécrophile s'expose, en outre, par la manipulation de corps de personnes décédées de maladie ou dans un état de décomposition déjà très avancé, aux risques que font courir pour le vivant leurs chairs putréfiées et leurs exhalaisons, déjà mentionnées précédemment. Des sources abordent cette question hygiénique à travers la mention de certains corps spécifiques, comme ceux « enterrés depuis

49 YVOREL Jean-Jacques, 1992, *Les Poisons de l'esprit. Drogues et drogués au XIX^e siècle*, Paris, Quai Voltaire, p. 199-200.

treize jours⁵⁰ », ceux de « femmes mortes de variole⁵¹ », ou encore ceux d'enfants « pustuleux et décomposés⁵² ». Sans doute s'agit-il là bien plus, cependant, de mettre en évidence le caractère répugnant des faits décrits et de leur auteur, que de s'inquiéter pour la santé de ce dernier.

C'est en fait surtout sa santé mentale qui semble menacée par la dépendance au cadavre du nécrophile qui, sur ce point encore, rejoint d'autres figures de l'addiction. Les nécrophiles de fiction – qui sont, en fait, plus souvent obsédés par une défunte en particulier que par les cadavres en général, mais qui restent dépeints comme des individus sujets à des pulsions irrépressibles et à une perte de contrôle sur leur propre existence – sont ainsi nombreux à sombrer dans la folie, lorsqu'ils réalisent la portée des actes qu'ils ont commis⁵³. Mais les représentations de nécrophiles réels n'échappent pas non plus à cette idée selon laquelle le profanateur de cadavres doit nécessairement connaître une fin tragique, comme si la transgression commise signait mécaniquement sa condamnation. Certains imaginent alors Bertrand exécuté pour ses méfaits⁵⁴, lui qui finit pourtant sa vie d'une façon bien ordinaire, simple père de famille, époux, et employé de mairie.

Mais, comme tout addicté, le nécrophile s'expose surtout, pense-t-on, à une forme d'isolement social, lorsque sa thanatomanie est découverte, ou lorsqu'elle le conduit à adopter un mode de vie incompatible avec la poursuite d'une

50 JACQUOT Félix, 1849, « Des aberrations de l'appétit génésique. Au rédacteur de la *Gazette médicale* », *Gazette médicale de Paris*, n° 30, p. 576.

51 DALLEMAGNE Jules, 1895, *Dégénérés et déséquilibrés*, Bruxelles, H. Lamertin/Paris, F. Alcan, p. 519.

52 MARÉCHAL Philippe, 1886, « La folie génitale », *Revue des journaux et des livres*, 4 juillet 1886, p. 582.

53 MALIVIN Amandine, 2012, *Voluptés macabres*, *op. cit.*, p. 241.

54 PAULLEX Michel, 1905, « La guillotine ou le cabanon. Les vampires », *La Presse*, 14 novembre 1905.

existence régulée, et plus généralement, à un rejet de la part d'autrui. Les sources insistent sur cette idée du rejet collectif vis-à-vis de l'amateur de cadavres, lorsqu'elles reviennent sur la réaction de proches ou d'anonymes à la découverte des faits commis. On apprend, par exemple, qu'un fossoyeur surpris en plein jour à violer le cadavre d'une vieille femme a dû être protégé du mari de cette dernière par les gardes champêtres⁵⁵, alors que sa propre fille l'avait déjà giflé devant les autres témoins. Quand Ardisson s'échappe une première fois de l'asile de Pierrefeu, en 1902 (il recommencera en 1912), les journaux notent qu'il « aura besoin du secours de tout un corps d'armée pour ne pas être lynché⁵⁶ » lorsqu'il regagnera son village. Et on apprend qu'il se voit effectivement menacé d'être frappé par un proche « d'une de ses victimes », et écharpé par la foule⁵⁷. Les médecins relèvent en tout cas, à son retour à l'asile, « deux ecchymoses périorbitaires » témoignant des coups reçus⁵⁸. Quant à la femme du Vampire de Saint-Ouen, qui s'évanouit en apprenant que le profanateur arrêté n'est autre que son mari⁵⁹, elle finira par obtenir le divorce de cet homme dont elle était déjà séparée en raison du dégoût que lui causaient la brutalité et la bestialité dont il faisait preuve à son encontre lorsqu'il était pris de boisson, et qui semblent démontrer toute la dangerosité et la déviance du personnage⁶⁰. Et si la réalité ne correspond pas à cet impératif de marginalisation et de rejet, il est toujours possible de l'arranger : il se dit ainsi que Bertrand aurait fui,

55 « Nouvelles », *Archives de l'anthropologie criminelle*, n° 17, 1902, p. 191.

56 *Le Progrès du Morbihan*, 9 juillet 1902.

57 *La Presse*, 12 juillet 1902.

58 BELLETRUD Michel, MERCIER Edmond, 1906, *L'Affaire Ardisson*, *op.cit.*, p. 75.

59 BATAILLE Albert, 1887, « Le vampire de Saint-Ouen », dans *Causes criminelles et mondaine de 1886*, Paris, E. Dentu, p. 272.

60 LEFÈVRE Georges, 1886, « Le Vampire de Saint-Ouen », *La Revue des journaux et des livres*, 12 septembre 1886, p. 748-749.

sous un nouveau nom, vers les États-Unis, pour pouvoir recommencer sa vie, oublié de tous et loin du rejet de ses contemporains⁶¹.

Mais qu'il se mette en danger lui-même n'est évidemment pas ce qu'on craint le plus de la part de ce nécrophile fantasmé. Comme pour de nombreux addicts, l'accro au cadavre est tantôt considéré comme un malade qu'il faut soigner, et comme un individu dangereux qu'il faut punir et dont la société doit être protégée⁶². On s'interroge sur le traitement le plus approprié à lui appliquer : « la guillotine ou le cabanon⁶³ ». En vérité, comme l'écrit un médecin, auteur de la première thèse consacrée au sujet, peu importe qu'il soit enfermé dans une prison s'il est condamné par un tribunal, ou dans un asile d'aliénés, s'il est reconnu comme un cas pathologique et un déviant irresponsable de ses actes par les médecins experts, tant qu'il est mis « hors d'état de recommencer ses profanations⁶⁴ ». Le séquestrer, le tenir éloigné est un impératif car il menace la société tout entière. Évidemment, le nécrophile est un danger pour les défunts, à qui il porte directement atteinte, sur le plan de l'intégrité physique et morale, mais aussi pour leurs proches, pour qui la douleur du deuil se voit aggravée alors par celle de la profanation et de l'exhumation⁶⁵. Une chanson-complainte consacrée au Vampire du Muy insiste d'ailleurs sur le chagrin des familles et sur leur statut de victimes dans cette affaire :

61 DE LA BRUGÈRE, 1880, « Bertrand le vampire », *Le Petit roman-feuilleton*, 22 et 29 août 1880.

62 YVOREL Jean-Jacques, 1992, *Les Poisons de l'esprit*, *op. cit.*, p. 208.

63 PAULLEX Michel, « La guillotine ou le cabanon », *op. cit.*

64 ÉPAULARD Alexis, 1901, *Vampirisme, nécrophilie*, *op. cit.*, p. 97.

65 MALIVIN Amandine, 2023, « L'affaire du Muy, et autres profanations nécrophiles », dans CAROL Anne, RENAUDET Isabelle (dirs.), *Des morts qui dérogent*, Aix-en-Provence, Presses de Universitaires de Provence, p. 240.

Ah ! Plaignons, plaignons leurs
Familles
Qui sont bien à plaindre
vraiment⁶⁶.

Le nécrophile menace, en fait, l'ordre social tout entier, en s'affranchissant des limites et des normes ayant cours en matière de respect et de rapport au cadavre. On craint notamment, comme pour d'autres addicts, à l'instar des éventuels thanatomanes précédemment évoqués, qu'il ne contamine et incite autrui à suivre son chemin de perdition. C'est pourquoi, par exemple, le législateur est, lorsque la question se pose, réticent à le mentionner pour ce qu'il est, dans la loi⁶⁷, ou encore que certains commentateurs déplorent la trop grande couverture médiatique dont il est parfois l'objet et qui pourrait bien inciter les esprits les plus faibles à suivre son modèle : « On peut être assuré que si l'on fait trop de bruit autour du vampire de Saint-Ouen, il aura des imitateurs⁶⁸ ». C'est donc, à leur sujet, le silence qui est théoriquement recommandé et perçu comme « le meilleur moyen d'éviter la contagion si, pour des cas que leur monstruosité même fait plus rare, la contagion était à redouter⁶⁹ ».

Mais la plus grande menace que fait peser le nécrophile sur la société est directement liée au processus d'accoutumance dont, en bon addict, il serait évidemment l'objet et qui le

66 BAL Jean, 1901, *Le Vampire du Muy, ou le violeur de cadavres, chanson-complainte*, Paris, Henri Pascal.

67 MALIVIN Amandine, 2021, « Protéger le corps des morts : les parlementaires face aux atteintes à l'intégrité du cadavre », dans CAROL Anne (dir.), « La mort au parlement », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, hors-série 16, p. 55-73.

68 SARCEY Francisque, 1886, « Notes de la semaine », *Annales politiques et littéraires*, 20 juin 1886, p. 387.

69 NOLL (Jules Guillemot dit Noll), 1901, « L'est-il ? Ne l'est-il pas ? », *L'Avenir de l'Est. Gazette Algérienne*, 9 octobre 1901.

pousserait inévitablement à se livrer à des actes toujours plus graves. Cette évolution vers le pire, déjà évoquée au sujet des thanatomanes est, on l'a vu, effectivement mise en avant dans les cas d'Ardisson ou de Bertrand. Tandis que le premier se contente d'abord d'embrasser une morte, avant d'en venir à en exhumer et violer d'autres, pour enfin, finir par rapporter à son domicile un corps et une tête qu'il a lui-même tranchée sur le cadavre, Bertrand commence lui par le fantasme, avant d'exhumer et de mutiler des corps de façon de plus en plus brutale, mais aussi de se livrer à la masturbation puis, plus tard, au coït. S'il faut multiplier les stimulations, en quantité comme en qualité, pour maintenir le niveau de sensations ressenties, jusqu'où le nécrophile pourrait-il aller, et où se seraient arrêtés ces deux individus s'ils n'avaient pas été interpellés ? Bertrand « n'aurait-il pas fini par tuer des femmes pour assouvir son exécration passion ?⁷⁰ » La menace semble particulièrement marquée dans son cas, du fait des tendances sadiques évidentes qu'il présente. Elles se trouvent appuyées par certaines des confessions qui lui sont attribuées et qui viennent illustrer cette idée de l'aggravation inexorable du trouble. On y apprend ainsi qu'avant de s'en prendre à des cadavres, Bertrand présentait déjà des tendances destructrices, qui s'étaient d'abord portées sur des objets (« étant jeune, mes parents ne voulaient rien m'acheter parce que je brisais tout »). On apprend ensuite comment, vers 13 ou 14 ans, il a commencé à se masturber jusqu'à 7 ou 8 fois par jour, dans des épisodes qui préfiguraient déjà les actes qui allaient le mener à mutiler des animaux puis, des cadavres humains :

En me masturbant je me transportais en imagination dans une chambre où des femmes se trouvaient à ma disposition ; là, après avoir assouvi ma passion sur elles et m'être amusé à les tourmenter de toutes les manières, je me les figurais mortes et j'exerçais sur

70 ÉPAULARD Alexis, 1901, *Vampirisme...*, *op. cit.*, p. 98.

leurs cadavres toutes sortes de profanations. Me voyant dans l'impossibilité d'avoir des corps humains, je recherchai des corps morts d'animaux que je mutilai comme plus tard ceux de femmes ou d'hommes. Je leur fendais le ventre et après en avoir arraché les entrailles, je me masturbais en les contemplant, après quoi je me retirais honteux de mon action et me promettant bien de ne plus recommencer ; mais la passion était plus forte que ma volonté. J'éprouvais dans ces circonstances un plaisir extrême, une jouissance que je ne puis définir [...]. Il m'est arrivé de mutiler depuis le cheval jusqu'aux plus petits animaux, tels que des chats, de petits chiens, etc. Étant arrivé au camp de la Villette en 1844, je ne tardai pas à aller retirer du canal Saint-Denis des animaux noyés, des chiens, des moutons, etc., pour les traiter de la même manière que ceux dont j'ai parlé plus haut. En 1846, je ne me contentai plus d'animaux morts, il m'en fallut de vivants. Au camp de la Villette, comme dans toutes les casernes, il y avait beaucoup de chiens, qui, n'appartenant à personne, suivaient tous les militaires indistinctement. Je résolus d'emmener de ces chiens à la campagne et de les tuer, ce qui m'arriva en effet trois fois ; je leur arrachais les entrailles comme aux animaux morts, et j'éprouvais autant de jouissance qu'avec ces derniers.

Le nécrophile, en tant que figure fantasmée, apparaît donc comme ce qui pourrait se faire de pire en matière d'addicté à la mort. Et tandis que chez d'autres thanatomanes, la passion de la mort semble, avant de les avoir fait basculer du côté du pathologique, être d'abord née et avoir pu partiellement se justifier par des motifs compréhensibles et rationalisables (apaiser des angoisses ou réguler ses émotions, intérêt scientifique, culturel ou artistique...), rien, chez le nécrophile ne paraît pouvoir donner sens à la transgression extrême commise. Le motif de l'addiction – la satisfaction immédiate et égoïste de pulsions sexuelles anormales – est à l'image de l'objet prohibé et repoussant auquel il s'attache. Il incarne en fait le paroxysme de l'altérité qui pourrait caractériser le thanatome imaginé.

Conclusion

Si, du point de vue des classifications médicales internationales, l'addiction à la mort n'est pas caractérisée, l'addict à la mort, le thanatomanie est lui un objet hypothétique qui ne peut s'imaginer qu'en tenant compte des normes et des limites que la société s'impose en matière de rapport à la mort. La thanatophilie (ou les thanatophilies) existe bel et bien et peut prendre des formes multiples : il n'est pas difficile de constater l'intérêt marqué, voire la passion pour la mort exprimée avec plus ou moins d'aplomb par de nombreux individus. Bien qu'elle puisse susciter un certain malaise, son basculement du côté de la déviance pathologique, de la thanatomanie, dépend lui exclusivement des jugements portés à son encontre, de ce qu'on y projette en matière de sensibilités, de peur et de morale, et de ce qu'on lui impute comme mauvaises intentions. Les critères qui définiront les conditions d'un usage problématique de la mort, à la fois abusif, irrespectueux et illégitime, dépendront ainsi de perceptions qui nous unissent, mais pourront également

varier en fonction des points de vue et des sensibilités individuels.

S'interroger sur la thanatomanie revient donc à questionner le rapport d'une société non seulement à l'addiction, mais aussi à la mort et à ses morts, à interroger les caractéristiques souvent mouvantes et informelles qui délimitent en la matière la frontière entre le décent et l'indécent, le licite et l'illicite, l'abus et la modération. Les débats et les controverses de plus en plus présents depuis la fin des années 1990, dans l'opinion comme parmi les chercheurs, autour de la pratique largement critiquée du tourisme noir¹, encore appelé tourisme macabre ou thanatourisme (tourisme axé sur la visite de lieux associés à la mort, à la souffrance, aux guerres ou aux catastrophes), de ses dérives potentielles vers le voyeurisme, le sordide, voire des problèmes sanitaires, ou, au contraire, de ses bienfaits potentiels en matière de développement local ou d'intérêt mémoriel et pédagogique, montrent que ces questions tournant toujours autour des mêmes problématiques, ne seront sans doute jamais fermées, et que les réponses qui y seront apportées à l'avenir continueront également à évoluer au rythme des transformations de la société et des mentalités.

1 Voir par exemple, STONE Philip R., HARTMANN Rudi, SEATON Tony, SHARPLEY Richard, WHITE Leanne (dirs.), 2018, *The Palgrave Handbook of Dark Tourism Studies*, Londres, Palgrave Macmillan, et « Tourisme noir ou sombre tourisme ? », *TÉOROS, Revue de recherche en tourisme*, n° 35, 1, 2016.

Bibliographie indicative

Addictions

DOLARD-ROCHE Élisabeth, 2002, *Drogue : pourquoi a-t-on interdit l'usage des stupéfiants ?*, Paris, ESKA.

GOODMAN Aviel, 1990, « Addiction : definition and implications », *British Journal of Addiction*, n° 85, p. 1403-1408.

NOURRISSON Didier, 2017, « La représentation des drogues dans l'histoire des sociétés. Le cas français », *Drogues, santé et société*, n° 16, vol. 2, p. 1-14.

REISINGER Marc, 2018, « Addiction to death », *CNS Spectrums*, n° 23, p. 166-169.

SAÏET Mathilde, 2011, *Les Addictions*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que-sais-je? ».

SWANN Alan C., MOELLER Gerard F., LIJFFIJT Marijn (dirs.), 2016, *Neurobiology of addictions*, Oxford, Oxford University Press.

TOUBIANA Éric Pierre (dir.), 2015, *Addictologie clinique*, Paris, PUF.

TSIKOUNAS Myriam, 2015, « Les représentations de l'alcoolique, des clichés du XIX^e siècle aux médias actuels », dans GOMEZ Henri (dir.), *Les Représentations de l'alcoolique*, Toulouse, ÉRÈS, p. 17-45.

YVOREL Jean-Jacques, 1992, *Les Poisons de l'esprit. Drogues et drogués au XIX^e siècle*, Paris, Quai Voltaire.

Mort : aspects historiques, anthropologiques, psychologiques et sociaux

APFELDORFER Gérard, 2021, *Oser vivre, oser mourir : guérir de la thanatophobie*, Paris, Odile Jacob.

ARIÈS Philippe, 1975, *Essai sur l'histoire de la mort en Occident, du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Seuil.

ARIÈS Philippe, 1977, *L'Homme devant la mort*, Paris, Seuil, 2 vol.

BALK David E., CORR Charles A. (dirs.), 2009, *Adolescent encounters with death, bereavement and coping*, Springer Publishing Company.

BENNETT Gillian, BENNETT Kate-Mary, 2000, « The presence of the dead : an empirical study », *Mortality*, n° 5/2, p. 139-157.

BERTRAND Régis, 2011, « La “transition funéraire” en France. Une rapide synthèse », dans *Mort et mémoire. Provence, XVIII^e-XX^e siècle, une approche d'historien*, Marseille, La Thune, p. 21-56.

BERTRAND Régis, CAROL Anne (dirs.), 2016, *Aux origines des cimetières contemporains. Les législations funéraires en Europe occidentale (XVIII^e-XX^e siècle)*, Aix-en-Provence, PUP.

BEYERN Bertrand, 1997, *Mémoires d'entre-tombes : journal d'un enfant de la dalle*, Paris, Cherche midi.

CAROL Anne, 2004, *Les Médecins et la mort : XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Aubier.

CAROL Anne, 2015, *L'Embaumement. Une passion romantique : France, XIX^e siècle*, Ceyrezieu, Champ Vallon, coll. « La chose publique ».

CAROL Anne, 2017, *Au pied de l'échafaud. Une histoire sensible de l'exécution*, Paris, Belin.

CAROL Anne, RENAUNET Isabelle (dirs.), 2023, *Des morts qui dérogent. À l'écart des normes funéraires XIX^e-XX^e siècles*, Aix-en-Provence, PUP, coll. « Corps & Âmes ».

CLAVENDIER Gaëlle, 2016, *Sociologie de la mort : vivre et mourir dans la société contemporaine*, 2^e édition, Paris, Armand Colin, coll. « U ».

CLÔES Claude, 2021, « Plus tard, quand je serai mort... ou le fantasme d'une vie sans souffrance après la mort », *Études sur la mort*, 2, n° 156, p. 153-163.

COURTOIS Martine, 1991, *Les Mots de la mort*, Paris, Belin, coll. « Le Français retrouvé ».

CUCHET Guillaume, LAUBRY Nicolas, LAUWERS Michel (dirs.), 2023, *Transitions funéraires en Occident. Une histoire des relations entre les morts et vivants de l'Antiquité à nos jours*, École française de Rome.

DENAVE Sophie, 2023, « Faire avec le dégoût : le rôle des socialisations dans la désinfection des lieux après décès », *Sociologie du travail*, 65, n° 4, disponible sur <https://doi.org/10.4000/sdt.44673>.

DESPREZ Vinciane, 2017, *Au bonheur des morts*, 2^e édition, Paris, La Découverte.

DOUGLAS Mary, 1971, *De la souillure : essais sur les notions de pollution et de tabou*, traduit de l'anglais par Anne Guérin, Paris, Maspéro.

DREIFFUS-KATTAN Esther, 2016, *The role of creativity in healing trauma and loss*, New York, Routledge.

GODEAU Emmanuelle, 2007, *L'Esprit de corps. Sexe et mort dans la formation des internes en médecine*, Paris, Maison des sciences de l'homme.

GORER Geoffrey, 1995, *Ni pleurs ni couronnes, précédé de pornographie de la mort*, traduit de l'anglais par Hélène Allouch, Paris, EPEL.

GRAHAM Connor, GIBBS Martin, ACETI Lanfranco (dirs.), 2013, *Death, Afterlife and Immortality of Bodies and Data*, n° spécial de *The Information Society*, 29, n° 3, p. 133-141.

GUTHKE Karl S., 2009, *The gender of death. A cultural history in Art and literature*, Cambridge, Cambridge University Press.

HANUS Michel, 1998, « L'adolescent et la mort. Éditorial », *Études sur la mort*, n° 113, p. 5-11.

HERMITTE Béatrice, 2022, « Corps déviants, corps souffrants. Quelques réflexions autour de la collection anatomique du musée Spitzner et de la notion de dégoût », dans BORDES Laura (dir.), *Jusqu'à la nausée : Approche pluridisciplinaire du dégoût aux époques moderne et contemporaine*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, p. 165-177.

HENNIG Jean-Luc, 2007, *Morgue, enquête sur le cadavre et ses usages*, 2^e édition, Paris, Verticales-Phase deux.

HÉRAN Emmanuelle (dir.), 2002, *Le dernier portrait, Paris, Musée d'Orsay, 5 mars-26 mai 2002*, Paris, Réunion des musées nationaux.

JANKÉLÉVITCH Vladimir, 2017, *La Mort*, Paris, Flammarion.

JEANJEAN Agnès, 2011, « Travailler à la morgue ou dans les égouts », *Ethnologie française*, 1, n° 41, p. 59-66.

JEAMMET Philippe, 1998, « La mort dans la dynamique de l'adolescence », *Études sur la mort*, n° 113, p. 11-21.

LAQUEUR Thomas W., 2018, *Le Travail des morts : une histoire culturelle des dépouilles mortelles*, traduit par Hélène Borraz, Paris, Gallimard.

LE BRETON David, 1993, *La Chair à vif : usages médicaux et mondains du corps humain*, Paris, A.M. Métailié.

LE BRETON David, 2006, « Le cadavre ambigu : approche anthropologie », *Études sur la mort*, 1, n° 129, p. 79-90.

LEMONNIER Mélanie, 2007, *Thanatopraxie : technique, histoire et pratique au quotidien*, Montpellier, Sauramps médical.

MAURO Cynthia, 2013, « Choisir de devenir thanatopracteur : une dynamique motivationnelle complexe », *Études sur la mort*, 1, n° 143, p. 133-143.

MAURO Cynthia, 2020, « Soutien psychologique spécifique aux intervenants funéraires après les attentats de Paris du 13 novembre 2015 », *Études sur la mort*, 2, n° 154, p. 47-56.

MEMMI Dominique, RAVENEAU Gilles, TAÏEB Emmanuel (dirs.), 2016, *Le Social à l'épreuve du dégoût*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.

ROBIN AZEVEDO Valérie (dir.), 2022, *[Im]matérialités de la mort*, Paris, CNRS Éditions, coll. « Les essentiels d'Hermès ».

SAUGET Stéphanie, 2023, *Le Cercueil de verre du Père-Lachaise : la dépouille dans les sociétés contemporaines*, Paris, CNRS Éditions.

SCHNIEWIND Alexandrine, 2016, *La Mort*, Paris, PUF, coll. « Que-sais-je ? ».

THOMAS Louis-Vincent, 1975, *Anthropologie de la mort*, Paris, Payot.

TOUZEIL-DIVINA Mathieu, BOUTEILLE-BRIGAND Magali, BOUDET Jean-François (dirs.), 2014, *Traité des nouveaux droits de la mort*, Le Mans, l'Épitoge, 2 vol.

VOVELLE Michel, 1974, *Mourir autrefois*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Histoire ».

Curiosité morbide et médiatisation de la mort

ESQUERRE Arnaud, 2010, « Le bon vouloir des restes humains à être exhibés », *Politix, Revue des sciences sociales du politique*, n° 90, p. 71-89.

GAMBINO Paul, 2018, *Le petit livre du macabre : collections morbides, macabres et bizarres*, traduit par Patrice Salsa, Vanves, Marabout.

GUILLET Clément, 2022, *L'effet Werther. Stars, médias et contagion suicidaire*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon.

HOFFNER Cynthia A., LEVINE Kenneth J., 2005, « Enjoyment of mediated fright and violence : a meta-analysis », *Media Psychology*, 7, n° 2, p. 207-237.

KASTLET Benoît, 2021, « Préadolescence et cinéma d'horreur : initiations clandestines et réceptions folkloriques », *Communications*, n° 109, p. 207-221.

NIEHOFF Esther, OOSTERWIJK Suzanne, 2020, « To know, to feel, to share? Exploring the motives that drive curiosity for negative content », *Current opinion in behavioral sciences*, n° 35, p. 56-61.

OOSTERWIJK Suzanne, SNOEK Lukas, TEKOPPELE Jurriaan *et al.*, 2020, « Choosing to view morbid information involves reward circuitry », *Scientific reports*, n° 10, art.15291.

SCHMID David, 2005, *Natural born celebrities : serial killers in american culture*, Chicago, University of Chicago Press.

SCRIVNER Coltan, 2021, « The psychology of morbid curiosity : Development and initial validation of the morbid curiosity scale », *Personality and Individual Differences*, n° 183, art. 111139.

SCRIVNER Coltan, MALMDORF ANDERSEN Mark, SCHJØDT Uffe, CLASEN Mathias, 2023, « The psychological benefits of scary play in three types of horror fans », *Journal of media psychology : theories, methods, and applications*, n° 35, 2, p. 87-98.

STONE Philip R., HARTMANN Rudi, SEATON Tony, SHARPLEY Richard, WHITE Leanne (dirs.), 2018, *The Palgrave Handbook of Dark Tourism Studies*, Londres, Palgrave Macmillan.

TISSERON Serge, 2005, « L'enfant au risque des médias », *Enfances et Psy*, n° 26, p. 15-22.

TISSERON Serge, 2011, « Mourir et tuer pour de faux », *Études sur la mort*, 1, n° 139, p. 11-23.

TONELLI Julián, 2019, « Violencia y muerte en las redes sociales : hacia un Snuff 2.0 », *InMediaciones de la comunicación*, n° 14, 1, p. 109-127.

VICARY Amanda M., FRALEY R. Chris, 2010, « Captured by True Crime : Why are women drawn to tales of rape,

murder, and serial killers? », *Social Psychological and Personality Science*, n° 1, p. 81-86.

Nécrophilie

AGRAWAL Anil, 2009, « A new classification of necrophilia », *Journal of forensic and legal medicine*, 16, n° 6, p. 316-320.

BELLETRUD Michel, MERCIER Edmond, 1906, *L’Affaire Ardisson, Contribution à l’étude de la nécrophilie*, Paris, Steinheil.

BERTOLINI Gérard, 2006, « Nécrophilie, nécrophagie ou cannibalisme », dans BERTOLINI Gérard (dir.), *Le Déchet, c’est les autres. Même pas vrai*, Toulouse, Érès, coll. « Même pas vrai! », p. 107-117.

BONVALET Pierre, 1956, *De la violation de sépulture à la nécrophilie*, Faculté de médecine de Marseille.

DANSEL Michel, 1991, *Le Sergent Bertrand, portrait d’un nécrophile heureux*, Paris, Albin Michel.

DESROSIÈRES Pierre, 1974, *À propos d’un cas de nécrophilie; Place du corps mort dans les perversions : nécrophilie, nécrosadisme et vampirisme*, Faculté de médecine de Créteil.

ÉPAULARD Alexis, 1901, *Vampirisme, nécrophilie, nécrosadisme, nécrophagie*, Lyon, A. Storck.

GERMANI Stéphanie, 2021, « Les rouages inconscients de la nécrophilie », *Santé mentale, le mensuel des équipes soignantes en psychiatrie*, n° 257, p. 19-21.

MALIVIN Amandine, 2012, *Voluptés macabres : la nécrophilie en France au XIX^e siècle*, thèse pour le doctorat en histoire, Université Paris-Diderot Paris-7.

MALIVIN Amandine, 2021, « Amours d’outre-tombe », *Terrain*, n° 75, article en ligne disponible sur <https://doi.org/10.4000/terrain.22390>

MALIVIN Amandine, 2021, « Protéger le corps des morts : les parlementaires face aux atteintes à l’intégrité du cadavre »,

dans CAROL Anne (dir.), « La mort au parlement », *Parlement[s]*, *Revue d'histoire politique*, hors-série 16, p. 55-73.

MALIVIN Amandine, 2023, « L'affaire du Muy, et autres profanations nécrophiles », dans CAROL Anne, RENAUDET Isabelle (dirs.), *Des morts qui dérogent*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, p. 227-244.

ROSMAN Jonathan et RESNICK Phillip, « Sexual attraction to corpses: a psychiatric review of necrophilia », *Bulletin of the American Academy of Psychiatry and the Law*, 17, n° 2, p.153-163.

Table des matières

Présentation de la collection.....	5
Introduction.....	7
De la mort et de ses modes de consommation	13
Chapitre I	
La mort et ses avatars	15
Mort-substance	15
Mort-expérience.....	19
Chapitre II	
Régulation et prohibition.....	33
Inviolabilité et sacralité	34
Toxicité.....	44
Ce que la mort fait aux vivants	49
Chapitre III	
La mort douloureuse	51
Mises à distance.....	51
Traumatismes et thanatophobie	55
Chapitre IV	
La mort antidote d'elle-même.....	73
Surmonter la perte.....	73
Refuges et consolations	79
Chapitre V	
La mort récréative	85
Curiosités morbides.....	85
Pouvoirs thérapeutiques de la mort	99

Basculements	107
Chapitre VI	
Thanatophilies	109
Passions excentriques	110
Moqueries et inquiétudes.....	115
Chapitre VII	
Vers une consommation problématique?	127
Risques d'accoutumance.....	127
Dérives criminelles	135
Chapitre VIII	
Le nécrophile, prototype de l'addict au cadavre?.....	145
Un stéréotype nourri de fantasmes	147
Une menace à contenir	168
Conclusion	177
Bibliographie.....	179



Imprimé en France pour les Éditions Le Manuscrit

Dépôt légal : juin 2024

